LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 2 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 9 AVRIL 1969 PRIX 10c



Lors de la présentation de leur rapport sur les "Objectifs pour le développement économique" du Manitoba d'ici 1980, mercredi dernier, les quinze membres de la Commission TED furent l'objet de citations spéciales pour les services qu'ils venaient de rendre à la Province. On peut voir, ci-dessus à gauche, M. Roland Couture, un des quinze et gérant du poste CKSB, recevant son parchemin des mains du premier ministre du Manitoba, M. Walter Weir.

Le rapport de la Commission "TED"

Des objectifs ambitieux de développement économique

La Commission dite "TED" ("Targets for Economic Development" — "Objections pour le développement économique"), mise sur pied le 16 août 1967, a présenté à la Législature, mercredi dernier, un volumineux rapport de 551 pages où elle suggère au gouvernement et à la population du Manitoba ce qu'ils devront faire d'ici 1980 pour améliorer la position du Manitoba au sein de l'économie canadienne.

Tout en soulignant que le gros de l'effort devra être fourni par les Manitobains eux-mêmes, le plan décennal proposé par la Commission recommande au gouvernement des programmes d'aide aux industries primaires et secondaires.

La commission, présidée par M. Rex E. Grose, président et directeur général du Manitoba Development Fund, était composée de 15 membres dont M. Roland Couture, gérant du poste CKSB.

Les grandes lignes du rapport

Voici en résumé les grandes lignes de ce rapport intitulé "Objectifs pour le développement économique".

Le premier ministre devra participer plus activement au plan de développement, accompagner souvent le ministre de l'Industrie et du Commerce et ses aides dans leurs missions commerciales. On suivrait ainsi l'exemple des Etats-Unis et des pays européens qui envoient leurs représentants les plus importants pour souligner l'importance qu'ils attachent à leurs missions.

— La population du Manitoba devra recevoir, chaque année, 7,400 immigrants s'il doit continuer de représenter, en 1980, 4.8 pour cent de la population totale du Canada.

— Le revenu moyen par tête devra augmenter de 60 pour cent pour rattraper la moyenne canadienne de $3,347, prévue pour l'année 1980. Actuellement, le revenu moyen de la province est de 4 pour cent inférieur à la moyenne du pays, et si la tendance enregistrée dans le passé devait se maintenir, l'écart irait en grandissant.

— Le nombre d'emplois devra atteindre 447,000, soit 37 pour cent de plus qu'en 1968.

— Le produit provincial brut devra passer de $2,700,000,000 en 1968 à $5,400,000,000 en 1980.

— Les entreprises agricoles devront être consolidées et réduites de 37,000 à 20,000 avec un revenu net de $10,000 au lieu de $7,000.

— Les ventes de l'industrie primaire devront atteindre $1,270,000,000, soit une augmentation de $700,000,000 sur celles de 1968.

— Il faudra établir une usine d'uranium de plus de $1 milliard dans le nord de la province.

— Winnipeg devra reprendre son rôle de centre de distribution des provinces des Prairies. De concert avec le gouvernement fédéral, le gouvernement manitobain devra avoir un système de transport plus efficace.

— Les Manitobains devront faire preuve de plus d'imagination et de compétence dans le monde de l'économie: d'où la nécessité de programmes de recherche.

— Il faudra construire plus de 160,000 logements et établissements commerciaux.

— Le système des taxes de la province et de la région métropolitaine de Winnipeg devra être complètement revisé.

L'administration et l'orientation économique des régions urbaines de Winnipeg et de Brandon devront être remises à la page. Il faudra probablement une seule administration centrale pour Winnipeg.

Avertissement

"A moins que la province ne puisse attirer des sociétés et des entreprises susceptibles d'offrir des possibilités d'emplois similaires à celles qui existent à Toronto et à Montréal, le courant continuera d'aller dans la mauvaise direction", dit la commission TED.

Les problèmes matériels du Manitoba peuvent être résolus, mais encore faut-il se départir d'abord d'un provincialisme de mauvais aloi qui se traduit, chez certains, par de la complaisance, et chez d'autres par de l'indifférence, voire de l'hostilité.

Paul VI dénonce les attitudes indociles et destructrices de prêtres et théologiens

CITE DU VATICAN — Les solennités de la Semaine Sainte, et plus particulièrement le souvenir de la Passion de Jésus-Christ qu'elles évoquent, ont été pour le pape Paul VI l'occasion de s'exprimer en termes particulièrement sévères à l'égard de ceux qui infligent à l'Eglise les "douleurs" dont elle souffre actuellement.

Pour la première fois, dans son homélie du Jeudi saint à Saint-Jean-de-Latran, Paul VI a parlé de ferments "schismatiques". Le Saint-Père avait employé (la veille) le terme grave de "scandale" pour qualifier les défections de clercs, qui se produisent actuellement un peu partout et jusqu'à Rome même.

La crise de la foi que dénonce inlassablement le pape ne date pas d'aujourd'hui. Elle s'est manifestée dès le lendemain du concile et, déjà en octobre 1966, en recevant les participants au congrès international de théologie du concile, le Saint-Père avait mis en garde ses auditeurs contre le danger "de s'écarter du droit chemin en choisissant votre critère de vérité, au lieu de la pensée de l'Eglise".

Aux flottements doctrinaux qui se manifestent jusqu'au niveau des théologiens, s'est ajouté, ces derniers temps, un certain crescendo dans les défections d'ecclésiastiques. On a vu même deux évêques quitter l'état sacerdotal. L'un d'eux, Mgr Gabriel Larrain Valdivieso, auxiliaire de Santiago du Chili, est parti pour se consacrer à des oeuvres sociales; l'autre, Mgr Mario Cornejo Radavero, auxiliaire de Lima, est allé jusqu'à se marier civilement, sans attendre d'avoir reçu l'autorisation de contracter un mariage religieux, comme l'a fait l'ex-Mgr Giovanni Musante, ancien attaché au vicariat de Rome, dont le mariage a eu un retentissement considérable.

Ces défections sont douloureuses certes, mais elles ne sont pas sans précédents et, malgré le scandale qu'elles causent, elles n'entament pas profondément la cohésion de l'Eglise.

Ce qui est plus grave, et le pape l'a dit implicitement dans son homélie de Saint-Jean-de-Latran, ce sont les attaques dirigées contre la structure hiérarchique de ses institutions, le refus de l'autorité pastorale, celle qui est due aux évêques, successeurs des apôtres, et au pape, successeur de Saint Pierre. Paul VI a dénoncé aussi, dans son discours, l'appel à la liberté de conscience qui ferait des fidèles des arbitres de leurs actions en dehors de toute soumission au magistère pastoral.

Le langage du pape semble se faire de plus en plus sévère, mais son coeur reste toujours ouvert à la charité. Jamais il n'a laissé percer l'intention de recourir à des moyens disciplinaires. "Renonçons à l'esprit d'émulation et de discorde, à la subtile tentation de la médisance entre nous, a-t-il dit, à Saint-Jean-de-Latran, et si besoin est, ouvrons largement nos esprits au pardon pour ceux qui nous auraient fait du tort". Paul VI espère donc en la résipiscence de ceux qui se comportent pratiquement en "schismatiques" et il parle de pardon.

Le scandale qu'offrent certains ecclésiastiques

"L'Eglise souffre pour la défection et le scandale de certains ecclésiastiques et religieux qui la crucifient aujourd'hui", a déclaré le pape au cours de l'audience générale du Mercredi saint. Il faisait allusion aux cas retentissants de prêtres et d'évêques qui ont abandonné leur état sacerdotal.

Parlant d'une façon générale des souffrances actuelles de l'Eglise, Paul VI a dit:

"L'Eglise souffre de l'opprimant manque de liberté légitime dans tant de parties du monde. Elle souffre pour l'abandon, de la part de tant de catholiques, de la fidélité que lui mériterait la tradition séculaire et que l'effort pastoral plein de compréhension et d'amour devrait lui valoir."

L'Eglise souffre surtout, a poursuivi le pape, pour l'attitude inquiète, critique, indocile, destructrice de tant de ses fils, les préférés — prêtres, maîtres, laïques, consacrés au service et au témoignage du Christ vivant dans l'Eglise vivante — qui se dressent contre sa communion intime et indispensable, contre son existence institutionnelle, contre ses règles canoniques, contre son autorité, principe irremplaçable de vérité, d'unité, de charité, contre ses exigences même de sainteté et de sacrifice".

Faisant appel à la solidarité et à la prière des fidèles, Paul VI a conclu: "Ne vous laissez pas gagner par la crainte, par le découragement, par le scepticisme, et encore moins par le mimétisme qui, à la faveur de la suggestion des moyens d'information sociale, fait des ravages dans tant d'esprits faibles et impressionnables et parfois même parmi des esprits forts et jeunes. Souffrez et aimez avec l'Eglise. Oeuvrez et expiez avec l'Eglise".



Sa Sainteté le Pape Paul VI

D'une semaine à l'autre

Assemblée plénière de l'épiscopat canadien

Les évêques du Canada se réuniront, du 14 au 18 avril prochain, pour leur Assemblée semi-annuelle.

Durant ces cinq journées de travail intense, les évêques canadiens examineront les sujets suivants: **le conseil presbytéral — la situation liturgique au pays — le sacerdoce — l'Amérique latine et la formation des futurs prêtres.**

On sait qu'il y a 2,078 missionnaires canadiens en Amérique latine. Sept d'entre eux sont évêques. L'atelier de travail sera sous la présidence de Mgr A. Sanschagrin.

L'atelier de travail qui portera sur le sacerdoce ne sera qu'une suite aux multiples travaux et études entrepris au cours de la dernière année sur le rôle du prêtre dans la société d'aujourd'hui. Ces travaux sont animés par Mgr Marius Paré, Président de la Commission épiscopale "Clergé et Séminaires" et l'abbé Yvan Desrochers, Directeur de l'Office du Clergé rattaché à la CCC.

Parmi les autres questions inscrites à l'ordre du jour pour l'Assemblée plénière, on peut déjà noter: la simplification des procédures du mariage, le Conseil canadien de Pastorale, le rôle du prêtre d'aujourd'hui, les suites à l'Encyclique sur le contrôle des naissances, les Grands Séminaires, le Secrétariat canadien pour les non-croyants, le Synode des évêques (à Rome, octobre 1969), les Collectes nationales.

☆ ☆ ☆

Un don de Paul VI

ROME — Le Pape Paul VI a offert un million de lires à une malade qui souhaitait se rendre aux Etats-Unis pour être opérée du coeur. Valdivia Persichetti, 42 ans, souffre d'une insuffisance de la valvule mitrale, et les médecins qui la traitaient lui ont conseillé de se faire opérer par le professeur américain de Bakey. Mais la famille était pauvre. Le cardinal vicaire de Rome Mgr Angelo Dell'Acqua, qui avait signalé le cas de Valvidia Persichetti à Paul VI, s'est rendu le 23 mars dernier chez elle, et lui a remis la somme pour l'aider à payer son voyage. Mme Persichetti est mariée et mère d'un garçon de douze ans.

Diminution des cas graves de malnutrition au Biafra

LAGOS — Les cas graves de malnutrition ont sérieusement diminué dans les régions du Nigéria touchées par la guerre, indique le rapport hebdomadaire du comité international de la Croix-Rouge, publié à la fin de mars à Lagos.

Le comité a noté également dans ce rapport, une amélioration sensible des conditions de vie des réfugiées. Il a signalé d'autre part la constitution de stocks dans les villages de réfugiés, sous l'autorité de la Croix-Rouge nigériane et de la Croix-Rouge internationale.

☆ ☆ ☆

L'humanité menacée par l'expérience "Apollo 11"?

BONN — Des micro-organismes inconnus, des virus et des bactéries peuvent être rapportés sur terre par les astronautes d' "Apollo 11" si leur expédition lunaire réussit au mois de juillet prochain, estime le professeur Heinz Kaminski, directeur de l'Institut de recherches spatiales de Bochum.

Ces micro-organismes, souligne-t-il, de structure inconnue et ayant des propriétés chimiques totalement différentes de celles connues sur la Terre, pourraient menacer l'existence de notre planète. Un système sur de "quarantaine" des astronautes, assurant la stérélité absolue des matériaux rapportés, n'est que très difficilement réalisable. Le directeur de l'observatoire de Bochum est d'avis qu'il est presque impossible "d'éviter tout contact avec les astronautes.

☆ ☆ ☆

Autour de la révision constitutionnelle

OTTAWA — On rapporte de la capitale fédérale que trois rencontres fédérales-provinciales se rapportant à la révision constitutionnelle sont prévues pour le mois d'avril et une réunion des premiers ministres pourrait avoir lieu avant l'été.

Les trois rencontres, au niveau de fonctionnaires des deux ordres de gouvernement, doivent examiner les sujets suivants:

— le partage fiscal entre Ottawa et les provinces;

— le partage des compétences, le pouvoir de taxation et de dépenses;

— les garanties constitutionnelles à accorder, selon le désir du gouvernement fédéral, aux langues officielles canadiennes.

Le comité fédéral-provincial de fonctionnaires chargé de formuler des suggestions sur le partage fiscal pour l'avenir immédiat doit se réunir à Ottawa le 15 avril.

Ce comité doit définir un mandat pour le comité canadien du régime fiscal, qui réunit les ministres des Finances fédéral et provinciaux, selon une recommandation de la conférence constitutionnelle de février dernier.

☆ ☆ ☆

Bilinguisme

Le sous-comité a mandat de formuler des recommandations, selon le premier volume du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, pour assurer dans la constitution égalité de statut pour les langues française et anglaise au Canada.

Le programme de révision constitutionnelle prévoit encore une troisième réunion plénière publique des chefs de gouvernement avant la fin de l'année courante.

Samedi 12 avril

"Une histoire qu'on ne saurait taire"

"C'est une histoire
Que l'on ne saurait taire
Ti-rou-li-ra-ta-plan
Que l'on ne saurait taire
Ra-ta-plan-plan-plan."

50 ans de vie religieuse ... "c'est une histoire que l'on ne saurait taire", sauf s'il s'agit de Martial Caron vu par lui-même. Tout le monde s'extasiera devant une vie aussi remplie: lui, il sera surpris que l'on se soit souvenu. La fête aura lieu samedi soir, 12 avril, au gymnase du Collège.

(voir article à la 12e page)

Le Clinique Ste-Anne devient le Centre Médical Seine

La Clinique Ste-Anne changera de nom le 1er mai prochain et ouvrira également un bureau à St-Norbert. En même temps son équipe de médecins comptera cinq membres. Le Dr J.-H. Boucher, qui était jusqu'ici à St-Jean-Baptiste, viendra se joindre aux docteurs F. P. Doyle, R.-E. Lafrenière, J.-J. Gobeil et G. Lemoine.

Comme la Clinique Ste-Anne desservira désormais toute la région arrosée par la rivière Seine, on a choisi de l'appeler "Centre Médical Seine".

Le bureau de Ste-Anne continuera d'être ouvert tous les après-midi excepté le dimanche, en plus de trois fois la semaine en matinée et deux fois en soirée.

Quant au bureau de St-Norbert, il sera ouvert cinq après-midi par semaine à compter du 1er mai.

La FAPM se propose d'examiner

Les relations entre francophones et anglophones, l'enseignement du français et de la religion

A son 11e congrès annuel qui doit se tenir dimanche prochain, 13 avril, à St-Adolphe, la Fédération des Associations Parents et Maitres du Manitoba français se propose d'aborder les problèmes délicats des relations entre francophones et anglophones, lors des réunions de parents et maitres, de même que ceux que présentent actuellement l'enseignement de la religion dans les écoles et l'enseignement en français.

C'est ce qu'annonçait M. Hubert Philippot, président de la FAPM, au cours d'une interview qu'il accordait à La Liberté et le Patriote lundi dernier.

M. Philippot a tenu à préciser que ce n'était là que des "avant-projets" de résolutions et qu'il n'était aucunement question de les imposer tels quels à l'assemblée générale. Cependant, a-t-il ajouté, il s'agit là de problèmes majeurs auxquels les Associations Parents et Maitres doivent trouver une solution sans plus tarder.

Quatre réunions régionales

M. Philippot a également fait savoir que le conseil exécutif de la FAPM a tenu au cours de l'année quatre réunions régionales qui ont permis aux quatorze associations locales de présenter plusieurs suggestions relatives aux problèmes énumérés plus haut.

Ces suggestions ont été étudiées depuis par un comité spécial dirigé par M. Jacques Molicard. Les résultats de cette étude seront soumis à l'assemblée générale dimanche prochain.

Election d'officiers

Il y aura aussi, au cours du congrès, l'élection d'un nouvel exécutif et de conseillers pour l'année 1969-70. M. Philippot lui-même est arrivé au terme de son mandat et normalement devra être remplacé, les règlements de la FAPM ne lui permettant pas d'être élu pour un second mandat consécutif.

Au banquet qui clôturera les délibérations de la journée, il

(Suite à la douzième page)

Echos de l'Assemblée législative

Les Libéraux en perte de vitesse? Le NPD se démène

Par les temps qui courent, tout ne tourne pas rond chez les Libéraux et cela parait dans les débats à l'Assemblée législative.

La décision de M. Gildas Molgat de se démettre de la direction du parti semble avoir vidé la plupart de ses collègues de toute imagination et de tout esprit combatif. Sans doute, le parti libéral reste officiellement la "loyale Opposition de sa Majesté" mais il manque de cette vigueur, de ce "punch" comme diraient les Anglais, qui force un gouvernement à rester sur ses gardes et à surveiller ses manoeuvres.

Les Libéraux se sentent décidément affaiblis et leur difficulté de trouver des candidats pour remplacer leur chef démissionnaire laissent pressentir la nécessité de longs mois de travail ardu pour redonner au parti son dynamisme. Et qui sait s'ils n'ont pas à courir contre la montre car il n'est pas impossible que le gouvernement Weir ne profite de la déconfiture de ses principaux adversaires pour annoncer des élections.

Entre-temps, le Nouveau Parti Démocrate se démène comme la mouche de La Fontaine pour énerver et stimuler les bêtes de trait du coche gouvernemental. Le NPD ne se gêne pas de dire à qui veut l'entendre qu'il est devenu, pour toutes fins pratiques, le véritable parti d'Opposition, qu'il a les Libéraux à sa remorque.

Il est certain qu'avec le projet de loi sur l'assurance-frais médicaux et l'attitude récalcitrante adoptée par certains médecins, les Néo-démocrates ont pu faire valoir leur souci de défendre le petit peuple. Le nouveau député de Churchill, Joe Borowski, ne manque pas de couleur quand il s'en prend à tous ceux qui, selon lui, se taillent une belle vie en travaillant parmi les pauvres gens.

M. Borowski s'est fait reprendre quelquefois pour ses remarques peu "parlementaires" (il a osé désigner par "those guys" les "honorables" messieurs du parti au pouvoir!), mais ces petits lapsus injectaient un peu de vie dans des débats souvent ternes et monotones. D'ailleurs, les quelques écarts de langage du député de Churchill ne manquent guère plus au décorum de la Chambre que la tenue avachie de certains ministres du gouvernement. Ce n'est pas en regardant ce qui se passe en Chambre à certains jours que les jeunes apprendraient des manières!

Un des grands chevaux de bataille des Néo-démocrates, c'est l'affaire de South Indian Lake. M. Russ Paulley, chef du NPD, n'a pas ménagé à ce sujet le ministre des Ressources naturelles, M. Harry Enns, contre lequel il a présenté une motion de blâme demandant que le salaire du ministre soit réduit de $15,600 à 98 cents! La résolution a été rejetée par 26 voix contre 23.

Si, ce jour-là, par un certain hasard, quelque maladie avait décimé les rangs des Conservateurs, le malheureux ministre aurait peut-être été obligé de gagner sa vie en allant faire la pêche dans le South Indian Lake!

La stratégie des Néo-démocrates a marqué des points quand ils ont réussi à damer le pion au gouvernement en proposant que les Indiens aient droit d'être élus membres des commissions scolaires.

Le gouvernement, qui avait l'intention de présenter une résolution, ne pouvait courir le risque d'être accusé à la fois de politique partisane et de discrimination en bloquant la proposition néo-démocratique. L'Assemblée donna donc son appui unanime à la résolution.

Le député de St-Boniface

A son collègue libéral, M. Hillhouse, qui avait annoncé à la Chambre que le député de St-Boniface ne se porterait pas candidat à la tête du parti libéral lors du congrès de mai prochain, M. Laurent Desjardins répliqua qu'il n'avait pas besoin de M. Hillhouse comme agent! C'est un fait bien connu que MM. Desjardins et Hillhouse voient rarement les choses du même oeil!

Lundi dernier, une question de M. Desjardins a amené le ministre de l'Education à révéler quelque peu l'attitude du gouvernement au sujet de l'usage du français.

Faisant remarquer que le gouvernement devait donner priorité à l'unité nationale sur l'esprit de parti et que les Canadiens francophones devaient pouvoir se sentir chez eux partout au Canada, M. Desjardins a de nouveau demandé au gouvernement Weir ce qu'il entendait par sa rengaine de "gradualism" et a interrogé le ministre de l'Education sur le progrès accompli depuis deux ans que le bill 59 existe.

M. Craik a répondu entre autres choses que le gouvernement prenait en considération l'établissement d'écoles françaises dans la région urbaine et qu'il est possible que l'on utilise la télévision pour enseigner le français aux élèves du cours primaire.

Le ministre a aussi déclaré que le gouvernement était d'accord avec le principe d'étendre l'usage du français comme langue d'enseignement et que l'on cherchait présentement le meilleur moyen d'y parvenir.

ÉDITORIAL

Les rapports entre parents et enseignants francophones

Dimanche prochain, 13 avril, les Associations Parents et Maîtres du Manitoba français tiendront leur congrès annuel à St-Adolphe. Combien d'associations locales y enverront-elles leurs délégués, il est assez difficile de le prédire. On ne peut qu'espérer que les grands centres franco-manitobains — ils se connaissent! — ne brilleront pas par leur absence comme l'année dernière!

Quand on connait l'influence énorme que l'école (élémentaire et secondaire) aura toujours sur la mentalité du jeune, de quelque milieu qu'il soit, on ne parvient pas à s'expliquer pourquoi de si nombreux parents et enseignants restent en marge d'un mouvement qui vise à encourager une étroite collaboration entre tous ceux qui s'occupent de former les jeunes. Ceux-ci ne s'épanouissent pleinement que là où il y a harmonie et bonne entente entre le foyer et l'école. Parents et enseignants doivent chercher à harmoniser leurs attitudes et convictions profondes en face des grandes valeurs de la vie humaine et chrétienne. Il serait cruel d'exposer l'enfant à un écartèlement de l'esprit et du coeur, tout simplement parce que parents et maîtres ne veulent pas être assez adultes pour se parler et s'entendre sur ce qui compte le plus dans la vie.

Il est assez notoire qu'en milieux franco-manitobains comme ailleurs des parents et des enseignants se moquent pratiquement de tous les efforts accomplis par les Associations Parents et Maîtres en vue de rendre l'éducation scolaire toujours plus efficace. Il est également notoire que ce sont ces mêmes parents et maîtres qui se critiquent mutuellement en même temps qu'ils démolissent le travail que les autres parents et maîtres cherchent à élaborer ensemble.

S'il y a un voeu à émettre, c'est que dimanche prochain, à St-Adolphe, la salle soit bondée de parents et d'enseignants francophones fermement décidés d'élargir leur dialogue, de lui donner plus de portée et de lui ouvrir de nouvelles avenues. Il faut aussi souhaiter que les jeunes parents et les jeunes enseignants laïcs soient fortement représentés. Leur présence est nécessaire si l'on veut établir un programme sérieux et réaliste.

J.-P. A.

Retour à l'ancien temps

Au rythme où se fait actuellement la livraison du courrier, tant des lettres que des journaux, c'est à se demander si ces messieurs responsables de notre service des postes ne sont pas en train de se moquer du public et d'abuser de sa patience.

Il serait sans doute injuste de faire porter le blâme sur tous les employés des postes mais il y a sûrement quelque chose qui ne tourne pas rond dans cette affaire. Sinon, comment expliquer qu'avec tout le personnel et les installations modernes dont il dispose, le Ministère des Postes ne parvient pas à nous donner un service au moins égal à celui que nous avions avant la grève de l'été dernier? Ne paie-t-on pas assez cher pour cinq jours de service? Pourquoi tant de retard dans la livraison des journaux et même des lettres alors que nos moyens de transport sont aujourd'hui très rapides?

La direction des postes et les syndicats ont beau nous donner toutes sortes d'explications, il reste qu'en dernière analyse on a l'impression d'avoir affaire à des gens qui cherchent plus à se tailler un petit fromage qu'à servir le public.

En somme on en vient à une forme de fonctionnarisme aussi désagréable qu'inefficace. Et ce serait cela le progrès?

J.-P. A.

Une belle réussite

Nous lisions dans la chronique de St-Jean-Baptiste, la semaine dernière, que quarante-cinq élèves de l'endroit ont participé récemment au festival de musique d'Altona. Tous étaient des élèves de piano. Quarante-cinq jeunes musiciens d'un même centre rural, voilà une réussite extraordinaire. Les gens de St-Jean-Baptiste ont raison d'en être fiers. Nous espérons que leur exemple sera imité par d'autres. Il faut aussi féliciter la maîtresse de musique, une religieuse, qui a réussi ce tour de force de préparer un nombre aussi imposant de participants. Cela fait rêver au temps où l'enseignement accordait une place privilégiée à la formation musicale, comme c'est le cas dans des pays très avancés en formation culturelle tels que l'Allemagne et la Hollande. Ici, nos technocrates de l'éducation n'ont que des symboles mathématiques en tête et n'ont cure de la formation artistique et musicale de nos jeunes.

En attendant, nous souhaitons voir des jeunes de St-Jean-Baptiste au grand festival de musique du Manitoba à Winnipeg l'année prochaine.

J.-P. A.

Le bilinguisme, question vitale pour l'unité canadienne

— Jean Marchand

TORONTO—Au cours d'une assemblée mixte du Canadian Club et de l'Association des Prospecteurs et Industriels miniers, à Toronto, le lundi 4 mars, M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique, s'en est pris à l'organisation des Etats généraux qui venait d'opter à Montréal pour un Québec républicain doté d'une seule langue officielle.

En affirmant qu'un Canada bilingue est impossible, a déclaré M. Marchand, les Etats généraux adoptent la même attitude "étroite que les Canadiens anglophones prenaient il y a quelques années."

"La vérité, c'est que nous pouvons avoir un pays bilingue, sans imposer une langue à quiconque", a affirmé le ministre.

"Nous voulons que ce pays soit partout le nôtre. Si je suis ministre de la Couronne, vous ne pouvez accepter que je ne comprenne pas votre langue. La réciproque est aussi vraie".

Ce n'est pas une question d'argent, a ajouté M. Marchand, même si un pays bilingue coûte plus cher qu'un pays unilingue.

"C'est d'abord un problème d'attitudes. La seule façon de garder le Canada uni est d'avoir pour chacun une politique de bilinguisme saine et juste".

Ceci ne signifie pas que tout doive devenir bilingue au Canada, a expliqué M. Marchand. Mais les Canadiens français doivent pouvoir transiger avec le gouvernement et aller en Cour dans leur propre langue. La même politique s'applique aux Canadiens anglais.

Opération unité

"Tant et aussi longtemps, a dit M. Marchand, qu'un nombre important de Canadiens français considéreront leurs compatriotes anglophones comme des impérialistes — colonisateurs déterminés à les assimiler par tous les moyens, l'opération unité sera infructueuse.

(Suite à la neuvième page)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.



Après tout, c'est le printemps!
On peut se permettre un peu de fantaisie du moins si l'on habite en ville, près d'un trottoir de ciment.
(Photo TTS)

Le dilemme de South Indian Lake

Près de 600 personnes à relocaliser pour faire place à un réservoir

La Manitoba Hydro fait présentement face à un problème sérieux en rapport avec l'aménagement de Kettle Rapids, sur le fleuve Nelson. On sait que ce projet qui coûtera dans les $29 millions aux contribuables manitobains aura une puissance installée de 1,200,000 KV.

Un peu comme Manic 3 au Québec, l'aménagement de Kettle Rapids pose plusieurs problèmes aux experts, ainsi qu'aux ordinatrices. Cependant, dans ces immenses projets, même si la machine essaie de tenir compte de toutes les données et de tous les facteurs, il en est un difficilement quantifiable et hautement imprévisible: c'est le facteur humain. Ainsi au Manitoba, pour mener à bonne fin le vaste complexe hydroélectrique de Kettle Rapids, la compagnie de l'Etat devra hausser le niveau d'un lac de 35 pieds et, par le fait même, submerger un territoire habité par près de 600 Indiens et Métis.

L'aspect technique du problème

Le projet lui-même consiste à grossir le débit du fleuve Nelson en amont du barrage de Kettle Rapids, afin d'obtenir toute l'énergie possible du fleuve, et en même temps utiliser le "Southern Indian Lake" comme réservoir. L'ouvrage sera d'envergure si on considère qu'il faudra détourner 80 pour cent du débit de la rivière Churchill qui se déverse dans le "Southern Indian Lake" par la partie nord-est. Cette masse d'eau additionnelle viendra grossir le potentiel énergétique du fleuve Nelson de plus de 50 pour cent.

Suivant les prévisions des ingénieurs de la Manitoba Hydro, les travaux devraient se terminer en 1972 et c'est à ce moment-là que les territoires de chasse et de pêche des Indiens devraient être inondés. En fait, il semble bien que la Manitoba Hydro ait exploré plusieurs autres possibilités avant d'arrêter son choix sur le projet "Southern Indian Lake". Après avoir rejeté tour à tour, quatre autres projets, les ingénieurs en sont venus à la conclusion que le projet de détournement de la rivière Churchill était le plus économique et le plus facile à réaliser, compte tenu des possibilités géographiques et techniques qui s'offraient.

On a songé, bien sûr, à utiliser l'énergie atomique. Mais il aurait fallu édifier une centrale trop importante pour les besoins de la région, de sorte qu'elle n'aurait pas été rentable. Quelques professeurs de l'université de Manitoba ont proposé une solution de rechange qui aurait permis d'utiliser le lac comme réservoir, tout en le conservant à son niveau actuel. Malheureusement un tel projet entraînerait des déboursés additionnels de $28,000,000. Ce qui aurait, en quelque sorte, pour effet de doubler le coût du projet Kettle Rapids.

L'aspect humain

Ce sont là les données techniques du projet. Fort simple en apparence, la hausse de 35 pieds, que subira le niveau du "Southern Indian Lake", suscite un grave problème pour près de six cent personnes qui habitent un territoire riche en gibier et en poissons, situé à environ 450 milles de Winnipeg dans la partie nord-ouest du Manitoba.

Certains, parmi les Indiens, prétendent même qu'il se pêche dans les lacs environnants plus d'un million de livres de poissons chaque année. D'ailleurs la majeure partie du revenu de ces Indiens "Cris" et de ces Métis provient de la chasse et de la pêche.

Qui sont ces Indiens? Ils forment un groupe très autonome... Ils sont reconnus comme un des groupes d'Indiens les plus capables de subvenir à leurs propres besoins. La chasse et la pêche assurent un revenu annuel moyen de $3,200 aux Indiens établis sur les bords du "Southern Indian Lake".

La plupart de ces Indiens, auxquels se sont ajoutés les Métis, viennent de la réserve de Nelson House. Partis de leur réserve, il y a un peu plus de cinquante ans, ils ont voulu aller plus au nord, attirés par les riches territoires de chasse et les lacs poissonneux. Ils ont donc quitté la réserve pour se lancer à l'aventure dans les régions les plus sauvages du Manitoba.

Comment vivent-ils?

Petit à petit, ils se sont établis sur les bords du "Southern Indian Lake" et ils se sont intégrés à ce décor rude et fertile. La petite communauté indienne compte maintenant une école, une succursale des magasins de la Compagnie de la baie d'Hudson, ainsi que des églises.

Afin de rendre justice à tout le monde, une commission manitobaine a siégé au mois de janvier et a tenu des séances publiques où tous les intéressés ont pu venir défendre leur point de vue. Les Indiens se sont présentés devant la Commission, assistés d'un avocat bien connu de Winnipeg, afin de faire valoir leurs arguments. Certains vont même jusqu'à dire qu'ils préfèrent voir leurs maisons emportées par l'inondation, plutôt que de déménager suivant l'offre de la Manitoba Hydro. D'autres groupes de pression se sont présentés devant la Commission pour soutenir le point de vue des Indiens. L'Eglise presbytérienne, par exemple, a demandé au gouvernement manitobain que des sociologues soient utilisés dans l'élaboration des programmes de relocalisation. Plusieurs des groupes entendus semblent reconnaître la nécessité du projet; mais en même temps ils voudraient trouver la solution la plus avantageuse pour ceux qui devront plier bagage en 1972.

Plus de 130 Indiens ont assisté aux séances de la Commission. Le gouvernement leur avait fourni des interprètes qui traduisaient dans la langue "Cris" les explications que tentaient de leur donner les responsables de l'aménagement "Southern Indian Lake". Pourquoi les Indiens et les Métis s'acharnent-ils tant à refuser les offres de la compagnie d'électricité? Certains vont répondre qu'ils se souviennent d'une expérience semblable au lac Reindeer en 1939 où une inondation avait fait disparaître les territoires de chasse. Et que

(Suite à la neuvième page)

$352 millions en bière, vin et spiritieux au Québec!

QUEBEC — Les Québécois se sont de nouveau distingués par leurs capacités d'ingurgitation au cours de l'année 1967-68. Pendant cette période, soit du 1er avril 1967 au 30 mars 1968, les citoyens de la Belle province ont acheté pour plus de $197 millions de vins et de spiritueux et pour plus de $155 millions de bière!

Il s'agit d'une hausse de plus de 12 pour cent.

En 1966-67, les ventes de vins et de spiritueux avaient atteint $176 millions tandis que les ventes de bière s'étaient chiffrées à $144 millions.

Ce rapport ne couvre pas la période durant laquelle les employés de la Régie des Alcools du Québec ont été en grève.

Au sujet des revenus mêmes de la RAQ, on constate un revenu net de $98,159,223, comparativement à $88,707,174 l'année précédente.

En gallons, tous les dollars cités plus haut représentent les augmentations suivantes: spiritueux, vins et bières vendus par la RAQ: 9,242,000 gallons, comparativement à 8,279,000; bières vendues par les brasseries: 94,099,680, comparativement à 88,788,632.

Le contrôleur général des comptes du Fédéral relève de nombreuses dépenses inutiles

OTTAWA — Quelque $7.5 millions de plus que prévu pour Habitat 67, sept millions de trop pour deux pavillons thématiques, $148,000 dépensés par Radio-Canada pour la location d'une conciergerie inutilisée pendant l'Expo 67, telles sont les coûteuses révélations que le contrôleur général des comptes, M. Maxwell Henderson, vient de faire dans son rapport sur l'année fiscale 1967-1968.

Dans un document de 327 pages déposé mercredi dernier à la Chambre des Communes, M. Henderson met en évidence un grand nombre de dépenses inutiles, imprévues, effectuées par le trésor, des sociétés de la Couronne, la Compagnie de l'Expo 67 ou les forces armées du Canada.

Le contrôleur général n'hésite pas en outre à qualifier de "pure bienveillance" certaines sommes qui, selon lui, ont été indûment versées à des entrepreneurs et à un adjoint spécial d'un ministre démissionnaire; il estime également que certains frais de déplacements d'officiers et soldats des forces armées ont été payés sur représentations frauduleuses.

HABITAT 67 — $7,472,000 de plus que ne le prévoyaient les devis. Le contrôleur général reconnait que de cette somme, $1,150,000 peuvent être imputés au retard de livraison des plans et au manque de spécifications de l'entrepreneur. Le rapport souligne que les 115 unités terminées et les 43 abandonnées à mi-chemin d'Habitat 67 ont coûté au total $17,982,000, soit 71 p. cent de plus que le devis original.

EXPO 67 — M. Henderson a refusé son satisfecit au montant des recettes de l'exposition. Sur un total de $140,948,000, son rapport rejette la justification de $101,438,000, parce que très mal calculées. Par ailleurs, deux contrats concernant la construction de deux pavillons thématiques, alloués au prix total de $11,236,000, ont finalement coûté $20,560,000 y compris $2,268,000 en honoraires d'architectes.

En outre, les structures de l'Expo 67 ont coûté approximativement $199,725,000. La compagnie les a vendues pour un dollar symbolique aux gouvernements fédéral, provincial et à la ville de Montréal. A elle seule, celle-ci en a obtenu pour $135,000,000.

RADIO-CANADA — La société a loué pour $148,000 une conciergerie destinée à loger ses employés pendant l'Expo, mais ceux-ci ont préféré loger ailleurs, occasionnant ainsi une dépense supplémentaire de $40,000.

DEFENSE — Quelque sept millions ont été dépensés en projets de conversion de sept destroyers avant l'établissement du devis. Celui-ci se montait à $56 millions au départ, mais il atteignit finalement $69 millions. Le programme a été ramené à quatre bâtiments, les trois autres devant être envoyés en chantier en août prochain, si le Trésor approuve les dépenses supplémentaires.

Par ailleurs, il n'a pas encore été possible de déterminer la part "improductive" des $16,500,000 dépensés dans l'installation d'équipement de contrôle et de navigation en vol de 32 avions. Ce programme, prévu au départ pour 76 appareils, ne devait coûter que $9,700,000.

SOCIETE DE LA COURONNE — Une fonderie appartenant à l'Etat, construite en 1951 à Haley Station, près de Renfrew, en Ontario, au coût de $2,700,000 et estimée à $431,000 par l'évaluation municipale, a été vendue pour $165,000 à une compagnie qui a en outre reçu un prêt fédéral de modernisation de $457,000, dont la moitié seulement est remboursable au bout de cinq ans.

BANQUES — Les établissements à charte ne payent aucun intérêt au gouvernement pour ses dépôts qui totalisent $100 millions, ceci bien que la loi des banques n'autorise pas le gouvernement à leur laisser des dépôts improductifs d'intérêt.

MINISTERES — Un adjoint spécial d'un ministre fédéral démissionnaire a continué à se rendre à son bureau de Québec pendant six mois, bien que ses fonctions aient pris fin avec le départ de son patron. Il a réclamé et obtenu le paiement de son salaire pendant ces six mois. Il avait en fait droit à un mois de salaire de dédit.

SANTE — Un hôpital a perçu par erreur une subvention de $109,000 pour agrandir ses locaux, alors qu'il avait demandé $46,000 seulement.

D'autre part, les prix des repas des vétérans dans les hôpitaux n'ont pas changé depuis 1952 et sont inférieurs au prix de revient. Tout en reconnaissant que ces repas doivent être subventionnés par le gouvernement, l'auditeur général conseille une révision du régime des prix.

EDUCATION — Une commission scolaire chargée de l'éducation du personnel des forces armées, a perçu $171,000 de plus que prévu. De cette somme, $34,000 ont été récupérés et le solde sera remboursé au cours des huit prochaines années.

La Société pour l'expansion des exportations

OTTAWA — La Chambre des Communes a adopté en première lecture, la semaine dernière, un projet de loi, en vue de l'établissement d'une société dite "Société pour l'expansion des exportations".

Le gouvernement estime que la stabilité et le progrès de l'économie du Canada sont intimement liés au maintien et à l'augmentation du volume de nos exportations. Il entend donc s'assurer, au moyen de cette loi et de mesures administratives complémentaires, que les dispositions visant à financer les exportations et à mobiliser les crédits à l'exportation du secteur privé soient suffisantes et concurrentielles, compte tenu des besoins de l'économie tout entière et des ressources disponibles.

Le caractère du français

Le peuple français, mêlé à l'origine de Celtes, de Romains, de Germains, est fort d'une unité nationale qui donne à son corps social un caractère facile à discerner, tant il s'est affirmé avec éclat au cours de l'Histoire.

Le Français est esprit plus que raison, et coeur plus que volonté. On ne le prend pas, il se donne. Son maître peut le conquérir par habileté, mais non point le réduire par la force. Il est à qui le gouverne, si celui-ci sait mériter sa confiance et la garder. Il ne supporte pas qu'on le trompe, et sa révolte est prompte et terrible. Mais la brièveté même de ses emportements montre qu'il n'est pas lui-même dans ses extrémités de servilité ou d'anarchie. Si son âme collective est sujette aux emballements et se montre impulsive dans l'aventure qui porte aux excès, son esprit communautaire y remédie vite en revenant d'instinct au bon sens, comme à la qualité naturelle, héréditaire de sa race.

Il est plus facilement séduit par la parole que convaincu par les faits, et trop souvent il se contente des mots qu'on lui prodigue ou des choses qu'on lui promet. Il sait à merveille l'art d'improviser, ce qui ne le prépare guère au labeur patient et tenace. Il s'assimile avec bonheur les idées les plus diverses, aussi est-il prédisposé à se montrer un esprit généralisateur et superficiel. Plus curieux de discerner l'erreur que soucieux de la vaincre, il se persuade volontiers que la raison soumet l'instinct et que le droit contraint la force. Sans doute l'opinion l'influence plus que l'expérience. Mais vienne l'épreuve, il réagit avec une spontanéité et une exactitude qui trompent le calcul et déconcertent l'adversaire.

Sa sensibilité affinée le dispose à la courtoisie des moeurs comme elle le garde de la brutalité des passions. Il se moque avec esprit parce qu'il a la pudeur de ses sentiments, sachant qu'il lui faut plus que quiconque vaincre son émotion et réserver sa tendresse. De même, il dénonce en toute occasion les défauts qu'il possède et dont il prend même plaisir à faire état, car s'il ne doute pas des qualités qui lui sont propres, il entend ne pas les manifester sans raison.

S'il est souvent indocile et s'il ne se plie pas facilement aux exigences de la discipline, les difficultés qui peuvent en résulter ne le trouvent jamais hésitant ou embarrassé. Son esprit d'initiative intervient presque toujours à temps pour corriger les fautes dues à son imprévoyance ou les erreurs dues à son inconstance. Intuitif et spontané, il devine avant de comprendre. Il ébauche avec talent, et préfère peu de science à beaucoup d'érudition. Il crée, et les autres perfectionnent. Il invente, et les autres exploitent, Hélas! il sème, et les autres récoltent.

Il n'aime pas le travail dont il n'a pas l'initiative et dont il ne comprend pas la raison. Mais lorsqu'il est maître de son ouvrage, il fait son métier avec autant de goût que de plaisir. L'art est naturellement dans son oeuvre comme l'esprit est dans son propos. Il est à la fois artisan et artiste.

Le Français recherche l'aisance mais ne désire pas le luxe, et s'il faut à son effort une raison, l'amour-propre la donnera plus que l'argent. La plus petite gloire, le plus modeste honneur le trouvent toujours plus attentif et résolu que le profit et la richesse. Son esprit critique, toujours en éveil, l'inclinerait parfois à considérer l'inutilité d'agir, si dans le moment même il ne se déterminerait pour les motifs que lui dicte sa conscience. Plus que toutes les meilleures raisons, le sentiment le guide et le soutient. Qu'il soit ému dans son coeur, il est aussitôt prêt à servir avec passion toute cause, même la plus désespérée en apparence, pourvu qu'elle lui paraisse juste, pourvu qu'elle soit humaine. Car c'est alors qu'il se retrouve fidèle à lui-même, brave jusqu'à la témérité, généreux jusqu'au sacrifice.

Parce que sa nature profonde est accordée au paysage harmonieux de sa terre et à la douceur même de son climat, le Français n'a d'autre ambition que de vivre au rythme qui lui est familier, dans la tranquillité de son foyer, dans l'agrément de son métier, dans la sécurité de son pays, au milieu d'un monde qu'il veut libre, parce qu'il se sent en communion d'âme avec tous les hommes.

Tel est le Français. Vous qui savez le comprendre et qui comptez sur son estime et sur son amitié, laissez-le exercer sa verve et répandre sa gaieté. Il vous donnera tout le reste par surcroît. Et s'il est vrai que la France a encore un témoignage à donner au monde, si la France a toujours vocation et mission de culture et de civilisation, c'est parce que le Français s'explique et se justifie par plus de mille ans de chrétienté qui ont fait la noblesse de la race et le génie de la nation.

François de la NOE

(Extrait de "Lisez et Choisissez", 62-68)

Nos lecteurs nous écrivent

Réponse à un Québécois

Si M. l'abbé Pageau demande une réponse à son frère, il serait peut-être bon de regarder les deux côtés de la médaille et de prendre connaissance des opinions en dehors du Québec. Il est bien beau d'être maître chez soi, de travailler dans sa langue, mais quant à peu près tous les media nous disent qu'il y a 8 pour cent de chômage chez vous, qu'un grand nombre travaillent pour des salaires de famine, que la plupart des firmes appartiennent à des anglais, pourrez-vous les forcer à apprendre le français? Des rumeurs veulent que des compagnies se procurent du terrain dans l'Ontario et avertissent leurs employés de ne pas acheter de maisons, car le moment où Québec se sépare, ils sont prêts à déménager. Que d'autres choses imprévoyables pourraient arriver, un saut bien risqué à l'avis de beaucoup de gens! Après que le Canada eut acquis une réputation mondiale, que les yeux se tournaient vers lui, voilà que maintenant des pays s'inquiètent, s'interrogent. Quel dommage et je dirais même vandalisme prémédité. Nos voisins n'ont pas manqué de questionner notre premier ministre à ce sujet lors de sa rencontre avec M. Nixon. Les pays deviennent grands et puissants par l'argent qu'ils possèdent, c'est le nerf de la vie et de la guerre et nous Canadiens français n'en avons pas. Si vous avez une population majoritaire, vous êtes encore paralysés par ce fait si important. Pourquoi ne pas être réaliste, à bâtir plutôt que de détruire, à travailler, à rehausser le niveau de vie de vos gens ce qui les inciteraient beaucoup plus à chérir leur langue. Ventre affamé n'a pas d'oreilles! Pourquoi ces vieilles rengaines qui fomentent la haine et préparent la ruine, quand partout on prêche l'amour.

Chez nous c'est une autre histoire, sans doute il nous faudra toujours combattre, car à moins de trouver des Dollard des Ormeaux ici et là, il serait bien difficile de rapporter des victoires éclatantes avec une armée de 8 contre une de 92. Mais si nous ne défonçons pas les portes ouvertes et que nous continuions d'être patients, encore un peu il y a espérance.

Je suis encore plus confiante lorsque je vois des programmes, comme celui de dimanche, dans langue vivante. Des professeurs de l'Alberta nous donnaient des chiffres; 6,800 étudiants albertains apprennent le français; un grand nombre sont anglais. Quand il y a dix ans il n'y avait que deux cours, ils en ont maintenant six. Dans l'Ontario, les Maritimes et la Saskatchewan, même à Maillardville, on nous montre de grandes améliorations lorsque quelques années passées la situation paraissait désespérée.

N'emplissons pas nos mains de pierres pour les leur jeter; gardons-les libres pour les leur tendre, car après tout, qu'on le veuille ou non, il nous faudra toujours vivre avec eux et faisons plutôt notre examen de conscience pour voir si nous avons pris nos responsabilités d'adultes, si nous avons choisi et projeté devant nos jeunes ce qu'il y avait de beau dans notre culture, ce qu'il y avait de riche dans notre littérature, et concentrons nos efforts dans ce but. Si nous avons préparé un bloc de résistance par le Rallye, eux aussi se sont ralliés par les programmes d'opinions libres aux postes anglais, je les ai entendus maintes et maintes fois.

Une autre preuve: la défaite de tous les candidats libéraux qui ont pour chef un Canadien français, n'en soyons pas surpris et travaillons à ramener le calme dans les esprits échauffés.

Si nous avons des moments de crainte et que nous nous sentions abattus, n'oublions pas quel l'on prophétise notre disparition depuis 50 ans et que nous sommes plus vivants que jamais, mais que nous ne pourrons jamais nous reposer sur nos lauriers, c'est l'avis d'un grand nombre avec lesquels je discute.

Cependant, M. Pageau, votre pessimisme exagéré n'est pas fondé, nous sommes aussi bien chez nous que dans n'importe quel pays.

Mme Emma Ayotte,
St-Boniface, 31-3-69.

A la religieuse de l'Ouest

Votre réponse à Josette Gervais (voir La Liberté et le Patriote, 26 mars, page 3) vous fait honneur et peut inspirer l'estime due à tout consacré au Seigneur. Mais je me permets de dialoguer au sujet du costume religieux traditionnel que vous qualifiez de désuet, moyenâgeux, signe de la consécration dans une perspective négative...

Tout en félicitant Josette pour sa courageuse protestation, résultante d'une douloureuse impression et reflet d'une mentalité clairvoyante, je veux, ma Soeur, la consoler et compléter votre explication incomplète à la lumière de "Perfectae Caritatis" et à celle d'un professeur de théologie à l'Université de Montréal, laïque et chrétien authentique.

Josette sera heureuse de savoir ce que dit le Concile Vatican II, dans une perspective très positive: "L'habit religieux, signe de la consécration à Dieu, doit être simple et modeste, à la fois pauvre et décent, adapté aux exigences de la santé et accommodé aux circonstances de temps et de lieux ainsi qu'aux besoins de l'apostolat. On modifiera l'habit qui ne correspond pas à ces normes" (P.C., no 17).

De plus dans une récente allocution de Sa Sainteté Paul VI du 17 février 1969, allocution intitulée: "Le Prêtre, un homme pas comme les autres", allocution qui pourrait être intitulée: "La Religieuse, une femme pas comme les autres", le Pape nous dit pour éclairer les prêtres et les fidèles: "Il faut faire attention. Le besoin et même le devoir de la mission efficace et insérée dans la réalité sociale peut produire des inconvénients... comme celui, assez répandu aujourd'hui, de vouloir faire du prêtre un homme comme n'importe quel autre par l'habit, la profession profane, la fréquentation des spectacles..." Plus loin, il ajoute: "Est-ce ainsi que doit être comprise la magistrale parole de Jésus qui nous veut dans le monde, mais non du monde? Si par un propos mal compris d'assimilation, le religieux se dépouille du signe de sa consécration, il peut se produire un effet contraire à celui qu'un abandon imprudent avait fait espérer: l'efficacité, le renouveau, la modernité". Et encore plus loin: "Il faut faire attention. Ce désir d'insérer le prêtre dans le complexe où se déroule sa vie, est bon, mais le propos de briser l'écorce d'une condition cristallisée et privilégiée peut se traduire en une suggestion gravement erronée qui peut paralyser la vocation sacerdotale dans ce qu'elle a de plus intime, de plus charismatique, de plus fécond, et peut détruire d'un coup l'édifice de l'efficacité pastorale du sacerdoce". Le parallèle entre les prêtres et les consacrées est transparent. D'ailleurs, s'adressant aux religieuses elles-mêmes, en 1965, Paul VI n'avait-il pas dit: "Votre vie consacrée exige un style de vie particulier, une protection, une mentalité poussée jusqu'aux renoncements les plus radicaux"?

Je ne sais pas si, du haut du ciel, les premiers chrétiens qui voient les sorties massives de nos communautés comme les trop nombreuses défections de théologiens célèbres, pourraient encore dire: "Voyez comme ils s'aiment"!

Mais donnons à Josette Gervais des faits éloquents qui lui redonneront l'estime que mérite la religieuse quand elle garde la mentalité du renoncement, celle de notre Sauveur, dans ce temps privilégié de la semaine sainte.

Il s'agit de 10,000 Soeurs Slovaques sous la domination communiste. Depuis 20 ans, elles travaillent dans des manufactures étatisées. Par tous les moyens, les agents du gouvernement ont essayé de leur faire abandonner leur costume pour s'intégrer au monde, pour mieux s'adapter à leur milieu de travail. Après mille tentatives insidieuses de la part des agents, elles ont déclaré: "On veut nous forcer à abandonner notre costume. Mais nous sommes décidées à nous défendre jusqu'au bout, et même à aller en prison..." Elles agissent ainsi parce qu'elles voient un signe de solidarité, d'unité et de témoignage justement dans un monde sécularisé. Elles sont fortes devant les efforts de Satan, même quand elles auraient des motifs valables pour travailler dans des manufactures de l'Etat.

Je vous souhaite Josette et à toutes vos amies, la joie prochaine éprouvée récemment par une fillette de onze ans au Wisconsin; elle courut à sa mère en disant: "Mama, mama, guess what I saw! A real live nun, in a habit and even with a rosary"! Rappelez-vous que le monde exige que la Soeur apparaisse dans son habit comme un symbole de pauvreté, de charité, de don de soi au prochain. Et ce monde exigeant le signe visible, commence à s'inquiéter: "Ce n'est pas à tort que le coeur se serre, qu'il se prend d'inquiétude en face de cette emprise du monde moderne... Si au moins une voix se levait et nous disait: 'C'en est assez, arrêtez'! Et je tais ce qui suit... Vous me croiriez brutale de vous livrer la pensée entière de ces jeunes de Montréal . . . Ce n'est pas en étant comme tout le monde que la religieuse qui n'en est pas une, aura plus de sympathie".

Et ce professeur d'université à Montréal même; il se demande "combien de désirs moins évangéliques se glissent inconsciemment dans cet engouement, dans cette hâte d'abandonner tout signe religieux distinctif... dans cette crise d'intégration aux réalités terrestres, crise de foi surnaturelle; on parle d'apostolat auprès des laïques ou des non-croyants; faudrait-il un jour songer systématiquement à l'apostolat auprès des prêtres et des religieux?". Je me demande s'il n'y a pas une recherche raffinée de gloire à défroquer? L'héroïsme aujourd'hui, c'est de rester. C'est peut-être aussi le prophétisme. Ce théologien laïque se dit effaré devant l'insouciance où prêtres et religieux considèrent leur célibat, leur style de vie. S'ils jouent à s'identifier le plus adéquatement possible aux laïques, forcément, tôt ou tard, ils sortiront, ils seront réduits à l'état laïc.

Si le faux prophète captieux se revêt de lumière pour insinuer l'erreur, le Christ nous dit qu'on reconnait l'arbre à ses fruits. Le renouveau actuel, l'adaptation radicale quasi générale de "l'enveloppe" du religieux ne compte que de rares fruits... Ne serait-ce pas là une des raisons profondes pour le manque de vocations sacerdotales et religieuses? Les jeunes sont encore appelés à une vocation supérieure. Ils sont encore généreux. Mais ils veulent quitter le monde et suivre le Christ, non pas retrouver le monde plus blasé que celui auquel ils renoncent. Ils sentent d'instinct que le religieux est un homme à part, séparé... "qui fuit ce que le monde recherche, et recherche ce que le monde fuit" (S. S. Paul VI). "Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres; puis viens et suis-moi" (Mt. 19, 21).

Soeur A. R., également religieuse de l'Ouest.

* * *

N.D.L.R. — Voici la seconde religieuse qui nous écrit sur le même sujet et nous demande de ne pas révéler son nom. Nous acceptons de le faire encore cette fois mais ce sera peut-être la dernière. S'il en coûte trop de faire connaitre son identité au grand public, on pourrait peut-être circonvenir à la difficulté en révélant l'âge et la communauté de chaque correspondante!



Un nouvel honneur échoit au photographe bien connu, M. Louis Perrin, de St-Boniface, propriétaire de Perrin du Manitoba. Il fut élu président de la Professional Photographers Association of Manitoba le 2 avril dernier. Cette association compte plus de 100 membres au Manitoba, à la tête des Lacs et en Saskatchewan, et est affiliée à la Professional Photographers Association of America.

M. Perrin sera le coordonnateur pour le congrès de la Professional Photographers Association of Western Canada qui aura lieu à Calgary vers la fin du mois d'avril, sous le patronage des quatre associations de photographes professionnels de l'Ouest.

M. Perrin arrive de Houston, Texas, où il a suivi des cours spécialisés en photographies prises sur le vif pour les mariages, appelées "Wedding Casuals". Lors d'une exposition de photos qui eut lieu récemment et où on comptait 150 inscriptions, dont 67 du Manitoba, 5 de celles de M. Perrin furent acceptées. Certaines des photos de cette exposition figureront au congrès de Calgary, puis à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg.

Outre les postes qu'il a occupés au sein de l'Association des Photographes professionnels du Manitoba, M. Perrin est vice-président de la Chambre de Commerce de St-Boniface, membre actif du Club Sertoma et des Chevaliers de Colomb.

M. Perrin est un des photographes les plus expérimentés et les mieux qualifiés de Winnipeg et continue sans cesse à se perfectionner.

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. Guy-D. Jubinville, C.P. 64, St-Adolphe, du 7 avril.
M. Lucienne Yarjau, Notre-Dame-de-Lourdes, du 7 avril.
M. Olivier Gagné, St-Pierre, du 8 avril.
M. Jacques Molicard, 209, chemin Speers, St-Boniface, du 8 avril.
M. Denis-R. Marion, C.P. 212, St-Jean-Baptiste, du 9 avril.
Mme Dolorès Timmerman, Somerset, du 9 avril.
M. Louis Huberdeau, St-Lazare, du 10 avril.
M. Norman Dupasquier, St-Jean-Baptiste, du 12 avril.

L'Assurance-chômage

La loi sur l'assurance-chômage — les contributions

La Loi sur l'assurance-chômage est entrée en vigueur au mois d'août 1940, mais ce n'est qu'au mois de juillet 1941 que les employeurs et les employés ont commencé à verser, à parts égales, des contributions à la caisse. Des modifications subséquentes ont étendu le champ d'application de la Loi et en ont adapté les dispositions aux besoins du temps.

Jusqu'à 1943, le plafond d'assujettissement des travailleurs assurés était de $2,000 par année, ce qui représentait une rémunération hebdomadaire de $38.46. Ce plafond a été successivement relevé à $2,400 $46.15 par semaine), en 1943, à $3,120 ($60 par semaine), en 1948, et à $4,800 ($92.31 par semaine), en 1950. De septembre 1959 jusqu'à juin 1968, le plafond d'assujettissement était de $5,460 ($105 par semaine).

Les modifications apportées en 1968 ont haussé le plafond d'assujettissement des salariés à $7,800 ($150 par semaine). Les travailleurs payés à l'heure, à la journée ou à la pièce sont tous assurables, quel que soit leur revenu.

Un salarié cesse d'être assurable dès qu'il reçoit plus de $7,800 par année, à moins qu'il ne demande de rester assuré. Il doit alors payer et sa part et celle que paierait normalement son employeur de la contribution exigible, étant donné que le principe des parts égales ne s'applique plus dans son cas.

De 1941 à 1948, les contributions hebdomadaires d'assurance-chômage allaient de 9c. à 36c., ces contributions étant payées par les employés et les employeurs. De 1948 à 1950, les contributions hebdomadaires allaient de 9c. à 42c., de 1950 à 1955, de 18c. à 54c. et, de 1955 à 1959, de 8c. à 60c.

De septembre 1959 jusqu'à l'adoption des taux courants, les contributions allaient d'un minimum de 10c. à un maximum de 94c. par semaine. Depuis juin 1968, les contributions hebdomadaires vont de 10c. à $1.40.

Les fonds de la Caisse proviennent des contributions versées à parts égales par les employés et les employeurs. L'Etat verse un montant égal à un cinquième des contributions globales et prend à sa charge les frais de fonctionnement de la Commission.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions,
postez à: Mlle R. A. KORNE, 718, avenue Taché, Saint-Boniface 6, Man.

Chronique de CBWFT

Les grands prix du festival du disque

Le dimanche 13 avril, à 7 h 30, Radio-Canada fera **Zoom** sur les grands prix du Festival du disque. Jacques Boulanger, auquel viendra se joindre Claude Landré, animera ce Zoom spécial d'une heure et demie qui nous fera vivre le grand gala qui se déroulera au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Cette grande manifestation qui couronne les journées du Festival du disque revêtira cette année un éclat particulier. Des vedettes internationales ont accepté de prêter leur concours, et nous aurons le plaisir de voir et d'entendre la jeune chanteuse française France Gall, et le grand acteur Laurent Terzieff qui remettra l'un des trophées.

Ginette Reno, Donald Lautrec, Michel Pagiaro chanteront: Yvon Deschamps dira sans doute l'un de ses monologues, et les plus grandes vedettes de la chanson canadienne et du spectacle seront là pour remettre les trophées à leurs camarades, triomphateurs dans les différentes catégories.

Ce gala rend un hommage officiel aux artistes et aux artisans méritants, qu'ils soient chanteur, chanteuse, groupe, diseur, auteur-compositeur-interprète, chansonnier, éditeur, etc.

Une page d'histoire qui n'a ni queue ni tête

Sauf votre respect, **la Prise de Frontenac**, ce n'est pas de la tarte! Ce titre mélancolique laisse d'ailleurs présager l'authenticité historique de la grande aventure des débuts de la colonie qui nous est racontée.

La Prise de Frontenac est une émission spéciale qui rebondira sur vos écrans le mercredi 16 avril, à 20 h. Les glorieux personnages de cette prise en couleur et musique portent des noms déjà célèbres: Frontenac (R. Charlebois), Delard Désormais (Tex), Crème Chantilly (Louise Forestier), Phipps (Nanette), les Sinners (Louis, Francis, Charles, James, Ernest).

L'histoire qui est racontée dans la Prise de Frontenac n'a ni queue ni tête. Nous n'essaierons donc pas de vous la raconter. A vous, au cours de cette émission spéciale du 16 avril d'en démêler l'intrigue... si vous trouvez le moyen de ne pas rire.

La Prise de Frontenac



Les reconnaissez-vous? Eh oui, vous ne vous trompez pas! C'est bien Louise Forestier et Robert Charlebois, incarnant respectivement Crème Chantilly et Frontenac dans une parodie intitulée **la Prise de Frontenac**. Cette émission, enregistrée par Richard Martin dans les décors de "D'Iberville" à l'Ile d'Orléans, vous sera présentée le mercredi 16 avril, à 20 h au réseau français de télévision de Radio-Canada. Font également partie de la distribution: Tex (Delard Désormais), Nanette (général Phipps) et les Sinners (Louie, Francis, Charles, James et Ernest).

REGARDEZ BIEN, REGARDEZ RADIO-CANADA

Toronto: "Le centre de la pornographie en Amérique"

LONDRES — On appelle Toronto "le centre de pornographie de l'Amérique du Nord", dans un article publié dans le numéro du mois de mars du "Spectator".

"L'article, signé Morag Alexander, dit que chaque centre canadien d'une population de 100,000 âmes possède son magasin où l'on vend de la pornographie.

"Les grandes villes, cependant, on des spécialistes de tous les aspects de la pornographie, et la participation de Toronto dans ce commerce va en augmentant", dit l'article du Spectator.

Il continue en disant que la plupart de la pornographie en vente à Toronto vient des Etats-Unis et ajoute que plusieurs compagnies danoises ont fait des tentatives pour vendre de la littérature de ce genre au Canada.

La loi canadienne donne très peu de directives en ce qui concerne la pornographie et l'obscénité, poursuit l'article, et la police ignore la pornographie, "tant que le commerce se fait tranquillement".

Contre-partie

A Toronto, l'inspecteur John Wilson, directeur de l'escouade de la moralité, a déclaré que "Toronto n'est définitivement pas le centre de la pornographie en Amérique du Nord, même pas au Canada.

"Aucune ville ne peut être désignée de cette façon. La pornographie est répandue dans presque toutes les grandes villes."

Il a ajouté que presque toute la pornographie vendue à Toronto vient des Etats-Unis et d'autres pays, mais que le contrôle de la poste commence à être plus sévère.

"Les autorités des Etats-Unis coopèrent le plus possible avec les autorités canadiennes pour arrêter certaines formes de pornographie, à la frontière, et il y a eu plusieurs arrestations."

L'inspecteur Wilson déclare également qu'il est "totalement faux" que la police ignore les ventes de pornographie et que la loi canadienne donne très peu de directives sur ces questions.

"Nous agissons dès que nous recevons des plaintes, et nous visitons tous les centres de distribution périodiquement, afin de nous assurer que certains types définis de publications ne sont pas en vente."

Au poste CBWFT

JEUDI 10 AVRIL

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Aparajito". Etude de moeurs de Satyajit Ray, avec Pinaki Sen Gupta, Karuna Banergee et Smaran Ghosal. Une famille part de la campagne pour s'installer à Bénarès. Le père gagne sa vie comme lecteur sacré et la mère s'occupe du pauvre logis. Leur fils, âgé de dix ans, court les rues avec l'insouciance des gamins de son âge. Le père mort, le fils se sent attiré par les sciences et les sacrifices de sa mère lui permettent d'aller étudier à Calcutta. Lion d'or du Festival de Venise en 1957. (Indien 1956)
9.45—Variétés vingt mille
10.15—Médecine d'aujourd'hui
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: à communiquer.

VENDREDI 11 AVRIL

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu S.V.P. (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Les années 80 (C)
11.00—Cinéma: "Maxime". Comédie d'Henri Verneuil, avec Michèle Morgan, Charles Boyer, Arletty et Félix Marten. 1914, un jeune célibataire riche et viveur joue les don Juan. Il tombe amoureux d'une jeune femme et charge Maxime, homme du monde mûrissant et ruiné, de lui arranger un rendez-vous. (Français 1958)

SAMEDI 12 AVRIL

1.45—Miroirs de l'art
2.15—A communiquer
3.00—Cent millions de jeunes
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Long métrage: "Mélodies immortelles". Biographie musicale, avec Mario Del Monaco et C. Del Poggio. Les débuts obscurs du compositeur Mascagni. (Italien 1953)
10.00—La Soeur volante (C)
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Journal d'un curé de campagne". Drame religieux de Robert Bresson, avec Laude Laydu, Jean Rivière, Jean Danet, Guibert Balpêtre, Nicole Ladmiral et Martine Lemaire. Le calvaire d'un jeune curé de campagne nommé dans une paroisse isolée et dont la foi simpliste et intransigeante heurtera tout le monde. (Français 1950)

DIMANCHE 13 AVRIL

1.30—L'univers des sports
2.30—Cinquième dimension
3.30—Partout
4.00—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre (C)
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Un atelier de musique
7.00—Mes trois fils (C)
7.30—Zoom (C)
9.00—Cinéma: "Les moutons de Panurge". Comédie avec Darry Cowl et Pascale Robert. (Français 1960)
10.30—Mademoiselle Dartey
11.00—Cinéma: "Au nom de la paix sur la terre". Documentaire sur la résistance, puis l'offensive russe durant la guerre 39-45, réalisé par P. Capmeh. (Russe)

LUNDI 14 AVRIL

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Le golf (C)
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Les temps changent
11.00—Cinéma: "Flagrant délit". Drame psychologique de Giuseppe de Santis, avec Raf Vallone, Eleonora Rossi-Drago et Franca Marzi. Epris d'une jeune mannequin, un médecin quadragénaire est prêt à quitter son foyer pour commencer une autre vie. (Italien)

MARDI 15 AVRIL

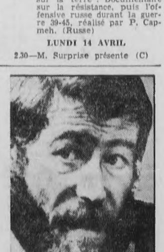
2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—A communiquer
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujot et Délicat (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Les deux timides". Film muet de René Clair avec Maurice de Ferandy et Françoise Rosay. A cause de sa timidité, un jeune avocat perd le procès de son client. Quelques années plus tard, il devient amoureux d'une jeune fille qui est courtisée par son ex-client. Sa timidité risque de lui faire perdre cette fois une cause beaucoup plus importante que la première.
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Les héros sacrilèges". Drame. Conte historique avec Raizo Ichikawa, Yoshiko Kiga et Michiyo Kogure. Dans le Japon médiéval, la guerre civile règne entre guerriers de clans rivaux. Le parti de l'empereur régnant lutte contre les partisans de l'ex-empereur. Les courtisans combattent les moines pendant que les pirates ravagent les côtes et que des bandes armées pillent le pays. (Japonais 1955)

MERCREDI 16 AVRIL

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—La Prise de Frontenac (C)
9.00—A communiquer
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Une aussi longue absence". Drame psychologique d'Henri Colpi, avec G. Wilson, Alida Valli et Diana Leporier. Un clochard passe chaque jour devant un café, en fredonnant. Une fois, la patronne croit reconnaître en ce clochard son mari déporté en Allemagne quinze ans plus tôt et porté disparu. Lui ne reconnaît personne. (Français 1961)



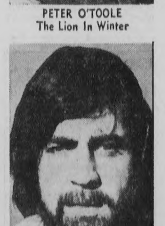
JOANNE WOODWARD
Rachel, Rachel



PETER O'TOOLE
The Lion In Winter



BARBARA STREISAND
Funny Girl



ALAN BATES
The Fixer

On peut voir ci-dessus les candidats aux prix individuels du concours annuel "Academy Award". Des quatre comédiens en lice seul Alan Bates est relativement inconnu. Les prix "Oscars" seront présentés le 14 avril. (Photo TTS)

"Le temps s'ouvre" à CBWFT le dimanche à 5 h.

Synopsis des émissions

13 avril

La présence actuelle du **Christ ressuscité**, c'est le plus redoutable "credibility gap" que nous ayons à franchir. Que signifie cet événement charnière: le Père a osé corroborer les affirmations de Jésus qui se disait Dieu?

FILMS à l'écran

Swiss Family Robinson

Technicolor. Film d'aventures réalisé par Ken Annakin, avec John Mills, Dorothy McGuire et James MacArthur.

Scénario: Fuyant les armées napoléoniennes, une famille suisse prend la mer pour la Nouvelle-Guinée, et, après un naufrage, échoue sur une île déserte. Le père, la mère et leurs trois garçons parviennent à sauver l'essentiel de leur cargaison et construisent une maison dans un arbre, à l'abri des animaux sauvages. Au cours d'une randonnée en forêt, ils découvrent un nid de pirates qui détiennent une jeune fille captive. Le jour de Noël, les Robinson suisses repoussent victorieusement une attaque des pirates. Un navire arrive enfin et la famille repart pour la Nouvelle-Guinée, laissant sur l'île l'aîné des fils tombé amoureux de la jeune prisonnière.

Commentaires: Basé sur le conte célèbre de Wyss, cette nouvelle production de Walt Disney, la dix-septième de la série classique pour enfants, ne le cède en rien aux précédentes. Tous les éléments qui enchantent les jeunes auditoires y ont été réunis. La mise en scène est excellente, les couleurs sont superbes et les interprètes jouent admirablement.

Appréciation morale: Ce divertissement s'adresse à tous les jeunes de 7 à 77 ans. Durée: 126 minutes.

* * *

The Subject Was Roses

Metrocolor. Drame familial réalisé par Ulu Grosbard, avec Patricia Neal, Jack Albertson et Martin Sheen, d'après la pièce de Frank D. Gilroy.

Scénario: La guerre terminée, Timmy Cleary revient dans sa famille. Ses parents lui font un accueil chaleureux, mais le jeune homme, mûri par l'expérience, ne tarde pas à ressentir l'atmosphère pénible qui règne au foyer. Il retrouve une mère possessive et aigrie et un père désabusé qui se querellent pour tout et pour rien et veulent maintenant renforcer leurs positions respectives en mettant leur fils chacun de son côté. Il s'ensuit une série d'incompréhensions qui finiront toutefois par s'apaiser.

Commentaires: Le réalisateur de ce film n'est autre que le metteur en scène de la pièce de Gilroy qui connut le succès sur le Broadway en 1965. Il fait montre d'une belle maitrise derrière la caméra et son film s'inscrit parmi les réussites du théâtre filmé. Cette tranche de vie est présentée sans emphase comme sans compromissions et l'auteur apporte à sa réalisation une grande simplicité de touche, une honnêteté et une chaleur humane incontestables. Le jeu des interprètes est remarquable de justesse et de vérité.

Ce film intimiste sur les problèmes de la vie conjugale et familiale est riche de notations humaines valables. Adultes et adolescents. Durée: 107 minutes.

* * *

The Night of the Following Day

Technicolor. Drame policier écrit et réalisé par Hubert Cornfield d'après le roman The Snatchers de Lionel White. Interprètes: Marlon Brando, Richard Boone, Rita Moreno, Jess Hahn, Pamela Franklin.

Scénario: En descendant d'avion à Orly, une adolescente, fille d'un millionnaire, est kidnappée par des criminels auxquels s'est jointe une hôtesse de l'air, soeur de l'un d'entre eux. Les ravisseurs conduisent aussitôt la jeune fille dans une maison isolée au bord de la mer et se mettent en communication avec son père pour obtenir la rançon. Des divisions ne tardent pas à se faire jour parmi les criminels alors que le plus dur d'entre eux prépare une traitrise qui le laissera seul propriétaire du magot. Une fois l'argent obtenu commence la tuerie à laquelle seule la victime de l'enlèvement et l'un des bandits échapperont.

Commentaires: Ce drame policier mineur se situe dans une honnête moyenne. C'est du cinéma de routine sans doute et l'atmosphère de tension qui imprègne l'ensemble provient beaucoup plus de coups de pouce de l'auteur que de la logique interne de l'action. On sent toutefois un certain effort d'originalité dans la mise en scène et le comportement des personnages, mais tout cela demeure assez superficiel. Les interprètes s'acquittent de façon satisfaisante de rôles par ailleurs trop schématisés.

Ce film policier moyen, où le crime ne profite pas à ses auteurs, comporte des scènes de violence meurtrière et des éléments troubles.

Adultes. Durée: 93 minutes.

* * *

The Producers

Pathécolor. Comédie écrite et réalisée par Mel Brooks, avec Zero Mostel, Gene Wilder et Kenneth Mars.

Scénario: Un producteur décide, sur le conseil d'un comptable, de monter sur le Broadway un spectacle destiné à être un four dès la première représentation. Après avoir recueilli des sommes considérables de vieilles dames, il choisit le plus mauvais texte possible, un metteur en scène minable et des acteurs sans talent. Une fois les frais minimes de production payés, il compte, avec son complice, mener la grande vie. Mais le stratagème échoue et la comédie est un succès. Ne pouvant faire face à leurs engagements envers leurs commanditaires, les deux compères se retrouvent derrière les barreaux.

Commentaires: L'idée de base de cette comédie eut pu, en des mains plus expertes donner lieu à une satire amusante. L'auteur, "gogman" de profession dont c'est le premier film, se contente de juxtaposer des plaisanteries lourdes et forcées d'où émergent ici et là quelques trouvailles heureuses. L'ensemble manifeste un certain sens de l'image mais la mise en scène manque d'allant et d'invention et les interprètes ont un jeu chargé. La malhonnêteté des héros est présentée dans un contexte de farce. Des scènes de mauvais goût et quelques images aguichantes trouvent place dans l'ensemble.

Désappointant — Adultes avertis. Durée: 100 minutes.







Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Nous espérons que tous ont passé une belle fête de Pâques. Maintenant, mettons-nous à l'oeuvre pour bien terminer notre année colombienne.

Recrutement et conservation, deux choses essentielles à l'existence de la chevalerie! Comme l'avenir appartient à la jeunesse, concentrons sur elle nos efforts.

Citons les paroles du Père T. F. Murray, S.J.: "Les jeunes d'aujourd'hui sont impatients et mieux instruits que les générations précédentes et ils exigent qu'on les prenne au sérieux". Il parlait à l'occasion d'un séminaire sur les problèmes de la jeunesse.

Pourquoi certains jeunes ont-ils un comportement antisocial ou illicite? Le Père Murray établit un parallèle entre jeunes et adultes "Sit ins" chez les uns et grèves nuisibles à la société chez les autres. Usage de drogues par les jeunes et orgies alcooliques chez les adultes. Vol à l'étalage chez les adolescents et fraudes fiscales chez ceux qui devraient donner l'exemple.

Le conférencier mentionna que 90 pour cent des jeunes d'aujourd'hui ont des idéals élevés et un sens de leurs responsabilités, mais se sentent frustrés en essayant de mettre ces idéals en pratique. Puisque les jeunes sont mieux éduqués, ils posent davantage de questions et exigent plus de réponses.

Comme conclusion, il encouragea ses auditeurs à essayer patiemment et avec compréhension de démontrer aux jeunes où ils font des erreurs et leur suggérer des moyens de les rectifier.

A notre tour, nous devrions être prêts à apprendre d'eux lorsqu'ils ont raison.

Après-Tout



En fin de saison rien n'arrête l'amateur de sport. Il est prêt à braver toutes les intempéries, même à coucher sur la dure, pour être le premier à se procurer un ou deux billets pour son sport favori. En anglais on l'appelle un "fan": en effet un fervent sportif est toujours un peu "fanatique"! (Photo TTS)

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois d'avril

1 — Lindbergh — Robert Charlebois et Louise Forestier
2 — On revient toujours — Gilles Dreu
3 — Au bord de l'eau — Nana Mouskouri
4 — Mini-moineau — Patrick Abrial
5 — Les amours de journaux — Adamo
6 — La reine et le roi — Le Cardan
7 — Parle-moi de chez toi — Hugues Aufray
8 — Au nom de la jeunesse — Charles Aznavour
9 — Avec le temps — Petula Clark
10 — Pierre Paul la douceur — La révolution française
11 — Adieu — Richard
12 — Avec la tête avec le coeur — Michel Pagliero
13 — Rivière ouvre ton lit — Johnny Hallyday
14 — Eloise — Donald Lautrec
15 — La vie est une scène — Herbert Léonard

Révélation du mois: Michel Pagliero

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Western Paint	15	9	21
Seals	15	9	19
The Blues	13	11	19
Medo-Land	13	11	19
Club Belge no 1	14	10	18
Club Belge no 2	13	11	18
Canadiens de Naissance	13	11	16
Twin Cities Painting	11½	12½	15½
Chez Huot	11	13	15
Marion	10½	13½	12½
Cercle Ouvrier	8	16	10
CKSB	7	17	9

Haute partie: Club Belge no 1, 930.
Hautes 3 parties: Western Paint, 2583.
Haute partie: R. Brunel, 224.
Hautes 3 parties: R. Brunel, 579.

Saint-Emile

Soirée sociale

Le Conseil de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Emile tiendra une soirée sociale le samedi 12 avril, à 8 h p.m., au Centre St-Louis, 445, rue Tissot, St-Boniface. On y servira un Smorgasbord. L'entrée est de $1.50. Tous sont bienvenus.

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (14)

L'homme bienheureux!

La femme éprouve normalement bien des difficultés à harmoniser la vie de famille et la vie professionnelle ou ouvrière. Nous l'avons vu. Tel n'est pourtant pas le cas de l'homme. Celui-ci mène une vie professionnelle ou ouvrière normale qui se concilie très bien avec le rôle qu'il doit jouer au foyer. Sa vie professionnelle ou ouvrière est même requise par sa vie familiale. Par sa profession, par son emploi à l'extérieur, l'homme se procure les biens nécessaires pour faire vivre son épouse et ses enfants. Les heures normalement régulières de son emploi l'assurent par ailleurs d'une présence suffisante à la maison pour y être le soutien de son épouse et son complément dans l'éducation des enfants.

N'y a-t-il pas là une injustice flagrante? Les féministes sont promptes à l'affirmer. Alors que l'épouse s'épuise isolée au foyer, disent-elles, et que son travail ne finit jamais, monsieur vit dans le monde, a des heures fixes au bureau ou à l'usine, puis peut pleinement jouir de ses temps libres. Il rencontre des gens de toutes sortes. Il n'est pas l'esclave de ses casseroles ou des mioches qu'il faut torcher. Il peut s'épanouir, alors qu'elle est confinée à sa vadrouille et à ses torchons. Et les féministes hurlent qu'il faut "libérer" la femme, qu'il faut lui permettre de vivre sa vie dans le monde. — Je parle des féministes et non des femmes. Car le propre des féministes est de mépriser la féminité et d'aduler la masculinité. Il est très facile de devenir féministe. Il suffit de se pâmer devant tout ce que fait l'homme et de dénigrer tout ce que fait la femme. A ce moment, la femme devra soupirer: "Ah, si seulement j'étais un homme..."

Pourtant n'a-t-on pas déjà entendu l'autre extrême? Le mari qui, de retour au foyer après une journée harassante, reproche envieusement à son épouse: "Tu n'as rien à faire. Tu n'as qu'à rester à la maison. Moi, je me tue à travailler toute la journée pendant que tu mènes ici une vie tranquille, pendant que tu jases au téléphone, pendant que tu te promènes, etc.". Ou encore qui se plaint: "Le patron est un bourreau, tel compagnon de travail m'énerve, tel autre est un paresseux qui s'arrange pour que j'aie tout le boulot à faire, etc.". Car le mari est l'esclave de l'horaire, du travail défini; il doit se plier aux quatre volontés du patron, aux petits désirs du client.

Si on veut absolument voir d'un mauvais oeil la vie de la femme au foyer, il est tout aussi facile de voir d'un mauvais oeil la vie de l'homme à l'usine ou au bureau.

La vie professionnelle ou ouvrière de l'homme s'harmonise très bien avec sa personne et sa vie de famille. La vie au foyer répond naturellement aux talents, au tempérament et à la nature de la femme. Celle-ci peut donc y vivre un réel bonheur, une joie de contact personnel dans une intimité telle, que "la vie dans le monde" lui paraisse superficielle, une créativité qui déborde des cadres de la spécialisation, un sentiment de réussite personnelle dans chaque tâche individuelle là où le travail hors du foyer n'apporte souvent que des fruits longs à mûrir ou encore se perd dans l'anonymat du succès de l'entreprise. Elle peut aussi rencontrer dans son foyer des succès majeurs: le développement des enfants et leur entrée dans la vie responsable.

Qui ne voit que le foyer est le lieu de liberté par excellence où les lois sont faites et défaites par nous, où l'on échappe aux conventions, aux obligations sociales, etc.? Enfin, la femme peut être reine au foyer, mais rarement à l'usine.

En fait, la femme n'est pas contrainte de vivre une vie de famille. Elle peut se donner librement à une carrière, à une profession, à une "job", tout en vivant une vie affective équilibrée. Mais si elle recherche cette amitié particulière, l'amour conjugal, elle s'engage dans une vie dont les exigences se concilient difficilement avec celles de son travail hors du foyer. Mais ces nouvelles exigences entraînent les satisfactions les plus profondes que puisse connaître une femme, en dehors des satisfactions d'ordre mystique.

Georges Allaire

Le saviez-vous?

De quelle époque datent les figures actuelles de nos cartes à jouer?

Originaires de l'Inde, les cartes à jouer sont entrées en Europe par l'entremise des Arabes. Les couleurs pique, carreau, coeur ,trèfle, inconnues sous Charles VI (mort en 1422), existaient dès 1450. Les figures actuelles datent du 18e siècle. Quant à l'impôt sur les cartes à jouer (un des rares impôts supprimés de nos jours), sa création remonte du 16e siècle.

(Information Larousse.)

A l'Alliance Française

Un concert de musique française

L'Alliance Française de Winnipeg vous invite, ainsi que tous vos amis, à assister à un concert de musique française qui aura lieu le mercredi 16 avril, à 8 h 30 du soir, à Eva Clare Hall (Dafoe Road) à l'université de Manitoba.

Programme

Duparc: **L'Invitation au voyage; Sérénade florentine; Chanson triste; Phydilé.**

Debussy: **Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir; La fille aux cheveux de lin.**

Ravel: **Ondine.**

Faure: **Mandoline; Au bord de l'eau; Clair de lune; Le papillon et la fleur.**

Debussy: **Brouillards; Minstrels; L'Isle joyeuse.**

Poulenc: **Air romantique; Air champêtre; Air grave; Air vif.**

Interprètes: Sylvia McDonald, soprano; William Aide, pianiste.

Sylvia McDonald, qui réside à Winnipeg depuis deux ans, contribue avec éclat à la vie musicale de notre ville. Parmi ses concerts récents, on note le **Requiem de Brahms** (avec le Mennonite College Oratorio Choir), des récitals sous les auspices de l'Ecole de Musique, et la première Winnipegoise de **Pierrot Lunaire** de Schoenberg. Avant de s'établir dans l'Ouest canadien, Mme McDonald poursuivit ses études à la Julliard School of Music et à Paris.

William Aide, qui est fier d'être en partie d'ascendance française, étudia également à la Julliard School of Music après ses études avec le professeur Guerrero à Toronto. Le talent de M. Aide a été signalé maintes fois par des prix importants; CBC Talent Festival (1962), Conseil des Arts du Canada (1963), Jeunesses Musicales (1967). Parmi ses nombreux concerts de la saison 68-69, il faut remarquer que M. Aide donnera le 18 juin un récital Chopin-Liszt à la Salle du Centenaire de Winnipeg.

Communiqué

À CKSB

Spécial Adamo

Grâce à une entente spéciale entre la radio nationale belge et l'émission des jeunes à CKSB, le populaire jeune chanteur Adamo sera entendu en interview le mercredi 16 avril à "Tous les garçons, les filles".

Adamo répond à des questions posées par un groupe de jeunes Manitobains durant ce montage réalisé exclusivement pour le Manitoba. Il fait part de son désir de donner un spectacle ici même, et d'après lui ce n'est qu'une question d'arrangement avec son impresario de Montréal.

Christian Leroy invite les auditeurs à ne pas manquer "Spécial Adamo", envoyé par gracieuseté de la Radiodiffusion belge, le 16 avril, à 6 h 45.

(Il est à espérer que l'entrevue pourra être répétée...)

Un poste de télévision sans tube cathodique

TOKYO — Le premier récepteur de télévision sans tube cathodique, mais doté d'une plaque lumineuse servant d'écran, a été construit par la firme japonaise Mitsubishi. C'est la première fois que l'électroluminiscence est appliquée à la télévision. Les images apparaissent sur un écran de 5 millimètres d'épaisseur, 7,5cm de hauteur et 10cm de largeur, avec 80 lignes.

Un tel poste a des besoins de voltage extrêmement réduits. Il ne consomme que 300 volts au lieu des dizaines de mille nécessaires pour un poste classique.

L'éclat de l'image présente cependant encore quelques défauts. Mais indique-t-on à la maison Mitsubishi un éclat suffisant pourrait être obtenu au cours des prochaines années.

A l'Affiche

Galerie des Beaux-Arts

En réponse aux demandes pressantes du public, on prolongera jusqu'au 15 avril l'exposition intitulée "The Beauty of Silver" qui est en cours à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. Cette exposition est composée de services à thé, de coutelleries, d'huiliers et d'autres objets qui proviennent surtout de résidences de la ville.

Dans certains de ces objets, tels que des articles de toilette, encriers, etc., les artistes du 19e siècle ont souvent combiné l'argent au cristal pour obtenir de magnifiques résultats.

Il y a des temps — et je crois que celui-ci en est un — où il ne suffit pas de dire sa vérité, il faut la crier. (G. Cesbron)

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

1-718-1C.



Le samedi soir 29 mars, à l'International Inn, c'était le bal des finissants du Collège de St-Boniface. On peut reconnaître à l'arrière-plan, à la table d'honneur, de gauche à droite: M. Rino Ouellet, président des étudiants du Cours universitaire; Mlle Jeannine Dubé; Mgr Antoine Hacault, recteur du Collège; M. Edmond Timmerman, président des finissants; Mlle Simone Raimbaud; M. Ronald Sanders, professeur au Collège et orateur invité, et son épouse; M. Gérald Wanlin, rédacteur du Cahier des Finissants; Mlle Donna Roskaoz; le Père Ludger Guy, S.J., secrétaire du Cours universitaire; Mlle Bernadette Dotremont et M. Marc Arnal, finissant. (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Distribution des prix

au Collège de Saint-Boniface le dimanche 30 mars 1969, à huit heures du soir

COURS UNIVERSITAIRE

Prix académiques

Philosophie II

Mme Marie Orr — 1er prix d'excellence (Médaille du Gouverneur général), 2e prix de géographie.

Prix offerts par Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le Dr et Mme Georges Sabourin, la Supérieure provinciale des Soeurs Grises.

M. Jacques Chamberland — 2e prix d'excellence, 2e prix de littérature française contemporaine, 2e prix de sociologie.

Prix offerts par l'honorable juge et Mme Alfred Monnin, M. Laurent Desjardins, M.A.L., M. et Mme François de Rocquigny.

M. Gérald Allard — 1er prix de littérature française contemporaine (Médaille du Gouvernement français), prix d'histoire de la philosophie moderne, prix de sciences religieuses — Ancien Testament.

Prix offerts par le Gouvernement français, M. et Mme Arthur Corriveau, M. Charles-Etienne Huot, M. l'abbé Odilon Larochelle, M. et Mme Armand Bertrand.

M. Marc Arnal — 2e prix de philosophie morale (ex aequo).

Prix offert par M. et Mme Doric Allard.

Mlle Léa Duval — Prix de littérature anglaise contemporaine.

Prix offert par M. et Mme Bernie Wolfe.

Mlle Jocelyne Labossière — 2e prix de philosophie morale (ex aequo).

Prix offert par M. et Mme Alfred Smith.

M. Denis Lafond — Prix d'histoire de France.

Prix offert par le Gouvernement français.

Mme Yvette LeGal — Prix d'histoire de l'Empire et du Commonwealth.

Prix offert par M. et Mme Bernard Pénisson.

M. Richard Lemoing — 2e prix de français.

Prix offert par M. et Mme Maurice Collette.

M. Daniel Proteau — 1er prix de français.

Prix offert par le Gouvernement français.

M. Gilbert Savard — 2e prix de science politique.

Prix offert par M. et Mme Antoine Préfontaine.

M. Ernest Sherstone — 1er prix de géographie.

Prix offert par M. et Mme Roland Couture, M. et Mme René Timmerman.

Mlle Lorraine Smith — Prix d'histoire d'Angleterre.

Prix offert par M. et Mme Bernard Pénisson, M. et Mme Arthur Corriveau.

Soeur Simone Trudeau — 1er prix de sociologie, 2e prix de psychologie de la religion.

Prix offerts par le R. P. Gérald Labossière, la Supérieure provinciale des Soeurs Grises, M. et Mme Joseph Wanlin.

M. Gérald Wanlin — 1er prix de philosophie morale, 1er prix de science politique.

Prix offerts par la Révérende Mère Générale des Soeurs du Sauveur, M. et Mme Aimé Bouvier, M. et Mme Louis Lemoing.

• • •

Philosophie I

M. Gilles Lesage — 1er prix d'excellence, 1er prix de philosophie, 1er prix de psychologie de la religion, 1er prix de littérature française des 18e et 19e siècles.

Prix offerts par les Pères Jésuites de St-Boniface, le Dr et Mme F. P. Doyle, M. et Mme J.-W. Fortier, M. et Mme Fernand Lavergne, M. et Mme Lionel Marion, M. et Mme Wilfrid Lambert.

M. Claude Boux — 2e prix d'excellence, 1er prix de littérature canadienne-française.

Prix offerts par la Supérieure provinciale des Soeurs Grises, M. et Mme Albert Vielfaure, M.A.L., Soeur Rachel Pelletier.

Mlle Patricia Bouchard — 3e prix de psychologie.

Prix offert par M. et Mme Armand Bertrand.

M. David Dandeneau — 2e prix de littérature canadienne-française (ex aequo).

Prix offert par Soeur Rachel Pelletier.

M. Paul Fenez — Prix de mathématiques.

Prix offert par M. et Mme Lionel Fréchette.

Mlle Claudette Fillion — 2e prix de psychologie.

Prix offert par le Dr et Mme Georges Sabourin.

M. Gérald Lavoie — 2e prix de littérature canadienne-française (ex aequo).

Prix offert par M. et Mme Antoine Préfontaine.

M. Rino Ouellet — 2e prix de philosophie.

Prix offert par M. et Mme Henri Pantel.

Mlle Michelle Picton — 2e prix de littérature française des 18e et 19e siècles.

Prix offert par la Supérieure provinciale des Soeurs Grises.

• • •

Rhétorique

Mlle Raymonde Vermette — 1re prix d'excellence, 2e prix de français, 2e prix de sociologie.

Prix offerts par M. Charles-Etienne Huot, M. Laurent Desjardins, M.A.L., M. et Mme James Ritchot.

Mlle Raymonde Lavallée — 2e prix d'excellence, 1er prix de français.

Prix offerts par la Révérende Mère Générale des Soeurs du Sauveur, le Dr et Mme F. P. Doyle.

M. Maurice Bernardin — Prix de mathématiques, prix de physique.

Prix offerts par M. et Mme Lionel Fréchette, M. et Mme Guy Roy.

M. Ronald Bisson — 2e prix de philosophie.

Prix offert par M. et Mme François de Rocquigny.

M. Marcel Chaput — 3e prix de sciences religieuses.

Prix offert par M. et Mme René Timmerman.

Soeur Ange Fouasse — Prix de religion.

Prix offert par M. et Mme Roland Couture.

M. Maurice Gauthier — 1er prix de sociologie.

Prix offert par le R. P. Gérald Labossière, O.M.I.

M. Raymond Gauthier — 1er prix de psychologie, 2e prix de français, 2e prix d'anglais.

Prix offerts par M. et Mme Norbert Girardin, le Gouvernement français, le Dr et Mme F. P. Doyle.

M. Jean Hébert — 1er prix de français.

Prix offert par le Gouvernement français.

M. Robert Lussier — 2e prix d'histoire du Canada.

Prix offert par M. et Mme Bernard Pénisson.

Mlle Lucille Richard — 1er prix d'anglais.

Prix offert par M. et Mme Bernie Wolfe.

M. Léo Teillet — 1er prix de philosophie.

Prix offert par la Supérieure générale des Soeurs Grises.

• • •

Prix spéciaux

PRIX HARDY

Prix fondé par l'Association des Anciens élèves du Collège de St-Boniface et décerné à l'élève qui se classe premier en histoire du Canada. Le prix porte le nom de celui qui fut longtemps professeur d'histoire au Collège, le R. P. Lucien Hardy, S.J. Les anciens ont ainsi voulu perpétuer la mémoire d'un personnage important dans l'histoire de leur Alma Mater. Le prix a été mérité par

M. Maurice Gauthier.

• • •

PRIX DES PROFESSEURS

Prix spécial offert par l'Association des Professeurs du Collège et décerné à un élève qui a beaucoup travaillé à promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes dans son milieu étudiant, mérité par

M. Gilles Lesage.

• • •

PRIX DES ETUDIANTES

Prix offert par M. et Mme Raymond Thuot à la demoiselle du Cours universitaire qui s'est signalée par son dévouement et son bel esprit étudiantin, mérité par

Mlle Rita Bohémier

• • •

PRIX BOITEAU

Prix offerts par M. David Boiteau à l'élève de Rhétorique et à celui de Philosophie qui ont suivi leur cours secondaire au Collège de St-Boniface et qui ont le mieux réussi dans leurs classes respectives en 1968-69, mérités par

M. Raymond Gauthier, Rhét.,
M. Gilles Lesage, Philo I.

• • •

PRIX DE DISTINCTION

Grands prix spéciaux offerts par le Supérieur des Jésuites de St-Boniface, Mgr Hacault et Mgr Baudoux, décernés aux étudiants qui se sont le plus signalés dans l'ensemble de leurs activités collégiales, études, sports, organisations, par leur conduite et leur dévouement, mérités par

M. Donald Foldart, Rhét.,
M. David Dansereau, Philo I,
M. Ed. Timmerman, Philo II.

Filles d'Isabelle

Cercle Saint-Boniface 874

Bien que l'assistance fut peu nombreuse, la réunion du 2 avril était des plus intéressantes. Il fut décidé d'offrir un don au Centre catholique pour les sourds — institution assez peu connue et qui mérite l'encouragement de tous. Un don fut aussi donné aux personnes qui organisent une partie de cartes pour les Pères Bourque et Prescott, et le Frère Toupin, tous de la Société des Pères Blancs d'Afrique.

D'après les règlements de notre organisation, il n'est pas obligatoire d'envoyer un avis pour les réunions mensuelles; il n'y a obligation d'envoyer un avis à chaque membre que lorsqu'il y a réunion spéciale. Etant donné l'augmentation sensible des frais de poste, il a été décidé de ne plus envoyer l'avis mensuel, car il en coûte très cher au cercle. Nous prions donc les membres de bien noter que les réunions ont toujours lieu le premier et le troisième mercredis de chaque mois, sauf en juillet et août, alors qu'il n'y a qu'une réunion par mois. Toutes les réunions d'affaires ont lieu en la salle du 5e étage de l'hôpital Taché; les réunions sociales, à compter du mois d'avril, auront lieu chez l'un ou l'autre de nos membres, qui ont bien voulu avoir l'amabilité de nous ouvrir leurs maisons. Nous en profitons pour les remercier bien sincèrement, nous apprécions beaucoup cette grande générosité. Il faudra donc assister aux réunions d'affaires afin de savoir où auront lieu les réunions sociales. Le 16 avril, nous nous rendrons chez Flore Ayotte, 500, rue Ritchot, et nous aurons une invitée spéciale pour l'occasion. Avis aux intéressées. Nous préparons, pour prochainement, une forme de calendrier qui servira à vous rappeler les dates de réunions; vous le recevrez avant longtemps.

Nous tiendrons, conjointement avec le cercle de Saint-Malo, une initiation vers la fin de mai ou le début de juin; ne vous gênez pas pour faire du recrutement. A bientôt, au revoir à toutes. Au 16 avril.



JOAN CAMPBELL

Mme William Campbell, de Transcona, fut élue présidente de l'Association Progressiste-conservatrice fédérale de St-Boniface, lors de la réunion annuelle tenue le samedi 29 mars à l'hôtel Marion de Norwood. Les autres membres de l'exécutif pour 1969-70 sont: M. A. Forrest Aitken, président sortant; M. Howard Bretz, vice-président; Mme Léa Bahuaud, trésorière. Les vice-présidents régionaux sont: Radisson, Harold McDonald; Riel, George Hainsworth; St-Boniface, Albert Jeanson; St-Vital, Ken Pratt; Transcona, Ted Lomatski.

L'orateur invité au banquet fut M. Louis Comeau, M.P. pour South Western Nova (Yarmouth-Digby), Nouvelle-Ecosse. Une soirée sociale termina la journée.

La nouvelle présidente fut secrétaire de la circonscription électorale de St-Boniface pendant deux ans et secrétaire du Club conservateur pendant cinq ans.

Dites donc!

Avez-vous comme moi vu passer cette chose
Juchée et vue de loin tel un panier de roses,
Est-ce un nid, un bouquet de feuilles et de pétales
Un jardin ambulant aux couleurs sombres et pâles
Qui font tourner les têtes aux regards envieux
Et qui font tressaillir de sourires heureux?
Ne cherchez pas plus loin, c'est pour la promenade
De ce nouveau printemps que Madame parade
Ce chapeau incroyable que vous avez douté
Le cadeau des cadeaux qu'elle s'est acheté.

Manie Tobie

St-Eugène

Soirée sociale

Le vendredi soir 14 mars dernier avait lieu, à la salle St-Eugène, une soirée sociale organisée par le Club des Hommes de la paroisse. C'est à cette même occasion que M. Wilbrod Meilleur, déclaré gagnant du tournoi de "cribbage" pour l'année, fut mis à l'honneur et on lui présenta la coupe spéciale. Cette présentation fut suivie d'une danse avec musique par des membres du Club des Hommes. Un bon nombre de paroissiens et amis ont su profiter de cette soirée amusante et gaie pour se délasser.

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle du Club des Dames eut lieu le mercredi 2 avril à la salle St-Eugène. Mme F. Appelmans, présidente, souhaita la bienvenue aux dames présentes, signalant la présence de Mme M. Parisien, présidente sortante, qui n'avait pu jusqu'ici assister aux réunions régulières à cause de santé. Le procès verbal, lu par la secrétaire, Mme A. Fontaine, fut adopté. Suivirent ensuite des discussions au sujet des activités du club et de certains projets paroissiaux à venir, qui demandent la coopération de toutes les dames de la paroisse pour obtenir de bons résultats et apporter notre contribution au progrès communautaire.

La présidente demanda qu'on prête main-forte à l'organisation de la grande partie de cartes fixée au 13 avril prochain. Cette partie de cartes sera la seule de l'année, alors il faut en faire un grand succès. Plusieurs dames répondirent à l'appel en offrant leurs services; le travail fut bien partagé et les dames ont démontré beaucoup de générosité et de coopération avec le nouvel exécutif. La présidente demanda ensuite à Mme C. Gautron de bien vouloir procéder aux détails du "Smorgasbord" qui doit être servi prochainement par les dames du Club aux membres des équipes de quilles de St-Eugène. Les différentes charges ont été partagées d'une manière satisfaisante et les recettes spéciales de Mme C. Perry ont été distribuées aux dames qui se sont entendues sur ces mets spéciaux. Après l'assemblée, un goûter fut servi par Mme R. Sabourin, du comité de réception.

Partie de cartes

Dimanche prochain, 13 avril, dans la salle St-Eugène, 1009, chemin Ste-Marie, St-Vital, aura lieu une grande partie de cartes annuelle organisée conjointement par le Club des Hommes et le Club des Dames de la paroisse. Venez en grand nombre, de beaux prix seront distribués aux gagnants durant la soirée. Les paroissiens invitent tous leurs amis à venir s'amuser dans une atmosphère familiale.

Décès

Au Manitoba

LAURIER —

Mme Vitaline Lavoie

Le dimanche 30 mars est décédée à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac Mme Vitaline Lavoie, âgée de 86 ans.

Née à Ste-Anne-de-Beaupré, Qué., Mme Lavoie vint dans l'Ouest où en 1913 elle épousait M. Pierre Lavoie à St-Boniface. Celui-ci la précéda dans la tombe le 27 mai 1919.

La défunte laisse dans le deuil trois enfants, Louis et Marie-Louise, de Winnipeg, et Mme Julien Letain (Adelaïde), de Laurier; 12 petits-enfants et six arrière-petits-enfants, ainsi qu'une soeur, Mme A. Soussereau, de St-Boniface.

Les porteurs furent MM. Lionel et Norbert Lavoie, Emile, Pierre, Lucien et Vitole Letain.

• • •

N.-D.-DE-LOURDES —

Mme Bertha Steinman

Mme Bertha Steinman (née Mast) est décédée le 25 mars à l'âge de 74 ans. Originaire de Fribourg, Suisse, elle vint s'établir au Canada en 1923 avec son mari qui la précéda dans la tombe en 1946. Elle laisse dans le deuil un frère à San Francisco, Californie, et deux autres en son pays natal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

C'est avec grand courage qu'elle supporta de nombreuses épreuves. De caractère aimable elle jouissait de l'estime des personnes qui la connaissaient. Son départ afflige toutes celles qui la côtoyaient et la considéraient comme une amie sincère.

• • •

En Saskatchewan

PRINCE-ALBERT —

M. Jean-Claude Lemoal

M. Jean-Claude Lemoal, autrefois de Debden, est décédé le vendredi 28 mars, à l'âge de 34 ans.

Des prières furent récitées au salon funéraire de Prince-Albert le lundi soir par M. l'abbé G. Doucette. Le service fut chanté le 1er avril par M. l'abbé H. Vallée en la cathédrale du Sacré-Coeur. La chorale de l'école St. Mary, dirigée par Mme Fournier, fit les frais du chant, tandis que Mme Simone Ward touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. André et René Beaulieu, Alain et Clément Beaulac, Jean Watrin et Michel Beaulac. M. André Watrin portait la croix.

M. Lemoal naquit à Debden où il fut fermier jusqu'en 1966, alors qu'il déménagea à Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Jean-Paul Lemoal, de Prince-Albert; trois frères, Robert, d'Edson, Jean-Louis, de Prince-Albert, et Gérald, de Winnipeg; trois soeurs, Mme Marguerite Ferré, de St-Brieux, Mme Rita King, de Toronto, et Vivianne, de Prince-Albert, et sa grand-mère, Mme Léona Beaulieu, de Victoire.

M. Louis-A. Préfontaine

Le mardi 25 mars, M. Louis-Arthur Préfontaine est décédé dans sa voiture près de chez lui, à l'âge de 75 ans. Né à South Durham, Qué., il arrivait dans l'Ouest en 1912. Il résida d'abord à Prud'homme, puis déménagea sur une ferme à Domremy en 1927, à Laventure en 1930 et à Victoire en 1944. Il retourna à Domremy en 1949, puis se retira à Prince-Albert en 1963.

Précédé dans la tombe par sa femme (née Marcotte) en 1950 et un fils, Oscar, en 1937, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Léo et Ludger, de Debden; huit filles, Mme A. Rivard (Laurette), de Vonda, Mme V. Detillieux (Aline), de Domremy, Lucille, de Winnipeg, Cécile, de Prince-Albert, Soeurs Alice, d'Afrique, Thérèse, d'Edmonton, et Yvette, supérieure au Mont St-Joseph à Prince-Albert, toutes religieuses de Notre-Dame de la Croix, et Soeur Rose-Delima (Rita), Fille de la Providence, de Victoire; 27 petits-enfants; un frère, Emile, de Prud'homme, et trois soeurs au Québec.

Des prières furent récitées au salon funéraire de Prince-Albert et en l'église de Domremy par MM. les abbés J.-A. St-Pierre et L. Ricard respectivement. La messe de Requiem fut concélébrée en l'église Ste-Jeanne d'Arc à Domremy le vendredi 28 mars par M. l'abbé J. Loranger avec MM. les abbés A. Houle et A. Paradis. La chorale de Domremy, sous la direction de M. Henri Paulhus, fit les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Raymond, Denis, Laurent, Ronald et Gilles Préfontaine et Maurice Rivard. M. Michel Detillieux portait la croix. L'inhumation se fit dans le cimetière de Domremy.

Mme Philomène Gobeil

Le jeudi 20 mars est décédée à l'hôpital de Prince-Albert Mme Philomène Gobeil, âgée de 88 ans.

Née à St-Narcisse, Qué., elle arrivait à Prince-Albert en 1910 et résidait à Albertville depuis 1911. Précédée dans la tombe par son époux, Amédée, en 1939, un fils, Emile, en 1953 et une fille, Mme Amanda Godin, en 1966, elle laisse dans le deuil cinq fils, Ernest, Gérard, Armand et Albert, d'Albertville, et Alphonse, de New Westminster, C.-B.; sept filles, Mmes T. Carrier (Anna) et D. Painchaud (Aurore), d'Albertville, Mme H. Bernard (Eva), de New Westminster, Mme L. Savard (Diana) et Clana, de Prince-Albert, Soeur Yvonne, religieuse de la Charité d'Evron, de Trochu, et Mme M. Renaud (Jeannette), de Zenon Park, ainsi que 52 petits-enfants et 50 arrière-petits-enfants.

Des prières furent récitées en l'église d'Albertville avant les funérailles qui eurent lieu au même endroit le samedi 22 mars. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé G. Lachance, tandis que M. Henri Paulhus dirigea la chorale.

Les porteurs furent MM. René et Normand Painchaud, Denis, Adrien, Alain et Norman Gobeil, petits-fils de la défunte. L'inhumation se fit dans le cimetière d'Albertville.

M. Louis-J. Levasseur

M. Louis-Joseph Levasseur est décédé subitement à Cater, Sask., à l'âge de 72 ans. Né à St-Germain, Qué., il vint dans l'Ouest en 1925.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Anne-Marie Boudreau); un fils, Alphonse, d'Uranium City; trois filles, Mme F. Prescott (Louise) et Marie, de Californie, et Mme E. Kilmer (Anna), de Prince-Albert; trois frères, Ernest, de Kamloops, Albert et Gérard, de Montréal; quatre soeurs, Mmes A. Bérubé (Juliette), L. McQuarrie (Jeannette), N. Gauvreau (Marguerite) et D. Viel (Marthe), toutes de la province de Québec, et neuf petits-enfants.

Des prières furent récitées au salon funéraire de Prince-Albert le mardi 1er avril, et la messe de Requiem fut chantée en l'église St. Michael de Prince-Albert le mercredi par M. l'abbé L. Meeham. L'enterrement eut lieu au cimetière Memorial Gardens.

• • •

GRAVELBOURG —

M. Charles Deaust

Le mercredi 26 mars est décédé à l'hôpital St-Joseph M. Charles Deaust, âgé de 74 ans. Né à Metawa, Ont., le 2 janvier 1895, il vint dans l'Ouest en 1907. Il fut combattant durant la première grande guerre, et le 12 février 1930 il épousait Mlle Yvonne Deaust à Regina.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Alice (Mme Vernon Bieker), de North Surrey, Rita (Mme Léonard Samoisette), et Aurore (Mme Henri Michaud), de Gravelbourg, et Aline (Mme Victor Ratzlaff), de Stockholm, Sask.; 18 petits-enfants; une soeur, Mme Pierre Braconnier, et un frère, Napoléon, de Maillardville, C.-B.

Les funérailles eurent lieu le samedi 29 mars, à 10 h du matin. Le service fut concélébré par M. l'abbé F. Ducharme, curé, avec MM. les abbés L. Strohhofyer et G. Laprise. M. Raymond Carignan agissait comme commentateur.

Les porteurs honoraires étaient MM. S.-M. Bonneau, Ronald MacLean, Jean Bourrée, Henri Thibodeau, Dumont Lepage et Raymond Gosselin; les porteurs actifs, MM. Richard, Laurent et Noël Braconnier, René Blouin, Gérard Deaust et Elon Davidson.

• • •

REGINA —

Mlle Emélie Perras

Mlle Emélie Perras est décédée subitement le samedi 15 mars à sa résidence, 2816, avenue Parliament, Regina, à l'âge de 54 ans.

Les prières furent récitées le lundi soir au salon funéraire Speers par le R. P. M. Bédard, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé V. Fink. Le R. P. W. Wadey célébra la messe de Requiem le mardi 18 mars en la cathédrale Holy Rosary. Les porteurs étaient MM. Edouard Pitre, Mervin Hartman, Norman et Raymond Perras, Gérald Béliveau et Raymond Fay. L'enterrement se fit au cimetière Memorial Garden.

La défunte fut précédée dans la tombe par son père en 1961 et laisse dans le deuil sa mère, Mme J. Perras; deux frères, Paul, de Timmins, Ont., et Ludger, de Toronto; huit soeurs, Mme A. Pitre (Louise), de Regina, Mme G. Hartman (Irène), d'Estevan, Lucie, de Toronto, Mme L. Privée (Kathleen), de Dauphin, Man., Mme R. Crompton (Eléonore), de Vancouver, Mme H. Young (Antoinette), de Regina, Mme M. Hoffert (Argentine), de Calgary, et Mme L. Love (Winnifred), de Moose Jaw, et 32 neveux et nièces.

A l'issue de la sépulture, un goûter fut servi dans la salle St-Jean-Baptiste par les dames de la paroisse.

• • •

NORTH BATTLEFORD —

Mme Alfred Lessard

Le 7 mars dernier s'éteignait paisiblement à l'hôpital Union de North Battleford, Mme Alfred Lessard (Lucias Bernier), âgée de 85 ans. Née le 15 juin 1885 à Terrebonne, Minn., elle épousa M. Alfred Lessard en septembre 1905 à Lambert, Minn., et en 1917 ils vinrent s'établir sur une ferme sur la rive nord de la rivière Saskatchewan dans la paroisse de Delmas. Depuis 1947, Mme Lessard demeurait à North Battleford. Son époux la précéda dans la tombe au mois de mars 1965.

Le service funèbre fut célébré le 11 mars en l'église Notre-Dame de North Battleford par le Père Jean Garlépy. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Les porteurs honoraires étaient MM. Lucien Lessard, Charles Hamel, Elie Esquirol, Henri Lavoie, Hervey Nolin et Jean Etcheverry; les porteurs actifs, M. Gilbert Prince, le Frère Edouard Prince, MM. Bernard Prince, Kenneth, Ronald et Clifford Lessard, tous petits-fils de la défunte.

Elle laisse dans le deuil un fils, Laurent, de Prince, Sask.; trois filles, Mme Charles Prince (Eva), de Delmas, Mme Rémi Arcand (Lucille), de Chilliwack, C.-B., et Mme Philippe Gagné (Emma), de Noranda, Qué.; 25 petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants et une soeur, Mme Louis Strasser, de Kirkfield, Ont.

Sont venus de l'extérieur de la province pour les funérailles: la Rév. Sr Valeria, Bénédictine, de Duluth, Minn., MM. et Mmes Edmond Bernier et Eugène Asselin et M. Thomas Toulouse, d'Oklee, Minn., Mme Andrew Gervais, de Crookston, Minn., M. et Mme Maurice McDunn, de Barnsville, Minn., M. et Mme Félix Baribeau, de Lloydminster, Mlle Charlotte Prince, d'Edmonton, et le Frère Edouard Prince, de Fishing Lake, Alta.



Ci-dessus, l'équipe complète des médecins du Centre Médical Seine (voir article en première page). Première rangée, de gauche à droite: les docteurs J.-H. Boucher et F. P. Doyle. Deuxième rangée: les docteurs J.-J. Gobeil, G. Lemoine et R.-E. Lafrenière. (Photo Perrin du Manitoba)

• • •

VONDA —

Mme Fernande Puits

Le lundi 17 mars s'éteignait à l'hôpital Sainte-Famille de Prince-Albert, Mme Fernande Puits, âgée de 84 ans.

Née en France, elle arrivait au Canada avec son premier mari, M. Léon Denis, en 1905 et résida à St-Denis 40 ans. En 1912 elle fut éprouvée par la mort de deux enfants en bas âge, et en 1941 elle devenait veuve. En 1946 elle convola en secondes noces avec M. Joseph Puits et résida à Vonda jusqu'à la mort de M. Puits. Depuis 1965, Mme Puits résidait au Mont St-Joseph de Prince-Albert.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Louis et Roger, de Léoville, Robert et Léon, de St-Denis, et Fernand de Vonda; deux filles, Hélène (Mme Edgar Detillieux), de Vonda, et Reine (Mme Emile Hamoline), d'Aberdeen; 61 petits-enfants et 62 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au Mont St-Joseph de Prince-Albert et aussi en l'église St-Philippe-de-Neri à Vonda. Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé E. April. La dépouille mortelle fut ensuite transportée au cimetière de St-Denis où elle repose dans le lot familial.

Les porteurs étaient MM. Marcel, Emile, Ernest, Roland et François Denis et Etienne Detillieux, tous petits-fils de la défunte. La maison funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

• • •

ZENON PARK —

M. Omer Bernatchez

M. Omer Bernatchez est décédé le 22 mars à l'hôpital de l'université de Saskatoon, à l'âge de 71 ans et 11 mois. Né à Mont-St-Pierre, comté de Gaspé, Qué., M. Bernatchez arrivait à Zenon Park en 1917. Il fit un an de service militaire outre-mer durant la première grande guerre et fut ensuite fermier jusqu'à sa retraite en 1965.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Alice Voyer, cinq fils, Augustin, de Calgary, Pierre, Jean, Robert et Daniel, de Zenon Park; six filles, Mme Rita Freeman, de Novato, Californie, Mmes Geoffrey Jones (Rollande) et David Jones (Angéline), de Calgary, Mme George Walker (Cécile), de Regina, Mme Victor Nowoselski (Denise), de Saskatoon, et Mme Conrad Aden (Thérèse), de Tisdale; deux soeurs, Mme Georges Cloutier (Emélie), de Mont-St-Pierre, Gaspé, et Julie, de Zenon Park; trois frères, Maxime, de Mont-St-Pierre, Octave et Edmond, de Zenon Park. Ses parents, deux frères et deux petits-enfants le précédèrent dans la tombe.

Les porteurs lors des funérailles étaient les cinq fils du défunt et son frère, Edmond. M. Victor Nowoselski portait la croix.

• • •

SASKATOON —

M. Edouard Nobert

Le lundi 24 mars, M. Edouard Nobert est décédé à l'hôpital St-Paul de Saskatoon après une longue maladie, à l'âge de 79 ans.

M. Nobert est né à Waterbury, Conn., E.-U., et vint élire domicile en Saskatchewan en 1911. Il épousa Mlle Albertine Perreault en 1912. Ils s'établirent sur un homestead à St-Denis et déménagèrent à Vonda en 1929. En 1947, M. Nobert s'installa à Saskatoon où il demeura jusqu'à son décès. M. Nobert était paroissien de Sts-Martyrs-Canadiens et était connu de tous pour sa grande bonté et sa grande foi. Son épouse le précéda dans la tombe en 1955.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Wilfrid, de Saskatoon; deux filles, Mme Albert Bénard (Rita), de St-Denis, et Mme Armand Perreault (Evelyne), de Saskatoon; 24 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Marie Croteau, d'Edmonton, Alta; quatre frères, Albert et Wilfrid, de Ste-Anne-de-la-Pérade, Qué., Joseph, de Waterbury, Conn., E.-U., et Henri, de Springfield, E.-U.

Les prières furent récitées le mercredi soir en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par M. l'abbé Bernard de Margerie, curé, et le service funèbre fut chanté le jeudi par M. le curé. Les porteurs étaient MM. Hervé et Louis Nobert, Laurent et Wilfrid Perreault, René Bénard et Wilfrid Labrecque.

L'enterrement se fit dans le cimetière catholique de Saskatoon. Le salon funéraire Parks était en charge des arrangements.

Ste-Agathe

Çà et là

Mme Orise Joyal est de retour de ses vacances en Ontario et a bien apprécié son premier voyage dans les airs.

Mmes Edouard Dumesnil et Aimé Robert sont revenues enchantées de leur voyage dans l'Ouest.

Après une semaine à la maison, M. Jean-Charles Fontaine dut retourner à l'hôpital de Morris le 19 mars pour un court séjour.

Mme Raymond Lapointe a subi une opération le 25 mars à l'hôpital de Morris.

Naissances

Au Manitoba

HAYWOOD —

Le 21 février: Gisèle-Lise-Marie, fille de Marcel Dufault et de Diane Mondor, baptisée le 9 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Mondor, de Lorette, grands-parents de l'enfant.

• • •

FANNYSTELLE —

Le 5 février: Yolande-Béatrice-Marie, fille de Vincent Arnal et de Gertrude Bougard, baptisée le 16 février. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Piché, oncle et tante de l'enfant.

• • •

En Saskatchewan

DEBDEN —

Le 10 mars: Lori-Nadine-Marie, fille de M. et Mme Médard Demers, baptisée le 23 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Demers, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 mars: Réo-Réal, fils de M. et Mme Philippe Ruel, baptisé le 23 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Bélair, oncle et tante de l'enfant.

• • •

BELLEGARDE —

Joseph-Lucien-Richard, fils de M. et Mme Roger Revet, baptisé le 23 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Chicoine, de Storthoaks.

Si tu ne veux pas écouter la raison, elle te donnera sur les doigts. (Franklin)

Haywood

Çà et là

La réunion des dames de la paroisse, le dimanche 23 mars, avait pour but de s'organiser afin d'aider les dames de St-Claude lors de leur bazar au profit du Manoir pour vieillards. Douze dames étaient présentes.

MM. Eugène Souque et Thuribe Perreault, Mme Emile Dubé et le jeune Michel Gagné sont hospitalisés à St-Claude.

La prière est le faible de Dieu et la force de l'homme. (St Curé d'Ars)

Des milles pour des millions en 1969

L'Association du Manitoba pour le Progrès mondial Inc. (MAWD) a tenue son assemblée annuelle le 16 mars dernier et une conférence de presse le 18. Son directeur, le révérend Walter F. McLean, a fait le bilan des activités de l'année terminée et exposé les projets pour celle qui commence.

Il rappela d'abord que l'initiative et l'énergie, dont la MAWD a fait preuve dans tous ses projets, provenaient surtout des jeunes étudiants qui ont travaillé sans relâche avec enthousiasme et une grande efficacité. Cela ne veut pas dire que ses membres adultes n'ont pas été actifs mais ils éprouvèrent quelques difficultés à emboiter le pas avec les jeunes.

Pour la première fois, pendant les soixante années, l'homme a réalisé que la technologie et la science humaines devaient apporter les bienfaits de la civilisation à l'humanité entière. Toute une génération a compris que tous vivent dans un "Village global" et que tout le monde se ressent des actes posés par les habitants des pays privilégiés. Si donc les riches de nos nations persistent à ignorer le problème de la pauvreté et du sous-développement, il se pourrait bien qu'ils courent vers leur destruction ou tout au moins vers des angoisses inconnues jusqu'ici dans l'histoire de l'humanité.

C'est peut-être cette réalisation qui a poussé tant de jeunes à travailler de concert et avec la plus grande coopération avec les moins jeunes pour le bien des moins fortunés qu'eux et celui des pays en voie de développement.

Cette année, les Manitobains marcheront le 11 mai. Brandon, Neepawa, Le Pas, Portage-la-Prairie, Swan River, Flin Flon, Pinawa et Thompson, de même que Winnipeg participeront au "Marchoton", et les communautés de Dauphin, Gladstone, Hartney, Lundar, Minnedosa, Souris et Virden ont été contactées pour faire de même.

Chaque communauté disposera des argents perçus. On les engage fortement à contribuer au programme national "Des Milles pour des Millions" (Miles for Millions). La MAWD contribuera un cinquième de ses revenus à l'aide aux régions en voie de développement du Manitoba et continuera le travail déjà commencé sur l'île de Ste-Lucie, venant aussi en aide à d'autres îles des Antilles, surtout aux îles sous le vent.

Ste-Agathe

Visiteuse

La famille Albert Péloquin est dans la joie depuis le lundi 31 mars, jour bienheureux où elle allait à l'aéroport recevoir Cécile, Sr Annette-Marie, Soeur Blanche d'Afrique, qui laissait sa famille en octobre 1952 et quittait le Canada en 1954, pour devenir missionnaire enseignante à Mombasa, Kenya, en 1955. Sr Annette-Marie est en vacances jusqu'à la fin du mois de mai. Sa soeur, Sr Albertine, Oblate de Marie-Reine, Alberta, est venue passer la semaine de Pâques avec sa famille pour cette occasion.

Malade

M. Josaphat Dorge est de retour de l'hôpital.

Comité des Services Publics

Avis d'enquête publique

Au sujet de:

Plains Western Gas (Manitoba) Ltd., et de l'établissement d'une "Base de Tarif", d'un "Taux de Rendement", de "Taux de Dépréciation" équitables et adéquats et d' "une Structure des Tarifs".

Avis est donné par les présentes que le mercredi 21 mai 1969, à 10 h de l'avant-midi, à la Cour de la Cité de Brandon, Manitoba, le Comité des Services publics commencera une enquête publique selon les règlements de The Public Utilities Board Act, Cap. 51, S.M. 1959 (2e Session), dans le but d'apporter des amendements aux règlements et de vérifier l'effet du règlement no 237/60 du Comité; et dans le but de passer en revue tous les aspects de l'exploitation des services publics de la Compagnie au Manitoba, et, en particulier, de considérer tous les témoignages et toute l'évidence documentaire s'y rapportant, en prenant l'année 1968 comme année de base:

La base du tarif
Les taux de rendement
Des taux de dépréciation justes et équitables
et, si nécessaire, une structure des tarifs appropriée.

Et avis est aussi donné que toutes les personnes, firmes ou compagnies désirant faire des représentations en rapport avec ce qui précède devront communiquer leur intention de le faire, par écrit, à l'avocat du Comité, William C. Gardner, C.R., 210, rue Osborne, Winnipeg 1, Manitoba, au plus tard le 9 mai 1969.

le 1er avril 1969.

F. C. Tapley,
Secretary,
The Public Utilities Board,
1075 Portage Avenue,
Winnipeg 10, Manitoba.



On voit ci-dessus un groupe de jeunes qui ont participé à la Boite à chansons "Pot-Pourri", qui eut lieu à St-Jean-Baptiste le 14 mars. De gauche à droite, Lina LeGal, de St-Adolphe, la Mireille Matthieu manitobaine à la voix riche et professionnelle; Jocelyne Beaudette, la benjamine des vedettes, qui a charmé son auditoire avec "Le temps des fleurs" et "Mon amie la rose"; Gérald Lavoie, auteur-interprète, invité de Dunrea, qui, avec ses compositions telles que "Mon petit vieux" charma les jeunes comme les moins jeunes; Gisèle Clément, étudiante à l'Institut collégial St-Jean-Baptiste, qui représenta joliment sa petite ville d'Aubigny avec "Avec tout mon coeur" et "N'est-ce pas merveilleux?"; Jeannine Fillion, dont son "1,2,3" de Vickie résonne encore doucement et tendrement dans les coeurs.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

"Pot-Pourri" à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Enfin, ce fameux jour du 14 mars et puis c'est l'heure de l'entrée à la salle du Centenaire de St-Jean-Baptiste. Voilà de longues et pénibles semaines d'écoulées en but de faire de ces quelque 150 prochaines minutes une réussite plaisante de cette Boite à chansons. Ça y est; je dépose mon petit dollar vite remboursé en culture, je prends un programme à la couverture étourdissante; je lève les yeux, puis je vois tout et rien, j'entends et je n'entends plus bien. Un monde formidable dans lequel j'entre, par ma vue et par mon ouïe et par mes sentiments.

A peine les paupières mariées aux sourcils, j'aperçois un ancien chaudron de belle taille — 15 gallons — (celui que grand-père Rodolphe utilisait pour changer son sirop d'érable en sucre, et celui dans lequel maman faisait son savon), d'où vacille une fumée, une vapeur épaisse — effet du CO^2 dans l'eau. Ah! mais quel pot-pourri. A moi et aux quelque 549 copains, copines franco-manitobains (es) de partout de nous y régaler.

Tout à l'heure, en entrant, je croyais avoir la vue défectueuse. Mais non, je vois bien, mais je vois mal... Devant moi, au tout devant, inondé de lumière, pour fond de scène, un gigantesque écran me saute aux yeux. Je me sens tout petit, englouti mollement dans ce merveilleux pot-pourri de décors. Suspendues aux cieux, des notes de papier se balancent allégrement aux courants d'air, avec des lettres-figures brillantes de la vedette dont chacune représente; à droite, une caricature "d'un homme B.C." m'interroge du regard, les personnages de "Peanuts" gambadent au-dessus des portes, et, à gauche, le foudroyant "road runner" à la physionomie gamine et enfantine semble rigoler de mon ivresse de coeur. Sous peu, me voici assis parmi cet océan de gens enthousiasmés sous le poids exaltant, élevant de cette atmosphère artificielle mais en effet, réelle.

Notre maitre de cérémonies, le Frère Norbert Ritchot, C.S.V., nous souhaite à tous la bienvenue. Un gai Pot-Pourri de Monique Leyrac, chanté par un artiste invité de St-Pierre, nous initie à "Pot-Pourri". On est dès là vraiment dedans. Sans relâche jusqu'à l'intermission, je me satisfais de ce chant raffiné que j'entends, de ce talent que je déguste suavement dans chacune des vedettes.

Comme m'étant assis sur un ressort, voici déjà l'intermission. Des sons de bouillies en effervescence provenant des hauts-parleurs se buttent contre les murs et contre mes tympans. A travers ce bouillonnement, j'entends sourire "Le temps des fleurs" de Mary Hopkins; je prends un tour de "Bicyclette en Belsize", je voltige avec "Mini-Moineau", puis je bois du Coke avec Claude François qui entonne "Ce soir je vais boire". Et bien d'autres, et bien d'autres encore! De retour à ma chaise, je m'appuie confortablement pour admirer au long le grand Paul Degagné, de St-Boniface. Et encore des artistes de notre Institut et d'autres invités du 100 Nons et d'ailleurs. L'orchestre au nom éphémère "Laids Sans Noms" accompagne doucement et à point les divers participants. Et voici que suivi d'un "Encore", Gérald Allard clôture la Boite à chansons chantante. Je pense un peu, ou plutôt je regarde danser ces corps aux visages rayonnants d'un sourire gravé dans leur âme depuis leur arrivée.

Une réalisation d'un travail long mais fructifiant vient de s'écouler. Je quitte les lieux un peu frustré de la poignée de caqueteurs (euses) à l'arrière — à chacun son chapeau — sa crête, un peu mélancolique de voir la salle si vite vidée — tout fini, rêveur en pensant à l'"Inondation de Vedettes" d'il y a un an et une semaine passés, touché par cette coopération communautaire chez cette jeunesse qui pousse, content de l'assistance nombreuse et surtout heureux des échanges de sourires de tant de jeunes Franco-Manitobains encore emballés.

Je pense aussi à remercier une foule de gens. Par exemple, Soeur Corinne Chartier qui nous a appuyés tout au long durant les enjambements et les soucis; notre présidente de J.F.M., Diane Sabourin, qui a gardé tout sous ses yeux; M. Ronald Valois qui nous a encouragés et qui a aidé énormément au déroulement de la soirée; Gilles Beaudette qui a rassemblé des musiciens engagés — tels que Claude Boux, Claude Saindon, François Savoie, Ronald Lamoureux et Gérald Lavoie. Quelques personnes seules n'organisent pas une soirée telle que Pot-Pourri mais bien une masse de gens dévoués et convaincus à travailler pour "La Cause".

Denis Beaudette

St-Jean-Baptiste

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi soir 12 mars, une intéressante réunion de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu à la salle du centenaire où un grand nombre de dames étaient présentes.

Notre présidente, Mme Antoine Sabourin, nous informa qu'un de nos membres, Mme David Fillion, avait été choisie de nouveau au comité de la Caisse pour une autre année. Elle nous donna ensuite plus de détails sur la façon d'élire les officières pour l'année 1969-70.

L'organisation de la première partie du programme avait été confiée au comité spirituel avec Mme Alphonse Beaudette en charge. Celle-ci demanda à notre dévoué aumônier, M. l'abbé Roy, de bien vouloir nous adresser la parole. Il nous donna alors une conférence sur l'Apostolat des laïcs "en insistant sur ce qu'est un laïc et ce qu'est l'apostolat". Il expliqua ces points au moyen d'exemples très intéressants et très simples.

Toutes les personnes présentes tiennent à remercier notre dévoué aumônier pour ses belles paroles.

Notre deuxième partie au programme était animée par des talents de la paroisse. Le sujet discuté fut les élections. Il s'agissait d'un débat entre Mmes Emile St-Arnaud et Roland Marion contre Mmes Arthur Touchette et Georges Grégoire. Ces dames ont certainement su faire rire et réfléchir l'auditoire et méritent des remerciements très sincères.

La veillée se termina par un succulent goûter tout en discutant des élections prochaines.

Lorette

Promesses guides

Les cinq aspirantes suivantes, de la Compagnie Guide Elisabeth Bergeron de Lorette, firent leurs promesses le mardi 18 mars: Rose-Marie Johnson, Rose Cournoyer, Agathe Jeanson, Michelle Poirier et Simone Desrochers. Mme Drouin, commissaire diocésaine des Guides, figuraient avec son mari parmi les nombreux parents et amis qui remplissaient l'église. Les Guides avaient l'heureuse surprise de la présence de M. l'abbé Juneau, de La Broquerie, aumônier diocésain. L'abbé H. Perron, aumônier de Lorette, expliqua aux aspirants l'importance des vertus et des lois des Guides catholiques. Pour terminer, on entonna "le chant de la promesse" et les Guides s'éloignèrent, fières du drapeau de la compagnie, qui les guidait hors de l'église.

Ensuite, l'assistance se rendit à la salle paroissiale où les distingués invités s'étaient réunis avec les Guides. Les insignes de citoyenneté furent présentés à Doris Préfontaine et Thérèse Jolicoeur, tandis que Gisèle Desrochers recevait les insignes de secrétaire et d'artiste publicitaire. Tous passèrent une soirée joyeuse et mémorable qui se termina par un délicieux goûter.

Visiteur

M. Fernand Lecavalier, sulpicien et curé de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal, qui se rendait à St-Paul, Alberta, pour le sacre de Mgr Gagnon, s'est arrêté à Lorette où il visita sa tante et marraine, Mme Evélina Laurin. M. l'abbé H. Perron eut aussi l'honneur d'assister à cette imposante cérémonie.

Thé printanier

Le thé printanier annuel de la paroisse aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 13 avril, de 2 h 30 à 6 h p.m. Tous les paroissiens et ceux des paroisses environnantes sont invités à y assister en grand nombre.

L'enseignement de la conduite automobile dans les écoles secondaires du pays

Plus de 2,000 professeurs du secondaire qui ont suivi le cours de Conduite automobile à l'école secondaire donnent maintenant à leurs élèves, à travers tout le pays, des cours théoriques de conduite automobile dans les conditions les plus diverses.

Les suivantes sont certaines des considérations qui gouvernent la tenue du cours depuis ses débuts, en 1961:

1. Le cours ne fait pas partie du programme d'enseignement officiel. Il existe cependant dans certaines provinces, au programme d'enseignement des écoles techniques et il sera éventuellement donné dans toutes les écoles secondaires.

2. Dans les écoles secondaires où il est offert, le maitre a d'abord une formation d'école normale et en deuxième lieu une formation de moniteur de conduite automobile, ayant pris un cours spécial pour ce dernier.

3. Les élèves du secondaire qui terminent le cours avec succès ont droit à des taux spéciaux d'assurance, taux accordés par un certain nombre de compagnies d'assurance réparties par tout le pays.

4. Un concessionnaire local fournit le véhicule pour les sessions pratiques et reçoit pour cela une certaine réduction de prix du manufacturier.

5. Les professeurs qui donnent le cours sont payés d'après les taux en vigueur pour les cours du soir.

6. Les habitants d'un endroit où l'on désire le cours doivent accepter de les payer individuellement ou à même une taxe.

7. L'instruction "au volant" est donné par des professeurs ou des instructeurs qualifiés. Les instructeurs ne doivent pas nécessairement être professeurs. Habituellement, ils enseignent à contrat par l'entremise d'une école commerciale de conduite automobile.

Ste-Amélie

Partie de cartes

Les gagnants lors de la partie de cartes, organisée par la L.F.C. avec Mmes Fred Pinette et Lucille Gagnon directrices, furent comme suit: prix des hommes, MM. Lucien Denis et Bobby Casavant; consolation, M. Ant. Vandepoele. Prix des dames, Mmes M.-Ange Casavant et Marie Pinette; consolation, Mme Claire André, de Makinak. M. André Guillas gagna le prix d'entrée. A la loterie, le 1er prix, une poupée, alla à M. Napoléon Roussin; le 2e, un bijou, à Mme André Pinette.

Au cours du goûter, il y eut programme récréatif comprenant de la musique, un chant par le Père D. Bourbonnais, O.M.I., et quelques anecdotes par M. Geo. Vandenbosch.

La soirée rapporta la jolie somme de $92.58. Merci aux paroissiens, amis et visiteurs pour leur coopération au succès de cette soirée et un merci spécial à tous ceux qui ont donné des prix et à ceux qui ont préparé le goûter.

Çà et là

M. Rosaire Gagnon est allé à Regina pour assister au service funèbre de son oncle, M. Eugène Labelle. Il s'est aussi rendu à Moose-Jaw où il a visité sa soeur, Mme Yvonne Pinette.

M. Jos. Leperre est patient à l'hôpital général St-Boniface.

St-Malo

L.F.C.

Notre réunion annuelle eut lieu le 18 mars, à 8 h 30 p.m., dans l'auditorium de l'école élémentaire. Chaque membre avait droit à une invitée. Nous étions environ 53 dames.

La soirée débuta par une messe avec participation active. Suivit l'assemblée proprement dite au cours de laquelle nous avons élu un nouvel exécutif composé de Mmes Gilles Hébert, Léo Marion, Gabriel Gosselin, Edouard Marion, Gustave Gosselin, Philippe Marion et Wilfrid Gosselin.

Pendant la préparation du goûter, nous avons participé à plusieurs jeux. La veillée se termina par un bon goûter "à la mexicaine".

La jeunesse au Golgotha

Savais-tu mon Seigneur — pour la première fois
Je viens de mesurer au pouce la vraie Croix
J'avais pendant ma course bien des choses à apprendre
Occupée à grandir je ne pouvais entendre
En ce jour j'ai seize ans et je suis assoiffée
De connaitre, de savoir toute la Vérité
Ei je me trompe souvent en cherchant le bonheur,
Tu sais bien qu'au fond, il me reste du coeur.
Ton martyre m'accable, que faut-il que je fasse
Pour alléger le poids, pour essuyer Ta face?
En secret je te dis: "Je regrette mes torts —
Aide-moi, de Ta grâce, féconde mes efforts".
Avec Toi jusqu'au bout, j'irai, je te le jure.
Avec les deux Marie et Jean à l'heure obscure
De mon dernier soupir, prends ma vie, prends mon coeur
Pardonne-moi mes fautes car je t'aime, Seigneur!

Manie Tobie

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Nouvelles agricoles en bref — Photographie aérienne

OTTAWA — Les nouvelles techniques de la photographie aérienne peuvent tout dire d'une exploitation agricole. Les interprètes spécialisés au ministère de l'Agriculture viennent souvent en aide aux agriculteurs qui peuvent être dépassés par les événements. Une bonne photo aérienne révélera la présence d'infections de plantes ou encore le lieu d'un bris dans le réseau de drainage.

De cette façon le gouvernement espère mesurer l'importance relative des maladies et concentrer ses efforts de recherches dans la voie la plus utile.

Avec les nouvelles techniques de photographies on pourra déterminer les superficies plantées en plus d'évaluer l'état de croissance de la culture.

Le directeur de ce service est conscient que ces photographies pourraient mener à des abus bureaucratiques. Mais il n'a pas l'intention de s'en servir pour porter préjudice aux exploitants particuliers.

☆ ☆ ☆

Modification à la loi des semences

OTTAWA — Certaines variétés non enregistrées de blé durum et de printemps en plus de variétés d'orge pourront être importées pour des buts déterminés. La division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture permet aussi la vente de blé Opal dans les provinces atlantiques.

Des copies des nouveaux règlements peuvent être obtenus aux divisions des produits végétaux ou en écrivant à la Division de l'Information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

☆ ☆ ☆

Ombrage pour les bovins

LETHBRIDGE, Alta — On a haussé les profits de 45c les livres de boeuf en fournissant de l'ombrage aux bouvillons d'un an en régime de pâturage de graminées et de légumineuses avec un complément d'orge moulue en libre disposition.

Les animaux se rafraichissent mal en température élevée de plus de 80 degrés et cette fatigue diminue la consommation en plus de nuire au rendement.

Les bouvillons ont recherché l'ombrage, y passant 25 pour cent du temps. Les moyens de fournir de l'ombre sont nombreux, y compris les arbres, mais le terrain doit être bien égoutté et l'air doit y circuler librement.

☆ ☆ ☆

La production du mouton

OTTAWA — Les moutons disparaitraient des collines pour être confinés dans des bergeries automatisées. Le but est d'améliorer la gestion et les lignées de moutons pour les amener à produire deux agneaux par portée et ceci deux fois l'an.

La lumière joue aussi un rôle important au cycle reproductif d'une brebis; les scientifiques se proposent également de garder les brebis sous un régime d'éclairage contrôlé. De cette façon les brebis pourraient concevoir peu après la mise-bas. Un point important est de préparer une ration artificielle pour les nouveau-nés.

Une fois la rentabilité de la production en réclusion bien établie, les cultivateurs se lanceront probablement dans la gestion intensive du mouton.

N.-D.-de-Lourdes

Remerciements

Les familles Mast et leurs parents remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont apporté du réconfort à Mme Bertha Steinman durant sa maladie et qui ont assisté à ses funérailles. Un merci tout particulier aux religieuses et au personnel du Foyer Notre-Dame, aux docteurs Delaquis et Sanguinetti, aux gardes-malades, ainsi qu'à M. le curé et à la chorale paroissiale.

L'ombudsman fait libérer un interné déclaré sain d'esprit depuis 22 ans

EDMONTON — Un patient d'un hôpital psychiatrique recouvre sa liberté à l'âge de 59 ans. Bien que sain d'esprit depuis 22 ans, il n'avait pu obtenir d'être libéré. Sur les instances de l'ombudsman George McClellan, à la suite d'une enquête, le patient, dont l'identité n'a pas été révélée, reprenait place parmi la population libre.

Il vient d'accorder une entrevue à l'"Edmonton Journal". Avec grande "générosité", il ne blâme personne de son triste sort. Son cas a été révélé lors de la présentation du rapport du Dr McClellan, ombudsman, à la Législature, vers la mi-mars. Le gouvernement de l'Alberta a nommé un ombudsman en 1967.

L'affaire remonte à 1938, lors de la mort violente d'un bébé de 18 mois, fils de l'ex-patient et d'une nièce de sept ans. Le tribunal jugeait en 1938 que ces actes avaient été commis par un déséquilibré que l'on devait confiner à un hôpital psychiatrique, où il a passé 30 ans. A la suite de huit années de traitement, on le déclarait sain d'esprit, en 1946.

Le patient avait deux fois réclamé au lieutenant-gouverneur de la province la révision de son cas. Le département du procureur général accusait réception des deux lettres, mais personne y donnait suite.

L'infortuné citoyen partage un appartement à Edmonton avec un ex-patient de l'hôpital psychiatrique. Il vient de subir une troisième intervention chirurgicale, avec l'espoir d'être guéri du cancer dont il souffre.

Des allocations de $385 par mois lui sont versées; de même, il bénéficie d'un fonds d'urgence renouvelable de $500.

L'ex-interné a perdu contact avec sa famille. Il consentait dans le passé au divorce que réclamait sa femme; il ignore si les procédures ont suivi leur cours.

"Ma mère se serait occupée de moi si on m'avait rendu la liberté plus tôt; maintenant, à quoi bon."

Il a révélé, au cours de l'entrevue, que pendant dix ans il a servi le café et les repas des membres du personnel de l'hôpital.

Il passait dix autres années à l'atelier du tailleur, à l'hôpital. Au cours de trois autres années, il a été employé au casse-croûte. On lui a permis de s'occuper de son jardin personnel pendant trois ans.

Des membres du personnel l'ont accompagné en ville à maintes reprises pour se procurer des vêtements.

Ferland

Festival de musique

Neuf élèves de l'école de Ferland ont pris part au festival de musique à Laflèche au cours de la dernière semaine de mars. Se sont classés parmi les premiers: Gisèle Chabot, Maurice Chabot, Rita Chabot, Diane Boisvert, Johanne Boisvert, Bernadette Beaudoin, Patricia Fournier, Paulette Fournier, Edna Lacasse et André Chabot. Patricia Fournier a pris part aux finales à Laflèche.

Çà et là

M. Laurier Chabot a subi un examen médical à Regina.

M. et Mme Aimé Brisebois ont assisté à un congrès tenu à Saskatoon.

Mme Alfred Chabot, commissaire diocésaine, représentait les guides de Ferland à l'assemblée provinciale annuelle des guides, tenue à Moose Jaw.

M. Elie Dion est revenu de la province de Québec où il a passé les mois d'hiver.

Les deux réunions qui devaient avoir lieu le dimanche 23 mars et le mardi 25 ont été remises à plus tard.

Le jeudi 27 mars avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire à la salle des Chevaliers de Colomb. MM. O.-M. Chabot, Gérard Fournier, L. Gavelin et Jos. Nogue, de McCord, ont été réélus à la direction, et M. Gérard Desharnais fut réélu au comité de surveillance.

Le jeudi soir 27 mars, onze membres de la FFCF firent l'empaquetage de 464 livres de linge usagé pour la future mission de Sr Léa Desharnais à Brochet, Man., et pour le "Marian Center, au 183, rue Hallifax, Regina. Sr Desharnais montra ensuite quelques photos de sa future mission.

Va-et-vient

M. et Mme Roger Bouvier et leurs trois enfants, de Teulon, Man., sont venus visiter M. et Mme Edmond Chabot, le 25 mars. Mme Bouvier est la soeur de Mme Chabot.

M. et Mme Sylvio Clermont sont de retour de Victoria, C.-B., et de Calgary, Alta, où ils ont passé quelques mois d'hiver.

M. et Mme Hervé Johnson, de Guy, Alta, ont visité MM. et Mmes Paul et Joseph Morin et leurs familles.

M. et Mme Rosaire Chabot et M. Joseph Morin ont assisté au congrès des Caisses populaires tenu à Saskatoon.

Mme Lucien Beaudoin fut l'heureuse gagnante de $25.00 de Radio-Canada le jour de son anniversaire de naissance, 1er avril.

M. et Mme Paul Massé sont allés en Alberta et ont visité MM. et Mmes René Massé, de Lethbridge, Marcel Lemire, de Coalhurst, et Loverick (Alfreda Morin).

M. et Mme Hector McMullin, de Winnipeg, ainsi que Mlle Jeannine Chabot, de Calgary, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Chabot.

Malades

M. Renald Couture est hospitalisé pour intervention chirurgicale.

Mlle Suzanne Fournier est patiente à l'hôpital de Mankota.

Zenon Park

Veillée française

Conscient du fait que, dorénavant, la tâche de récompenser les élèves pour leur participation au concours de français de l'ACFC est remise aux cercles locaux, le Cercle de Zenon Park s'acquitta de cette obligation en organisant une veillée française à l'intention de l'école élémentaire.

Le 23 mars, les parents sont venus applaudir et encourager les élèves de la 1ère à la 6e année qui ont présenté une variété de chants et de saynètes intercalés entre les trois sections d'un concours oratoire.

Les gagnants de ce concours furent: 1ère division, Carol Archer, Carol Hamelin, Michelle Fortier et Denis Fortier; 2e division, Lucille Pelletier, Suzanne Hudon, Bernard Chabot et Jo-Ann St-Amant. Chacun se vit accorder un trophée. Le Père C.-E. Charest, P.S.M., de Tisdale, s'est fait le porte-parole des juges et a exposé clairement les raisons de leurs décisions.

On profita de cette occasion pour présenter le trophée de l'école aux élèves des 3e, 4e et 5e années qui ont conservé la plus haute moyenne au concours de français de l'ACFC les deux dernières années. Bernadette Chabot et Denise Lalonde se virent décerner le trophée pour les années 1967 et 1968 respectivement. Félicitations aux gagnantes.

Un grand merci aux institutrices qui ont préparé les élèves, aux juges du concours oratoire et aux membres du Cercle local de l'ACFC qui ont offert le goûter et un régal aux enfants.

Cercle de l'ACFC

• • •

Remerciements

Mme Omer Bernatchez et ses enfants remercient le Père G. Massé, P.S.M., ainsi que le Dr Konik, les religieuses et le personnel de l'hôpital Notre-Dame pour les soins prodigués à leur époux et père durant son hospitalisation, et toutes les personnes qui lui ont rendu visite. Ils remercient aussi tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de cartes ou de toute autre façon, à l'occasion de leur épreuve.

North Battleford

Remerciements

La famille Lessard remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou par des dons pour le fonds du coeur, à l'occasion du décès de M. Alfred Lessard.

Visibilité

Une importante partie de l'inspection recommandée au printemps par le Conseil canadien de la sécurité, lors de la campagne nationale d'inspection des véhicules, peut très bien être effectuée par les automobilistes eux-mêmes. Il s'agit en l'occurence de bien examiner l'état des phares après le coucher du soleil et d'assurer en tout temps un champ de vision propice à la conduite automobile.

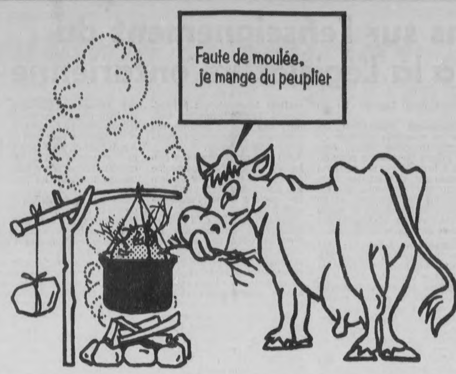
Le récent examen volontaire de plus d'un million de voitures a décelé que par ordre d'importance, les phares avant, les phares arrière, les essuie-glaces et les signaux de changement de direction, sont les parties de voitures les plus défectueuses. Imaginez un peu que l'examen ait été obligatoire!...

Les automobilistes devraient vérifier les rétroviseurs donnant sur l'arrière afin qu'ils soient gardés propres et bien alignés. Ils devraient aussi vérifier les essuie-glaces. Lorsque ceux-ci sont trop vieux, ils font, le soir, reluire les vitres du pare-brise en lui donnant un effet d'écran de télévision enneigé.

Une voiture peut très bien être mécaniquement en bon état, mais présenter néanmoins un très grand danger si ses phares principaux et secondaires sont sales et font qu'elle ne peut être vue par les voitures circulant dans les deux sens.

Des phares mal alignés n'éclairent pas où il serait le plus utile de le faire. Ce défaut sera facilement réparé dans un garage.

Les automobilistes qui font de leur mieux afin de voir plus clairement et d'être mieux vus, contribuent à une sécurité accrue sur les routes, tant pour eux-mêmes que pour les autres.



Homologation du nouveau blé Neepawa

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, vient d'annoncer l'homologation d'un nouveau blé roux vitreux de printemps: le Neepawa.

Le Neepawa a été créé par le Groupe de recherches dans le domaine de la rouille à la Station du ministère de l'Agriculture du Canada, à Winnipeg; on l'a obtenu au cours d'un programme complexe de croisements comprenant le Thatcher, le Frontana et le Kenya Farmer. Deux lignées résistantes à la rouille que l'on a réussi à sélectionner ont été rétrocroisées pour produire le Neepawa. Certaines des générations isolées ont été cultivées au Mexique durant l'hiver.

Le Neepawa est le premier blé roux vitreux de printemps qui réunit la résistance à plusieurs races de rouilles de la tige et de la feuille, au piétin fusarien commun, à la mélanose, au charbon nu et à la carie. Il est cependant prédisposé aux dommages causés par les tenthrèdes (mouches à scie).

Le Neepawa ressemble passablement au Manitou, aussi créé par le même groupe de chercheurs et homologué il y a déjà plusieurs années. Les rendements de la nouvelle variété sont supérieurs en moyenne de 4.6 pour cent à ceux du Manitou, d'après des essais dans les provinces des Prairies. A certains endroits, il a produit jusqu'à 14 pour cent de plus que le Manitou, tandis qu'à d'autres il a produit légèrement moins.

La paille du Neepawa est plus forte que celle du Manitou; il mûrit aussi plus tôt que ce dernier et ses grains sont un peu plus gros. Il résiste à l'égrenage et est d'une qualité supérieure à celle du Marquis.

Les améliorateurs de plantes ne croient pas que le Neepawa remplacera le Manitou, mais prévoient qu'il s'ajoutera aux nombreuses autres variétés de blé de haute qualité qui sont adaptées aux provinces des Prairies.

Les agriculteurs qui cultiveront le Neepawa et le Manitou découvriront laquelle des deux variétés convient le mieux à leurs méthodes de cultures et à leur milieu.

La faible quantité de semences dont on dispose présentement sera accrue en 1969 par des producteurs choisis de blé roux vitreux de printemps. Les semences contrôlées seront plus abondantes en 1970.

Le dilemme de South Indian Lake

(Suite de la deuxième page)

même vingt ans après, la pêche était rendue difficile par les troncs d'arbres immergés. Pour d'autres, c'est le sentiment bien naturel de la crainte du dépaysement, la crainte d'avoir à abandonner une région qu'ils n'ont réussi à dompter qu'après un demi-siècle d'efforts.

Les offres de la Manitoba Hydro

La compagnie semble bien consciente du problème. Malheureusement, la solution "Southern Indian Lake" semble la seule qui puisse être envisagée à l'heure actuelle. La Manitoba Hydro est prête à déménager les Indiens et les Métis à l'endroit où ils voudront s'établir. Le gouvernement verra à construire des maisons, des écoles, des magasins comparables à ceux qu'ils possèdent actuellement. Il est prêt aussi à aménager des installations portuaires à l'usage des pêcheurs, et même à leur acheter leurs camps de pêche qui seront engloutis sous le nouveau lac. La Manitoba Hydro envisage même d'offrir aux 350 Indiens et aux 125 Métis des cours de recyclage et de perfectionnement, en plus de leur aménager un nouveau territoire et de débourser des sommes importantes pour ensemencer les lacs et repeupler les bois.

Denis Boudrias
(Extrait d'Entre Nous, mars 1969)

Vonda

Remerciements

La famille Denis désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie ou l'ont aidée d'une manière ou d'une autre à l'occasion du décès de Mme Fernande Puits.

Grand-mère Puits n'est plus

Dieu notre Père a rappelé à Lui notre bonne et aimée grand-mère Puits. Je suis allée à la messe des funérailles et j'ai été frappée par l'atmosphère de silence, de respect, de paix et de prière qui régnait dans l'église remplie de parents et d'amis.

Je voudrais surtout souligner l'homélie de M. l'abbé E. April à cette occasion. Il disait n'avoir jamais connu grand-mère Puits personnellement "et cependant, dit-il, je la connais grand-mère Puits. Je la connais par et dans ses nombreux parents et amis actuellement dans l'église. Je vois la Foi et la Vie chrétienne que grand-mère Puits a semées et a fait grandir dans nos coeurs fidèles. Ainsi, aujourd'hui, grand-mère Puits vit avec nous malgré son corps dans ce cercueil".

Je désire remercier M. le curé pour ce bon mot qui peut très bien se terminer par "Alléluia" et qui, dans sa simplicité, donne le vrai visage de la mort.

"Grand-mère Puits n'est plus... Grand-mère Puits est là tout près de nous."

Un témoin

Bellegarde

Çà et là

Félicitations à Mlle Gisèle Cop, qui se mérita la première place au concours oratoire qui eut lieu à Redvers pour les élèves des 7e et 8e années.

Prompt rétablissement à M. Henri Wilvers, qui a subi une opération à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Jos. Gauthier sont de retour à Antler après avoir passé quelque temps aux Etats-Unis.

M. et Mme Alec Vermette, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine parmi leurs parents à Bellegarde.

Heureux anniversaire à Mme S. Aimé, qui fêtait ses 95 ans le 28 mars. Mme Aimé demeure au nouveau foyer à Redvers.

St-Brieux

Çà et là

M. et Mme Eugène Perreault sont de retour chez eux après avoir passé trois mois à Phoenix, Arizona.

M. et Mme Jules Hamonic sont revenus à St-Brieux durant la semaine du 23 mars afin de se préparer à la vente de leurs articles domestiques et de ferme, qui eut lieu le 29 mars. M. et Mme Hamonic sont repartis à Calgary, Alta, pour y demeurer. Le 26 mars avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée d'adieu en leur honneur. Les Dames de Ste-Anne et les Chevaliers de Colomb leur offrirent un joli crucifix. Le Club 4-H fut aussi représenté. Ils reçurent aussi une lampe à tige, des boutons de manchettes et une coutellerie. Tous regrettent vivement leur départ, car ils étaient très dévoués aux oeuvres paroissiales et aux organisations auxquelles ils appartenaient. Tous leur souhaitent succès et bonheur dans leur nouvelle entreprise.

Mme Nellie Danyluck est patiente à l'hôpital de Saskatoon.

M. Pierre-J. Coquet a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de ville de Saskatoon.

M. Pierre Fau est également à l'hôpital de ville de Saskatoon où il doit subir une opération aux yeux.

Mme Evelyne Mumby et M. Jean Coquet ont fait un stage à l'hôpital de Melfort dernièrement.

Le 31 mars, à l'école supérieure, avait lieu un cours de "sécurité des chasseurs", sous les auspices de l'Association de pêche et de chasse de St-Brieux. Quelque 30 personnes y assistèrent. Des certificats seront remis à ceux qui auront passé leurs examens avec succès.

Sincères condoléances à Mme Stan Mah Dow à l'occasion du décès de son père survenu à Naicam au début de mars, ainsi qu'à la famille Boulanger à l'occasion du décès de M. Gaston Boulanger à l'hôpital de Melfort le 31 mars.

Le 13 mars avait lieu, au restaurant Dubé, un souper pour les membres de l'Organisation Lions de St-Brieux.

Le bilinguisme...

(Suite de la deuxième page)

"Tant et aussi longtemps qu'un nombre important d'anglophones ne verront dans leurs compatriotes francophones qu'un groupe ethnique récalcitrant, dominé par les curés et désireux de reprendre la bataille des Plaines d'Abraham, je ne vois pas comment nous pourrons trouver un modus vivendi qui fera disparaître les tensions actuelles.

"Tant et aussi longtemps que les régions bien nanties ne comprendront pas les problèmes des régions défavorisées et n'accepteront comme règle que l'efficacité économique maximum, je vois mal comment nous pourrons rallier la grande majorité des citoyens vers des objectifs communs.

"Tant et aussi longtemps que les premiers habitants de ce pays seront considérés comme des citoyens de seconde classe, nous aurons raison de nous inquiéter de notre avenir.

"Tant et aussi longtemps qu'un juste équilibre ne sera pas trouvé dans les relations fédérales-provinciales, nous courons le risque que les forces de désintégration profitent des dissensions inter-gouvernementales."

M. Marchand, dont la causerie était intitulée: "Unité; Quel prix?", a commenté que si les conditions de cette unité n'étaient pas totalement inexistantes, elles étaient toutefois dans un état d'imperfection "qui met réellement en danger l'avenir du pays".

Le ministre a commenté que devant tous ces problèmes, il était extrêmement important que les Canadiens adoptent une attitude réaliste, intelligente et généreuse.

"Nous avons, a-t-il dit, un pays immense et une faible population qui se caractérise par sa diversité linguistique, ethnique, religieuse et culturelle. Il nous faut être non seulement tolérants mais aussi compréhensifs."

M. Marchand a souligné le fait que le Canada est en premier lieu un pays qui coûte cher à administrer, en raison notamment de sa faible population, et a ajouté que les Canadiens doivent aussi accepter le fait qu'il en coûte aussi plus cher de vivre dans un pays bilingue ou multilingue que dans un pays unilingue. Et cette question du bilinguisme notamment est vitale pour l'unité canadienne, selon le ministre.

Il est essentiel, a-t-il dit, que les francophones puissent se retrouver dans ce pays et se reconnaître dans ses grandes institutions nationales.

M. Marchand a soutenu qu'il était urgent que les gouvernements, et en particulier le fédéral, donnent la même qualité de services aux francophones qu'aux anglophones.

Aide aux réfugiés vietnamiens

Le Canada est convenu de contribuer au financement d'un complexe de 152 appartements pour aider à régler le grave problème du logement des réfugiés vietnamiens.

Le complexe sera érigé à Minh-Mang, dans la banlieue de Saïgon, où vient de se terminer la construction d'un complexe de 72 appartements financé par le Canada. Ce quartier avait été dévasté au cours de l'offensive du Tet, il y a un an.

Le Canada contribuera pour $355,000 aux travaux de construction. Le gouvernement du Vietnam s'est engagé de son côté à fournir un appoint équivalant à quelque $91,000 en monnaie vietnamienne.

Chronique de CFRG

35 représentants à Victoria-Esquimalt, C.-B.

Un groupe de 35 représentants de la radio, de la télévision et de la presse hebdomadaire de la Saskatchewan ont effectué durant la dernière semaine du mois de mars une tournée d'information aux installations des Forces Armées Canadiennes à Victoria-Esquimalt, C.-B.

Conduits par le capitaine G. MacLean et le lieutenant de marine Sauders, du Centre de Recrutement de l'Armée à Regina, les 35 membres du groupe ont quitté Regina à bord d'un avion du RCAF à destination de Victoria, où nous attendait un programme chargé: visite des installations maritimes, école de matelotage, visite de l'arsenal, du port de Victoria et de la base navale, à bord d'un remorqueur. Chantiers navals, école de plongée sous-marine, génie maritime, etc. En passant, signalons que tout ce vaste ensemble, complexe maritime, est placé sous le commandement de l'amiral J. A. Charles, originaire de Rouleau, Sask., et qu'en outre, les gars de la Saskatchewan, engagés dans la Marine, sont assez nombreux.

Le Collège militaire de Victoria-Roads

Il existe au Canada, trois Collèges militaires ou Ecoles militaires: Victoria-Roads en Colombie-Britannique, Kingston en Ontario et St-Jean au Québec. Ces collèges offrent tous les avantages des institutions d'enseignement modernes, tant au point de vue des études qu'au point de vue de la pratique des sports. Les cours qu'on y donne sont identiques à ceux des universités civiles, et ils exigent les mêmes aptitudes et la même application de la part des étudiants. Les cours assurent aux élèves une éducation libérale, scientifique et militaire, bien équilibrée. Les conditions d'admission sont sévères, mais ceux qui réunissent les qualités exigées voient s'ouvrir devant eux une carrière des plus dynamiques et des plus profitables.

Le Collège militaire de Victoria-Roads est dirigé par le colonel K. E. Lewis, un as de l'aviation. Les cours à Victoria-Roads sont d'une durée de deux ans, les deux autres années sont suivies soit à Kingston, soit à St-Jean.

Comme nous l'a dit le colonel Lewis au cours de sa conférence, on attache beaucoup d'importance au recrutement de jeunes gens bilingues et particulièrement de la Saskatchewan. Du reste, le bilinguisme est à l'honneur dans cette institution. Nous avons conversé avec des cadets portant à l'épaule gauche une cordelière rouge. Cela veut dire qu'il s'agit de cadets, et pas nécessairement de langue française, qui peuvent converser en français. Tous ceux portant cette cordelière rouge ou jaune sont des cadets anglophones; la cordelière jaune signifie un parfait bilingue.

M. M.

Le port de la ceinture est essentiel; mais encore faut-il bien l'ajuster!

— Au cours d'un orage, une voiture à deux portes, modèle 1965, a frappé par le travers une voiture de modèle 1962, tuant le conducteur de cette dernière. On a calculé la vitesse d'impact à 40 m/h. La survivante, âgée de 35 ans, qui portait sa ceinture de sécurité, a subi des contusions attribuables à la ceinture et une fracture de la neuvième côte. Elle éprouvait également des douleurs à l'estomac causées par le volant, souffrait d'une contusion au genou droit occasionnée par le tableau de bord et de bleus au visage après être entrée en contact avec le volant.

Son enfant de 18 mois, qui portait une ceinture de sécurité pour adulte, s'en est tiré avec des contusions conséquentes à la ceinture et un hématome crânien lorsqu'il s'est frappé sur l'appui-bras quand la voiture a virevolté après la collision. L'enfant aurait dû porter une ceinture spécialement conçue pour enfants, de dire M. Huelke.

— Une voiture 1969 a été frappée de face par une automobile dont le conducteur avait perdu la maîtrise, à une vitesse de 30 à 35 m/h. Une passagère, qui avait pris place en avant s'est pliée au-dessus de sa ceinture de sécurité, s'est frappée la tête sur le tableau de bord rembourré, l'endommageant considérablement et s'infligeant un hématome au front. Etant donné qu'elle portait sa ceinture de sécurité trop haut elle a également subi des blessures abdominales et s'est brisé le dos.

Voilà des faits tirés des dossiers du Dr Donald F. Huelke, de l'Université du Michigan, qui a fait des études sur des centaines d'accidents et leurs rapports avec l'usage convenable des ceintures de sécurité.

Lors d'une réunion de la Society of Automotive Engineers, tenue à Détroit plus tôt cette année, il a déclaré que le mauvais usage des ceintures de sécurité peut, lui-même, occasionner des blessures.

Pour qu'elles soient efficaces, il faut porter les ceintures de sécurité bas et ajustées sur les hanches. D'après le Dr Huelke, il faut accorder une attention toute particulière au passager arrière et à sa ceinture de sécurité.

"A cause de conditions différentes de celles où se trouvent les passagers avant — l'angle de la ceinture de sécurité à l'arrière, le manque d'espace voulu pour les jambes et la tête, et d'autres facteurs — il est difficile pour les passagers arrière de maintenir convenablement la ceinture de sécurité sur la région du bassin."

Les passagers arrière ne tiennent pas compte de l'utilité de porter une ceinture de sécurité et s'exposent ainsi à de bien désagréables "envolées". Les ceintures de sécurité, outre qu'elles rivent à leur siège les passagers arrière, les empêchent d'être catapultés un peu partout à l'intérieur de la voiture.

Le Dr Huelke a parlé d'accidents où les passagers arrière, qui ne portaient pas de ceinture de sécurité, ont été projetés et tués ou ont tué les passagers avant en les écrasant. Comme tous les autres chercheurs en matière d'accidents, il s'est plaint que les rapports médicaux ne donnent pas de renseignements importants sur la victime, donnent rarement la description de la voiture et ne fournissent pas assez de détails au sujet de l'accident.

Le gouverneur général n'a plus un sou en poche

TORONTO — Depuis que Roland Michener est gouverneur général, il n'a plus d'argent de poche.

"Heureusement que je n'ai pas été mis à l'amende pour une faute quelconque, a-t-il dit le 24 mars dernier après une visite à la Chambre de commerce de Toronto. Je n'aurais pu payer."

Il a ensuite expliqué que depuis qu'il est devenu gouverneur général, il n'a plus un sou en poche.

"Les membres de la famille royale ou leurs représentants n'ont tout simplement pas d'argent, a-t-il dit. C'est pour cela qu'ils ont des aides de camp."

Recommandations sur l'enseignement du français présentées à la Législature ontarienne

N.D.L.R. — Voici le texte des recommandations sur l'enseignement du français qui ont été présentées le 27 février dernier à la Législature ontarienne. Nos lecteurs du Manitoba et de la Saskatchewan pourront en envoyer une copie à leur gouvernement respectif! Nous avons emprunté ce texte au quotidien Le Droit d'Ottawa.

Le comité Bériault, qui a préparé ce rapport, avait été créé en novembre 1967 afin d'étudier dans son ensemble la situation de l'enseignement en français dans la province d'Ontario et recommander au gouvernement ontarien les mesures à prendre pour assurer aux Franco-Ontariens une instruction dans leur langue maternelle.

Le lecteur trouvera ci-dessous le texte intégral des 33 recommandations du rapport final du comité Bériault. Ces recommandations sont supplémentaires aux dispositions intégrées à la loi scolaire de l'Ontario, par l'entremise d'amendements adoptés au cours de la dernière session de l'Assemblée, l'été dernier, suite à la parution du rapport préliminaire du comité.

Le rapport final expose les dispositions statutaires existantes sur l'institution d'écoles françaises et propose des principes directeurs pour le programme de ces écoles de même que des changements aux structures administratives du ministère de l'Education et des conseils scolaires, tant au palier des écoles primaires que secondaires.

"Le bill 140, qui prévoit la création d'écoles élémentaires de langue française, n'apporte pas la garantie que les besoins de la population francophone seront satisfaits du seul fait de l'ouverture d'écoles ou de classes. Il faut encore que des mesures soient prises à l'échelon administratif pour le bon fonctionnement de ces écoles et de ces classes. Ceci s'applique également mutatis mutandis à la communauté anglophone. C'est pourquoi nous formulons la recommandation suivante qui s'applique à chacun des deux groupes.

Nous recommandons que: 1) lorsqu'un groupe de contribuables demande l'institution de classes ou d'écoles élémentaires en vertu de cette loi, un comité consultatif analogue dans son fonctionnement et sa structure au comité de langue française soit créé suivant les règles fixées en vertu des dispositions de la 8e partie de la loi sur les écoles secondaires et les conseils scolaires, dans le cas des écoles séparées, et que les comités de langue française au niveau secondaire remplissent les mêmes fonctions pour les écoles élémentaires publiques.

Enseignement en français pour les élèves anglophones

A la demande du père, de la mère ou d'un tuteur d'un enfant ou d'un pupille, tout conseil est autorisé à admettre des élèves anglophones dans des classes constituées essentiellement pour les élèves francophones pourvu que le directeur soit satisfait que la présence de ces élèves ne retardera pas le progrès des élèves francophones. Cependant, cette disposition ne répondra pas au désir d'un grand nombre de parents anglophones qui souhaitent voir leurs enfants acquérir des connaissances de français que les écoles ordinaires de langue anglaise ou le français est enseigné comme langue seconde ne peuvent leur offrir.

Nous recommandons donc: 2) que des mesures soient prises à l'échelon ministériel pour établir des écoles élémentaires spéciales pour les élèves anglophones dont les parents souhaitent qu'ils acquièrent la maîtrise des deux langues officielles de notre pays.

Rôle du directeur: 3) que dans le cas où des classes d'élèves francophones font partie d'une école destinée aux élèves anglophones et lorsque le directeur de cette école est lui-même de langue anglaise, la personne chargée de juger si la présence d'élèves anglophones ne retardera pas le progrès des élèves francophones soit un directeur adjoint francophone ou un directeur francophone chargé de la direction des études, ou encore en l'absence de ces personnes, le professeur lui-même.

Programme 4) que les professeurs des écoles de langue française suivent les mêmes principes pédagogiques et la ligne de conduite fondamentale en matière d'enseignement que les professeurs des autres écoles de l'Ontario.

Français: 5) que les écoles secondaires de langue française aient la possibilité de se tenir au courant de l'essort éducatif et culturel de la communauté francophone en général, soit au Canada, soit dans d'autres pays francophones.

6) que des mesures soient prises pour que l'enrichissement intellectuel de l'élève se développe dans une atmosphère de culture française.

Centre linguistique

7) qu'un centre de linguistique soit établi en Ontario pour étudier les conditions linguistiques particulières du français en tant que langue maternelle et de l'anglais en tant que langue seconde pour les élèves francophones.

8) que dans la mesure du possible tous les cours soient donnés en français à l'exception de l'anglais.

9) que les élèves francophones qui fréquentent une école ou des classes de langue française ne soient pas autorisés à suivre les cours de "French" à titre de langue seconde.

Langue seconde: 10) que pour satisfaire la diversité des aptitudes linguistiques des élèves francophones, les écoles secondaires françaises offrent le programme English tel qu'il est enseigné aux élèves anglophones en même temps que le programme anglais, langue seconde.

11) que le ministre de l'Education fournisse aux professeurs de l'Ontario les principes directeurs nécessaires pour assurer un programme efficace d'anglais comme langue seconde dans les écoles de langue française de notre province.

Sciences sociales: 12) que des études sérieuses soient faites en vue de poser les principes directeurs d'un cours d'histoire du Canada afin d'approfondir l'origine historique des Canadiens et les problèmes réels qui se posent devant eux à l'heure actuelle et de démontrer que les Canadiens appartenant aux deux groupes fondateurs ont un vaste fond commun d'entente qui peut servir de base à la compréhension mutuelle.

Sciences et mathématiques: 13) que les conseils scolaires et leurs administrateurs s'efforcent d'offrir un programme bien équilibré qui comprenne les matières générales, techniques et d'arts et métiers afin que les élèves puissent poursuivre leurs intérêts éducatifs et répondre aux besoins de la société dans laquelle ils vivront.

Disciplines culturelles: 14) que les autorités scolaires de langue française fassent tous les efforts nécessaires pour offrir à leurs élèves des concerts donnés par des artistes francophones et présenter des expositions de peintures et de sculptures françaises et qu'ils encouragent la réalisation des pièces de théâtre françaises.

Instruction religieuse: 15) que l'application des règlements touchant l'instruction religieuse dans les écoles secondaires de langue française soit laissée à chaque conseil régional en cause après consultation avec le comité de langue française de la région, en attendant la présentation du rapport du comité sur l'instruction religieuse qui doit aboutir à l'adoption d'une ligne de conduite dans ce domaine.

Manuels scolaires: 16) que par suite de la pénurie de manuels scolaires et d'autres textes d'enseignement en français et d'un marché restreint dans la province de l'Ontario, le ministère de l'Education encourage les auteurs et les éditeurs à publier les ouvrages scolaires en langue française dont on a besoin.

Services

Service d'orientation: 17) que lorsque l'on juge nécessaire de donner des tests, les écoles de langue française aient à leur disposition les tests voulus en français.

Centres de ressources: 18) que les écoles de langue française, tant à l'échelon élémentaire que secondaire, reçoivent l'appui financier nécessaire pour se doter adéquatement de matériel didactique et tout particulièrement de livres et périodiques français ainsi que d'appareils audio-visuels.

19) que les mesures soient prises pour la formation d'un nombre suffisant de bibliothécaires francophones pour les écoles de langue française de l'Ontario.

Télévision éducative: 20) que l'essor de la télévision éducative en Ontario s'inspire du souci de faciliter la réalisation, la mise en ondes et la diffusion d'émissions éducatives télévisées en français dans toutes les régions où la population de langue française le justifie.

21) qu'un effort spécial soit entrepris en vue d'un échange de programmes avec la province de Québec et avec les autres pays de langue française et que l'on examine la possibilité et la rentabilité de programmes en coproduction.

Enseignement secondaire supérieur: 22) que le ministre de l'Education institue un comité spécial dont le mandat serait d'étudier les besoins de la population franco-ontarienne au niveau secondaire supérieur et de faire les recommandations en vue de combler les lacunes qui existent à l'heure actuelle entre le niveau secondaire et l'université.

Formation d'enseignants

Formation des maîtres: 23) de faire un effort pour recruter des professeurs pour les écoles de langue française dans d'autres provinces du Canada et dans des pays francophones.

...24) de former des maîtres destinés aux écoles de langue française dans un milieu francophone.

25) d'instituer le plus tôt possible le Collège d'éducation présentement à l'étude à l'Université d'Ottawa.

26) de créer un collège d'éducation pour la formation des maîtres francophones à l'Université Laurentienne de Sudbury dès que le nombre des candidats francophones justifiera cette création.

27) aux professeurs des écoles et universités de langue française d'encourager les jeunes élèves francophones à faire carrière dans l'enseignement.

28) l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne offrent des cours tant au niveau du baccalauréat que de la maîtrise en vue de permettre aux professeurs actuels et futurs de perfectionner leurs connaissances académiques et leur compétence professionnelle.

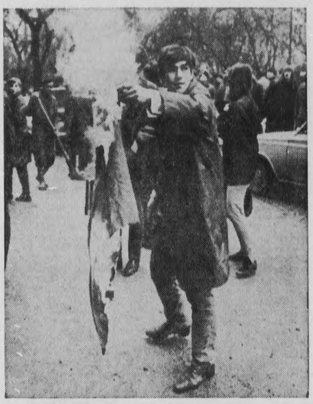
Structures: 29) aux conseils scolaires de collaborer en s'échangeant mutuellement les services de personnel spécialisé comme ceux de conseillers pédagogiques lorsqu'il n'est pas rentable pour un seul conseil d'engager de tels conseillers à plein temps.

30) au ministère de l'Education de mettre à la disposition des bureaux régionaux des équipes complètes de conseillers en matière de programmes et de services spéciaux dans le Nord, l'Est et, plus tard, le Sud de l'Ontario afin d'assurer une coordination efficace dans toutes les matières au programme.

31) que le ministère de l'Education s'assure que son personnel de cadre dont le travail influe sur les écoles de langue française fonctionne avec cohérence et unité.

32) que les dirigeants dont les responsabilités exercent une influence sur les écoles de langue française connaissent, comprennent et apprécient le mode de vie des Canadiens français.

Finances: 33) au ministère de l'Education de porter une attention particulière aux frais d'immobilisation que certains conseils scolaires doivent engager pour la construction d'écoles polyvalentes de langue française à la suite de la nouvelle législation."



Les Praguois ont manifesté violemment contre les occupants soviétiques lors des victoires de l'équipe tchèque sur les Russes, au tournoi de hockey international qui s'est tenu en mars à Stockholm. On peut voir ci-dessus un jeune Tchèque brûlant en pleine rue un drapeau soviétique. Ce geste symbolique démontre suffisamment la profondeur du ressentiment qu'éprouve le peuple tchèque devant les forces militaires soviétiques qui demeurent en Tchécoslovaquie depuis l'invasion de l'été dernier. (Photo TTS)

Une compagnie qui fait des bonnes affaires en faisant la livraison de "rebuts"

EDMONTON — M. Harry Botsford versera probablement cette année plus de $25,000 en salaires à des employés qui ne disposent que de "rebuts".

M. Botsford est président de la Botsford Advertising Distributor Service Ltd., une compagnie qui dispose d'une portion toujours croissante de courrier, de deuxième, troisième et quatrième classes expédié en Alberta, soit le courrier que les bureaux de postes qualifient de "rebuts".

La Botsford Advertising, qui existe depuis 10 ans déjà, a confiance dans l'avenir de son service qui constitue un supplément au service de livraison du gouvernement, confiance qui s'est exprimée récemment par un investissement de $30,000 pour de l'équipement nouveau.

M. Botsford a été le surintendant d'un bureau de poste à Edmonton jusqu'en 1964, emploi qu'il a abandonné pour se consacrer entièrement à son commerce florissant.

Un gros coup de main

Au dire du gérant P. Sandburst, sa compagnie "travaille de concert avec le bureau de poste... soulageant les postiers du fardeau du courrier-rebut". Les postiers peuvent donc consacrer plus de temps à la livraison du courrier de première classe, que les services privés n'ont pas le droit de toucher en vertu des règlements postaux du gouvernement.

L'automne dernier, la société Botsford Advertising a déménagé dans un nouvel immeuble de 37,500 pieds carrés. C'est le centre nerveux de ses opérations d'où elle déploie ses 22 camions, plus de 65 employés permanents, 135 camionneurs et surintendants à temps partiel, et plus de 1,200 jeunes livreurs.

M. Sandburst a révélé que la compagnie dispose quotidiennement de plus d'un million d'articles de courrier.

Un programme bilingue qui mène le pas dans l'Ouest du Canada

par Ron Sudlow

VANCOUVER — Lorsque Peter Tacon rencontre ses élèves à l'école privée York House pour jeunes filles, il se demande toujours si elles vont s'adresser à lui en français ou en anglais.

M. Tacon, lui-même bilingue, dirige l'école où un programme bilingue et biculturel est appliqué depuis l'automne dernier.

Les cours de français et d'anglais ont été institués après une préparation de cinq mois. Ils sont suivis par 45 étudiantes, dont 15 de langue française, de la première à la 6e année. Les étudiantes francophones sont originaires du Québec et de la France, mais vivent maintenant à Vancouver.

"Nous avons cru qu'il était de notre devoir, dans une école du Canada actuel, de lancer ce programme, dit M. Tacon. Nous avons pensé qu'il fallait l'entreprendre le plus tôt possible. Ce n'est pas rentable pour l'établissement, mais nous croyons que cela vaut plus que des dollars et des sous".

On a commencé lentement l'enseignement en Français dans les premiers degrés, mais en janvier 50 pour cent des matières s'enseignaient en français de la première à la troisième et les étudiantes de quatrième à sixième année suivaient les deux tiers de leurs cours en français.

M. Tacon considère que le programme bilingue de son école mène le pas dans l'Ouest canadien. Il admet cependant qu'il s'agit d'un essai.

L'avenir riche

"L'éducation de nos jours est trop sclérosée, alors que nous serions libres d'aller de l'avant, dit-il. Nous préférons cependant perpétuer la richesse du passé qu'explorer la richesse de l'avenir.

"Mais notre programme vise beaucoup plus haut. Telle est la façon de vivre de demain au Canada. Les Canadiens anglais doivent se montrer moins réticents à accepter la culture française et la façon française de vivre".

Le premier ministre Trudeau a récemment félicité l'école pour ce programme qu'il a décrit comme "un modèle de ce que nous tâchons de réussir au Canada", en termes de bilinguisme et de biculturalisme.

M. Tacon, ex-vice-président de la Commission scolaire métropolitaine de Toronto, dit que les cours vont "très bien, quoique des problèmes nouveaux semblent se poser toutes les 17 secondes, comme me l'a dit un professeur".

Le programme a été mis au point après une étude de méthodes similaires employées dans les écoles de l'Est du pays. Il s'adapterait facilement à tout système scolaire, mais, selon M. Tacon, "une expérience comme celle-ci ne plairait pas à notre gouvernement provincial".

"Les organismes d'éducation de Colombie-Britannique décentralisent cependant leur autorité sur l'élaboration de programmes; ils accordent une plus grande part d'autonomie aux commissions scolaires locales".

Les professeurs

L'an dernier, lorsque le rapport de la Commission fédérale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a recommandé que l'instruction en français commence en première année, plusieurs éducateurs de Colombie ont affirmé qu'il serait impossible d'appliquer cette politique, par manque de professeurs.

M. Tacon, dont l'école a engagé trois instituteurs francophones au début du cours bilingue n'est pas d'accord là-dessus.

"Nous avons reçu près de 40 offres de services d'instituteurs francophones de France et du Québec, dit-il. Tout ce qu'il leur faudrait serait un cours d'adaptation au système d'éducation de la Colombie-Britannique".

L'école de M. Tacon, sise dans l'ouest de la ville, attire des étudiantes pour la plupart issues de familles à l'aise. L'établissement est, depuis le début du programme, soumis à une atmosphère d'immersion totale en bilinguisme.

Les affiches se présentent en français et en anglais, de même que les annonces aux babillards. Les étudiantes transportent leur éducation en français hors de la salle de classe.

Les étudiantes de langue anglaise ont montré leurs saynètes de Noël en français et les petites francophones, en anglais.

Ce bain total est la clé du programme, dit M. Tacon.

"Le français, tel qu'on l'enseigne aujourd'hui dans les écoles canadiennes, est déchiqueté depuis des années et personne ne s'est jamais occupé d'en faire un tout.

"Nous l'enseignons comme expérience plutôt que comme matière scolaire. Nous voulons que nos élèves dépassent la phase de la traduction en français pendant qu'elles pensent en anglais. Il faut qu'elles transposent leur personnalité plutôt que leur langue".

A cause de l'influence française, le programme va plus loin.

"Nous enseignons nos matières comme on les enseigne en Europe continentale, ainsi qu'à la façon de l'Amérique du Nord, dit M. Tacon. Ainsi, en plus d'apprendre à devenir citoyens canadiens de demain, nos élèves doivent devenir également citoyens du monde".

Vers de nouveaux services sanitaires aux Indiens

OTTAWA — Une entreprise de consultation en matière de gestion, la **Booz, Allen and Hamilton of Toronto Ltd.**, va entreprendre une importante étude destinée à connaître les besoins en services sanitaires des Indiens du Canada, a annoncé jeudi dernier le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro.

Les conclusions de l'étude permettront au Ministère de mettre au point les projets immédiats et futurs de services de santé pour les Indiens.

"Il y a peu de temps encore, dit M. Munro, on ne s'occupait pratiquement que de guérir les malades. Nous accorderons désormais une importance croissante à la prophylaxie. L'état général de la santé reflète l'ensemble des conditions qui règnent dans la réserve, le logement, l'hygiène et le progrès socio-économique, par exemple."

La **Booz, Allen and Hamilton** concentrera ses travaux sur les conditions sanitaires des régions indiennes isolées, dans le centre du Nord canadien.

Elle étudiera les différents aspects de la dispensation des soins, y compris l'utilisation faite actuellement des ressources fournies par le Ministère, les transports, et les communications, ainsi que le recrutement de médecins, d'infirmières et de dentistes nécessaires pour desservir ces régions isolées.

L'entreprise aura également des contacts avec les différents organismes qui s'occupent actuellement des services sanitaires, à savoir, les ministères fédéral et provinciaux de la Santé, les écoles de médecine, les associations professionnelles de médecins, les tribus indiennes et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

En soi, la désertion des forces armées n'empêche pas l'entrée au Canada

OTTAWA — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, répondant à certains points soulevés à la Chambre des Communes le 4 mars dernier, a déclaré ce qui suit au sujet des déserteurs qui voudraient entrer au Canada.

Ni la Loi de l'Immigration ni les Règlements ne font spécialement état de la désertion des forces armées d'un autre pays. Il s'agit toutefois là d'un facteur dont tiendra compte le fonctionnaire de l'Immigration au port d'entrée, ou le fonctionnaire de l'Immigration en poste à l'étranger, comme il tiendra compte d'autres facteurs lorsqu'il examinera une demande d'admission au Canada.

Le système des points

En vertu des Règlements en vigueur depuis le 1er octobre 1967, le fonctionnaire de l'Immigration se réfère à neuf facteurs de sélection lorsqu'il étudie une demande, et, selon ces critères, accorde un certain nombre de points au candidat, compte tenu de sa personnalité pour laquelle le fonctionnaire peut accorder entre 0 et 15 points. Mais pour être admissible, un requérant indépendant doit obtenir au moins 50 points sur 100. Il y a cependant un fait qu'il ne faut pas oublier: en vertu de l'article 32(4) des Règlements, le fonctionnaire peut, s'il le juge à propos, refuser un candidat à qui il a accordé 50 points, ou accorder l'entrée au pays à un candidat à qui il n'a pas accordé 50 points. Dans chacun des cas, sa décision est sujette à l'approbation d'un fonctionnaire supérieur, d'ordinaire le chef de service à un bureau d'immigration situé à la frontière ou en pays étranger. Le fonctionnaire qui examine une demande que son jugement pour déterminer si le candidat qui demande son admission au Canada pourra s'y établir avec succès. Or il se peut que l'opinion que se fait le fonctionnaire des possibilités d'établissement au pays d'un candidat soit influencé par des facteurs autres que ceux que déterminent les Règlements.

Les cas des ex-militaires

Le ministre a dit que jusqu'au mois de janvier 1968, tous les fonctionnaires de l'Immigration, au Canada ou à l'étranger, avaient ordre, lorsqu'ils examinaient un membre des forces armées d'un autre pays, de lui demander de produire ses documents de licenciement avant de l'admettre au pays. Cette directive demeura en vigueur jusqu'au mois de juillet 1968 alors qu'elle fut rescindée et remplacée par de nouvelles instructions, en accord avec l'article 32(4) des Règlements. D'autre part, les agents de l'Immigration au Canada ayant à traiter le cas de déserteurs se trouvant au Canada légalement, reçurent, au mois de janvier 1968, instruction de ne pas traiter leur demande d'admission mais de porter chaque cas à la connaissance du siège social de l'Immigration, à Ottawa, où l'on décidérait.

Le fonctionnaire qui examine le cas d'une personne se trouvant ainsi au Canada légalement ne se réfère pas à l'article 32(4) du Règlement, mais à l'article 34.

Les directives émises en vertu de l'article 32(4) ont trait à des obligations légales, contractuelles ou morales que peut avoir un requérant dans son propre pays, et qui peuvent amener le fonctionnaire à juger que le candidat aura de la difficulté à s'établir au Canada. L'un des exemples donnés est celui de l'obligation d'un candidat à faire son service militaire.

Le fonctionnaire évaluera la situation en utilisant certains critères dont l'un peut être la désertion des forces armées. Le fonctionnaire, en ce cas, n'outrepasse pas ses attributions. L'article 32(4) des Règlements lui permet d'agir ainsi.

Le ministre a fait remarquer que le mémoire met en doute l'autorité du fonctionnaire à dépasser ce qui seraient les limites constituées par la stipulation de certaines clauses (article 5 de la Loi) et des nouveaux facteurs de sélection des nouveaux Règlements. On ne tient pas alors compte de la portée de l'article 32(4) des Règlements.

Un point peut cependant être relevé. Il est d'usage à la frontière, lorsqu'un requérant des Etats-Unis n'est pas admis au Canada, de transmettre ce renseignement à l'homologue des Etats-Unis. Cela se fait par téléphone ou par une note qui est remise au candidat rejeté, et facilite sa rentrée aux Etats-Unis.

Si un requérant est un déserteur, il se peut qu'à cause d'obligations contractuelles, légales ou morales qu'il a déjà dans son pays, le fonctionnaire au poste de frontière le juge incapable de s'établir avec succès au Canada et lui refuse l'entrée.

PAROLE DE DIEU — PAROLE DE VIE

"Jésus eut faim. Il aperçut un figuier... mais il n'y trouva que des feuilles car ce n'était pas encore la saison des figues. Alors... Il le maudit" (Mc 11,12; Mt 21,18-19).

L'intérêt de ce fait divers n'est pas dans la curieuse attitude de Jésus qui devait bien connaître la saison des figues. Sa malédiction est un geste symbolique, à la façon des Prophètes de l'Ancien Testament. Le figuier symbolise le peuple d'Israël d'alors qui, loin de répondre aux avances de Jésus, lui préparait son procès et sa mort. Il portera des fruits en son temps... Prophétie en action, manifestant la déception humaine de celui qui connaît les plans divins et s'y soumet non sans souffrance ni sans pleurs (Lc 19,41).

Vers une refonte des lois ouvrières

OTTAWA — Voici les grandes lignes du rapport Woods sur les relations du travail au Canada, déposé aux Communes mercredi dernier.

—Le Conseil canadien des relations ouvrières devrait détenir un pouvoir discrétionnaire plus large pour la détermination des nouvelles unités de négociation et pour l'adaptation des unités déjà existantes.

—Octroi des droits de la négociation collective à certaines catégories de travailleurs qui ne les possèdent pas actuellement.

—Précompte syndical généralisé et obligatoire formule Rand pour la première convention collective et pour les conventions subséquentes.

—La rédaction d'une "Charte des droits" des syndiqués et la possibilité qu'ils puissent être jugés par un organisme indépendant.

—Réglementation des dépenses des syndicats pour fins politiques.

—Création d'un Conseil canadien des relations du travail.

Le saviez-vous?

Pour mener à bien le voyage d'Apollo 8 autour de la lune en décembre dernier, il a fallu la plus impressionnante armée qui ait jamais été employée à une tâche pacifique: 400,000 ingénieurs, techniciens et ouvriers et 20,000 fournisseurs. Il a fallu aussi, note Sélection du Readers' Digest de mars, les $33 milliards que les Etats-Unis ont consacrés aux réalisations spatiales au cours des dix dernières années.

Comment diagnostiquer une auto malade

Le diagnostic peut être effectué par tout automobiliste au volant même de sa voiture. Il permet de dépister immédiatement les défectuosités mécaniques, dont chacune constitue un danger sérieux d'accident, à moins qu'on ne veille à la faire réparer immédiatement. La liste a été rédigée par le Conseil canadien de la sécurité à l'occasion de sa campagne nationale de l'inspection printanière des voitures.

Toutes les défectuosités énumérées ne peuvent être repérées que par un mécanicien qualifié.

1—La pédale des freins descend jusqu'au plancher à la moindre pression du pied—

a) usure du revêtement des freins;

b) fuite dans le système de freinage.

2—La voiture est attirée vers la droite ou la gauche lorsqu'elle s'arrête—

a) mauvais alignement des roues;

b) fuite sur un côté du revêtement des freins ou revêtement imbibé d'essence. Les deux défectuosités sont causées par un cylindre de roue en mauvais état.

3—Le volant a trop de jeu—

a) boîte de direction usée ou défectueuse;

b) défectuosités aux articulations à rotule, aux coussinets de barre d'accouplement, aux tiges de transmission ou au levier-relais.

4—Vibrations entre 50 et 65 milles à l'heure—

a) pneus défectueux;

b) roues mal balancées.

5—Vibrations de la colonne de direction à haute ou basse vitesse—

a) trop de jeu à l'avant;

b) amortisseurs usés ou défectueux;

c) faux-rond dans les pneus avec certaines surfaces aplaties.

6—Blocage de la roue arrière à la moindre pression sur les freins—

—défectuosité du dispositif d'étanchéité, fort probablement une fuite.

7—Mauvaise tenue de route (effort spécial demandé afin de garder la voiture sur la route)—

a) pression d'air insuffisante dans les pneus;

b) défectuosité à la suspension avant ou arrière.

8—Bruits ou sifflements anormaux provenant du système d'échappement—

—système d'échappement défectueux, susceptible de produire des émanations dangereuses d'oxyde de carbone à l'intérieur de la voiture.

9. Odeurs inhabituelles dans la voiture—

—signe avertisseur que quelque chose ne va pas. Vous devriez vous rendre au garage sans délai.

10—Portières difficiles à fermer, bruyantes ou lâches lorsque fermées—

—défectuosité qui en s'aggravant pourrait être dangereuse. Les portières pourraient s'ouvrir au moment où on s'y attend le moins.

A 71 ans, étudiante et sportive

"Je ne regarde jamais en arrière; je vais toujours de l'avant; je satisfais ma curiosité intellectuelle; je vis dans la joie de la connaissance." Telle est la philosophie de Mlle Annette Coderre.

Petite et mince, le pas assuré, l'oeil vif et scrutateur, cheveux blonds et courts, elle est habillée à la Courrèges: robe blanche à liséré bleu, bas et souliers également bleus. On lui donnerait à peine 50 ans. Pourtant, elle en a 71.

Elle a obtenu, à la collation des grades d'automne de l'université de Sherbrooke, sa maîtrise ès arts (littérature comparée) avec une thèse intitulée: "The Changing Role of Women in the French Canadian and the English Canadian Novels". Dans son ouvrage, elle tire la conclusion suivante sur l'évolution du rôle de la femme dans les romans canadiens: "La femme rurale a été décrite d'une manière concrète. Nous retrouvons cette femme grande productrice d'enfants souvent associée à la terre fertile qui devait apporter une bonne récolte. La femme urbaine, vivant dans une société industrialisée et ayant accès à un niveau supérieur d'éducation, n'a pas encore été décrite dans tous ses champs d'activité. Cependant, une coordonnée se révèle significative: à quelque époque que ce soit dans notre littérature, nous retrouvons cette femme généreuse qui, par sa nature même, n'est heureuse qu'en se donnant entièrement aux siens et à la société. Le roman de notre jeune littérature canadienne s'achemine vers sa maturité; il pourrait bien devenir le rival de la poésie, comme l'instrument le plus apte à peindre la vie canadienne, y compris le rôle de la femme de notre siècle".

En septembre 1955, Annette Coderre s'inscrit à l'université de Sherbrooke pour suivre des cours du soir en philosophie, par goût personnel. Elle fait tant et si bien qu'elle décide de poursuivre ses études, toujours à temps partiel, à la faculté des Arts. Huit ans plus tard, elle obtient son baccalauréat. Un an avant de prendre sa retraite comme secrétaire au Service de placement du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Gouvernement du Canada, à l'âge de 66 ans, elle pose sa candidature à la maîtrise ès arts. "Avec l'argent que j'ai donné à l'université pour payer mes cours, j'aurais pu m'acheter un manteau de vison".

Mlle Coderre ne se considère pas comme un phénomène, loin de là. "Je suis surprise de rencontrer des amis de mon âge qui me disent qu'ils ne font plus confiance à leur mémoire et à leur faculté d'apprendre; pour moi ce n'est pas un problème, puisque de toute ma vie je n'ai jamais cessé de m'instruire. C'est dans les périodes d'arrêt que la rouille s'installe dans le mécanisme de la mémoire.

"J'ai fait ma première expérience comme institutrice à l'âge de 14 ans, alors que les religieuses du couvent de West Shefford avaient besoin d'une assistante. Ma soeur aînée terminait son école normale, et comme mon père n'avait pas les moyens de nous payer des études à toutes deux en même temps, j'ai enseigné deux ans avant de reprendre mes études."

Annette Coderre a été professeur à l'école de Scotstown et directrice de celle d'Eastman. "J'ai quitté les Cantons de l'Est pour accepter un poste de directrice à Fort-Coulonge, où l'on m'offrit $450 par année, $250 de plus que mes rémunérations antérieures. Les temps ont bien changé: présentement, comme suppléante au niveau secondaire, je gagne $8 l'heure".

Pendant ses cinq premières années d'enseignement, elle donnait ses cours en anglais et en français. "Les jeunes Irlandais de Fort-Coulonge ont tellement insisté pour me faire traduire chaque mot, même s'ils comprenaient les explications françaises, que j'ai subi une laryngite aiguë et, sur les conseils de mon médecin, j'ai abandonné mes classes".

C'est avec amusement que Mlle Coderre nous raconte les visites fréquentes, le soir après souper, des jeunes gens du village en quête d'une épouse éventuelle. Les maîtresses d'école étaient des perles rares, la convoitise des jeunes fermiers. Elles étaient l'objet d'une cour effrénée et chacun d'entre eux tentait sa chance. "Personnellement, je n'ai jamais eu l'ambition ni le temps de penser à me marier, mais il faut dire qu'à l'époque où j'étais une jeune fille en fleur les femmes étaient plus instruites que les hommes; c'était un dilemme pour plusieurs d'entre nous".

Pendant 23 ans, Annette Coderre a occupé un poste de secrétaire au Service de placement. Son travail lui permettait de mettre ses énergies et ses connaissances au service d'autrui.

Présentement, Annette Coderre suit des cours de théologie. "Je veux voir si j'aime ça". Dernièrement, elle s'offrait une voiture décapotable, la réalisation d'un rêve qu'elle caressait depuis longtemps. Au printemps, elle projette un voyage en Grèce, plus tard en Espagne.

"Cette fois-ci, j'aimerais partir avec quelques amies, pour prendre tout le temps qu'il faut pour visiter sans s'essouffler". Son ambition: parcourir le Canada dans sa totalité. C'est impensable, je connais l'Europe mieux que mon propre pays".

Serait-elle la concrétisation du mythe de l'éternelle jeunesse? La question qui nous vient à l'esprit: d'où jaillit cette vitalité? "D'abord, je pense que l'hérédité entre en ligne de compte. Ma mère est morte à 87 ans, emportée par les fièvres typhoïdes. A mon âge, elle était aussi active que je le suis. Je me tiens en forme en faisant du sport. J'ai toujours été sportive. En 1945, j'ai remporté un championnat en simple et en double au tennis. Cette année, j'ai gagné un premier prix au golf, dans la classe C pour dames. J'ai toujours pratiqué la natation, et je fais quotidiennement une marche d'une heure. En saison, mon sport favori est le ski que je pratique depuis 45 ans; le grand air me fortifie".

Vous, qui êtes une étudiante de 71 ans, que pensez-vous de la vague de contestation qui envahit nos universités et collèges? "La jeunesse est exigeante: en enfant gâtée, elle veut constamment obtenir davantage. Mais saura-t-elle, plus tard, consentir au travail? Les jeunes veulent gouverner avant d'avoir appris comment. Je pense que les parents et les éducateurs ont leur part de responsabilité dans la situation présente. C'est sur eux que les jeunes ont commencé à exercer leur chantage. Au secondaire, il n'est plus question de travaux de fin de semaine; dès que nous osons en parler, les élèves nous menacent de faire la grève. Cela me rappelle un fait cocasse. L'an dernier, j'étais suppléante dans une classe de 12e année. Dès la rentrée des classes, en janvier, j'ai demandé à mes élèves, comme sujet de dissertation, de raconter leurs vacances de Noël. L'un d'entre eux me remit un texte confus où le mot liberté revenait à toutes les trois lignes. Je lui demandai de m'expliquer ce que signifiait pour lui la liberté. Oh! me répondit-il, je ne sais pas exactement, mademoiselle! Je sais que tout le monde en parle et j'ai pensé que ça ferait bien dans ma composition, parce que, après tout, moi aussi je veux être dans le vent!"

Selon Annette Coderre, pour vivre alertement sa vieillesse, il ne faut pas s'avouer vaincu parce que l'heure de la retraite a sonné. "Il faut organiser sa retraite, s'occuper intellectuellement aussi bien que physiquement. Les projets nous font vivre dans l'espoir de les réaliser. Pour moi, l'important c'est de conserver l'illusion d'avancer".

Huguette O'Neil
(La Presse, 18-1-69)

Symphonie de fraises printanière



Le printemps est à notre porte parsemé de bourgeons de tons pastels et de mets les plus délectables! C'est le temps des fleurs, des oiseaux et de ces succulentes fraises d'un rouge radieux qui nous arrivent en avril et font notre délice jusqu'en juillet. Cette merveilleuse saison réveille en nous un désir pour ce fruit si rafraîchissant que l'on reconnait à son arome si distinct et à sa saveur fruitée sans pareille!

Les fraises sont aussi très nutritives grâce à la quantité de vitamine C qu'elles contiennent. Sept grosses fraises nous donnent 42 milligrammes de plus que la quantité requise pour une journée.

Le parfait aux fraises, ce dessert par excellence, est si parfait qu'il fond radicalement dans la bouche!

Parfait aux fraises

1 paquet de mélange à pouding à la vanille
1½ tasse de lait
1 chopine de fraises fraîches

Préparer le mélange à pouding à la vanille avec 1½ tasse de lait selon les instructions données sur la boîte. Refroidir en brassant fréquemment. Laver et équeuter les fraises. Réduire les fraises en purée à l'aide d'une passoire ou d'un broyeur électrique jusqu'à ce que le mélange devienne lisse. Incorporer au pouding. Refroidir jusqu'au moment de servir. Garnir de crème fouettée et de fraises si on le désire. Donne: 6 portions environ.



Q. — Je suis dans la quarantaine et j'ai passablement de loisirs. J'aimerais suivre des cours de dessin. Il me semble que cela me ferait une belle distraction. Savez-vous où l'on donnerait des cours le soir ou le samedi? Merci. — **Artiste en herbe.**

R. — La saison des cours du soir touche à sa fin malheureusement, mais vous pouvez toujours vous informer auprès de la "School of Art" de l'université de Manitoba ou consulter les pages jaunes de l'annuaire du téléphone. Vous y trouverez les noms et adresses d'au moins deux écoles.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai le cou très court et la figure ronde. J'aime beaucoup les bijoux mais j'ai beaucoup de difficulté à me choisir des choses qui me font bien. Un conseil, s'il vous plait. — **Courte.**

R. — Ne portez pas trop de bijoux, cela ne vous avantagera pas. Choisissez des colliers plutôt long, jamais tout courts; vos boucles d'oreilles devront être petites et courtes. Une jolie broche et un bracelet fin vous conviendraient mieux que d'autres genres de bijoux.

☆ ☆ ☆

Q. — Est-ce vrai qu'une légère couche de vernis à ongles clair peut prévenir les marques noires causées par certains bijoux? Merci. — **Noircie.**

R. — On me dit qu'après avoir lavé l'article soigneusement dans une eau savonneuse chaude et l'avoir bien asséché, l'application du vernis à ongles offre une excellente protection.

☆ ☆ ☆

Q. — Je me marierai au cours de l'été et je voudrais bien faire les choses. Pourriez-vous me dire combien de temps avant la date de la cérémonie on devrait envoyer les invitations? Merci. — **Jeanne.**

R. — On doit envoyer ces invitations au moins trois ou quatre semaines à l'avance afin d'être certain de recevoir les réponses assez tôt, ou d'avoir le temps de contacter les personnes négligentes qui ne répondent pas et de pouvoir établir le nombre exact des invités.

☆ ☆ ☆

Q. — Une amie partira sous peu pour un long voyage. J'aimerais lui offrir un petit cadeau qui ne serait pas encombrant mais utile. Auriez-vous quelques suggestions. Je dépenserais environ cinq dollars. Votre courrier est très intéressant. Merci. — **Michèle.**

R. — Vous pourriez choisir une jolie écharpe en soie, une trousse de reprisage, un sac pour cosmétiques, un journal de voyage, un bon livre (si vous connaissez ses goûts). Vous trouverez une variété d'objets intéressants et utiles si vous demandez conseil dans les grands magasins ou les boutiques de bibelots.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous que je puisse confectionner un rideau de douche avec le même tissu que celui de mes rideaux de salle de bain? Je le doublerais d'un autre en plastique évidemment. — **Mireille.**

R. — Votre idée est excellente. Vous avez sans doute vu de tels rideaux sur le marché. Certains ont même, dans la doublure, des pochettes pour le savon ou l'huile de bain. Ne trouvez-vous pas que c'est une idée très pratique?

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes jeunes tous les deux, mon ami et moi (18 et 19 ans). Nos parents nous trouvent trop jeunes pour nous marier prochainement. Je travaille et lui termine ses études et espère se trouver du travail dans une banque. Mes parents prétendent que mon seul salaire ne pourrait pas suffire à nous faire vivre jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il nous semble que, puisque nous nous aimons, c'est tout ce qui compte. Qu'en pensez-vous?

Jolie.

R. — L'amour, c'est l'essentiel disons, mais il y a tant d'autres choses auxquelles vous devez penser. Vos parents ont raison quant à votre situation financière. Si votre ami ne trouvait pas, dès sa sortie de l'école, le poste qu'il espère dans une banque, où trouveriez-vous l'argent pour payer le loyer, la nourriture, les assurances, etc.? Si vous tombiez malade? C'est possible, vous savez et vous n'avez vraiment pas le droit de vous attendre à ce que vos parents ou les siens vous fassent vivre. Attendez donc un an ou même deux, vous aurez plus de chance de faire un bon mariage.

LOUISE

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le Conseil national de sécurité des Etats-Unis tient à rappeler aux femmes conductrices (et aux hommes) que plusieurs accidents se produisent dans l'entrée de garage, par la chute d'une porte coulissante. Elles peuvent agir comme de véritables guillotines si leur système de suspension vient à se briser. La porte tombera violemment au sol et les rails peuvent devenir lâches et permettre à la porte de s'abattre tout aussi violemment. Méfiez-vous de toute porte qui fonctionne difficilement et ne permettez jamais à vos enfants de jouer sous une porte de garage ou de l'ouvrir. N'oubliez pas de bien lubrifier toutes les parties mobiles de ces portes.

✦ ✻ ✦

L'automobiliste:

— Mais, monsieur l'agent, je vous assure que je n'ai pas entendu votre coup de sifflet.

— Evidemment, vous alliez plus vite que le son.

✦ ✻ ✦

La planche à pâtisserie se dessèche facilement. Entretenez-la en passant dessus, avant de la ranger, un tampon imbibé d'huile de paraffine. Elle ne donne aucun goût.

✦ ✻ ✦

Lorsque vous avez passé une soirée chez des amis où l'on a beaucoup fumé, en rentrant chez vous, le soir, si vous suspendez vos vêtements devant une fenêtre ouverte, le lendemain, ils seront défroissés et l'odeur persistante du tabac aura disparu.

✦ ✻ ✦

On peut faire disparaître les taches de sang et les taches de boue avec le jus d'un citron ou de l'eau vinaigrée.

✦ ✻ ✦

— Comment, monsieur le directeur général, vous avez des poissons rouges sur votre bureau?

— Oui. J'aime voir quelqu'un ouvrir la bouche sans me demander une augmentation.

✦ ✻ ✦

Si vous avez un escalier quelque part dans la maison, faites convertir la première ou la deuxième marche, en boîte pour ranger le matériel à polir les chaussures. Ainsi tout sera là: brosses, polis, flanelle.

✦ ✻ ✦

Si les princes savaient parler, les femmes se taire, les courtisans dire ce qu'ils pensent et les domestiques le cacher, l'univers serait en paix.

(Proverbe chinois)

✦ ✻ ✦

Si vous visitez un malade, ne regardez pas les autres malades avec insistance et surtout ne vous préoccupez pas de la raison pour laquelle ils se trouvent là, c'est très impoli.

✦ ✻ ✦

— Gérard, sais-tu ce que j'ai fait avec l'argent que tu m'as donné pour régler la cuisinière? J'ai acheté une petite robe. Ce que je peux être distraite!

Trouver la mère dans la femme

"Le monde a besoin de trouver la mère dans la femme", a écrit Gertrude Von Lefort, reprenant l'idée de Pie XII: "Donnez à l'Eglise de vraies mères... le monde est sauvé".

Rappeler le principe fondamental "la femme est essentiellement faite pour être mère" semble être le but que se propose le R. P. Gaston Fournier, S.J., de France, en publiant le texte d'une conférence donnée pour la première fois à Rome à l'occasion du rassemblement mondial des anciennes élèves du Sacré-Coeur.

Le Père Fournier, qui a prêché le Carême à la paroisse des Saints-Martyrs, insiste au premier chapitre sur l'importance de la formation au stage de la toute petite enfance. "Tout est dans l'enfance". Il apporte le témoignage de Saint-Exupéry: "D'où es-tu, ô Toi que je rencontre aux champs, au bureau, à l'atelier?" — "Je suis de mon enfance!... de mon enfance, comme d'un pays!..." Et celui de Kipling: "Donnez-moi les dix premières années d'un enfant, je vous fais grâce du reste. Et dans ces dix années-là, les trois premières comptent pour six".

Dans la deuxième partie de son texte, l'éminent prédicateur français jette un coup d'oeil sur les exigences de la vocation maternelle. Un mot les résume toutes: RENONCEMENT. "Etre mère, c'est consentir à tous les renoncements exigés par la nutrition de cette âme d'enfant. Pour transmettre à l'enfant, par exemple, de sa propre vie, le message de Jésus-Christ, — nourrir une âme, c'est en somme transmettre ce message —, il faut n'avoir rien en soi-même qui lui fasse obstacle: ignorance, paresse, déloyauté, orgueil, égoïsme, sensualité, colère. Il faut être 'parfait'..."

Parmi les récompenses que connaîtra la mère, la meilleure, parce qu'elle inclut toutes les autres, conclut le Père Fournier, c'est cette certitude: "aux heures de ses angoisses d'homme, c'est vers moi, sa mère, que mon enfant tend ses bras, comme il me tendait ses bras de tout-petit. ...Et son dernier mot comme son premier sera: maman".

Thérèse Dallaire

L'attitude au travail

Pour les employeurs, le grand défaut de la jeunesse est bien souvent son attitude vis-à-vis du travail. Les adolescents ne veulent pas travailler, disent-ils. Ce refus de responsabilités et la mauvaise volonté dont ils font preuve, lorsqu'il s'agit de terminer ou de "bien faire" un travail qui demande des efforts et du temps rebutent les employeurs et ont porté certains d'entre eux à considérer moins les talents et l'habileté des jeunes gens qu'ils cherchent à embaucher que leur attitude vis-à-vis du travail. C'est pourquoi, d'après la plaquette du ministère de la Santé nationale intitulée "L'adolescence", l'enfant qui a appris de ses parents à accepter des responsabilités est mieux préparé à remplir un emploi. (Cette plaquette est mise gratuitement à votre disposition par le ministère de la Santé nationale ou par le ministère de la Santé de votre province.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 15

— J'ai gardé précisément votre gant, dona Virginia, dit-il. Pendant la campagne, il m'a servi de porte-bonheur.

— Si je comprends bien, il a remplacé les médailles, fit-elle observer avec malice.

— Je les ai retrouvées, sais-tu? ajouta Germain. Quand es-tu arrivé? Je suis allé ce matin chez don Manuel; j'ai vu Cristobal et il m'a dit qu'il ne savait pas exactement où tu étais.

— Après la bataille, Cristobal m'a envoyé auprès du général, qui m'a fait porter un message au gouverneur de Caracas. Après, je suis rentré. Je suis arrivé ici au début de l'après-midi.

Le llanero les regarda d'un air indécis.

— J'aurais voulu vous parler d'une chose urgente, dit-il à Germain.

— Pas de secret devant Virginie. Elle sait que nous sommes amis: alors, tutoie-moi. Tu peux parler, elle ne nous trahira pas.

La jeune fille pensa que Baumilly ne manquait pas d'audace en la prenant d'office pour complice, mais fut touchée de sa confiance.

— Est-il bien vrai que vous donnez un bal pour fêter Barquisimeto? Réponds franchement.

Germain marqua une légère hésitation et Virginie ne se sentit pas très à l'aise.

— Oui, reconnut M. de Baumilly. Cela ne servirait à rien de le nier. Si je te dis que je trouve cela indécent et que j'ai tenté de l'empêcher, tu penseras que je suis un opportuniste et tu ne me croiras pas.

— Si, je te crois. Je te pardonne d'avoir assisté à ce bal, et même d'avoir dansé. Je suppose que tu y étais obligé, dit gravement Paco.

— Je ne recommencerai plus, c'est promis.

— La bataille a été un désastre affreux pour nous: il y a eu des milliers de morts et de blessés. Nous n'avons plus d'armée. Maintenant, la cause est perdue, expliqua Paco d'une voix rauque mais parfaitement unie qui, pour qui n'était pas habitué à lui, n'exprimait aucune émotion.

Germain le connaissait trop pour se laisser prendre à son impassibilité. Il lui mit les mains sur les épaules.

— Mais non, seulement une bataille, fit-il. On a déjà mobilisé à Caracas: on enverra des troupes fraîches à Bolivar. Ne te désole pas.

— Tu es gentil de me répondre cela, toi qui es de l'autre bord. Tu devrais te réjouir de notre défaite.

Virginie se demanda de qui l'on se moquait. Les royalistes croyaient Germain républicain et les républicains le croyaient donc royaliste. Pratiquait-il un opportunisme à rebours?

— La guerre ne me réjouit jamais.

— Tu imagines notre état d'esprit lorsque nous sommes revenus, reprit Paco. Alors, quand Cristobal a reçu votre invitation, il est entré dans une rage folle.

— Comment, notre invitation? s'écria Germain en sursautant.

— C'est moi qui l'ai trouvée, en rentrant, accrochée au portail. Comme elle était sous enveloppe à son nom, je l'ai donnée à Cristobal.

— C'était vraiment une invitation?

— Une provocation, plutôt. Je la sais par coeur: "Le marquis et la marquise de Saint-Clair prient don Cristobal de Cerrar de leur faire l'honneur d'assister au bal qu'ils donnent ce soir 24 octobre en leur propriété pour fêter la mort des patriotes tués à Barquisimeto".

Germain resta quelques secondes muet d'indignation et Virginie eut un cri de protestation.

— C'est atroce! Je te jure que M. de Saint-Clair est incapable d'une pareille bassesse. Ce papier-là est écrit par un républicain qui veut vous exciter contre nous.

— Je le crois aussi. N'empêche que votre bal existe bel et bien. Cristobal et ses hommes sont furieux et ils ont décidé de faire une descente chez vous à minuit juste.

— Bonne idée! s'écria M. de Baumilly. Cela donnera une leçon à cette bande d'écervelés.

Paco secoua la tête et saisit le bras de Germain.

— J'ai peur que cela ne tourne mal. Ils sont vraiment comme fous. Cristobal veut emmener tous les hommes en otages. Lui, il saura se contenir, mais les autres? Ils ont vu les camarades tomber autour d'eux... Il suffirait de peu de chose, d'un mot maladroit pour que cela devienne tragique.

— Tu as raison, je n'avais pas réfléchi. C'est entendu: empêche-les de venir. J'agis de mon côté.

— Impossible, ils sont décidés. Alors j'ai couru. Arrête le bal immédiatement.

* * *

Virginie quitta Germain dans le jardin et rentra par la véranda dans sa chambre, pour y échanger rapidement sa robe de bal contre une toilette plus simple. Elle regarda sa pendule: il était onze heures vingt-huit. Arriverait-on, en une demi-heure, à évacuer la maison, à faire disparaître toute trace du bal? Si l'on n'y parvenait pas, que se passerait-il? Verrait-on la demeure pillée par les républicains? Paco avait promis de retenir quelques minutes Cristobal.

Cristobal... Elle allait le revoir. Son coeur battit plus vite à cette pensée. Elle l'avait oublié, ce soir, car Germain, grâce à ses manoeuvres, avait réussi à occuper entièrement son esprit. Elle regrettait que M. de Baumilly l'eût embrassée le premier. Elle aurait dû le gifler. S'il s'avisait de recommencer, il serait bien reçu.

Pendant ce temps, Germain avait couru vers la remise des voitures. Les cochers et les domestiques de tous les invités s'y étaient réunis, en compagnie des esclaves du marquis et, pour faire passer le temps, chantaient et jouaient les airs de leur continent d'origine, pendant que circulaient des cruches de rhum où ils puisaient l'inspiration.

Quand le jeune homme entra dans le hangar, un silence absolu s'établit à l'instant et chacun resta figé dans le geste qu'il accomplissait Germain parcourut l'assistance d'un regard assez amusé. Il pensa qu'il aurait été injuste, quand les maîtres dansaient, d'empêcher les esclaves de chanter.

— Je regrette d'interrompre votre petite fête, dit-il, légèrement moqueur, mais je suis dans l'obligation de réquisitionner tout le monde pour atteler.

Quand, quelques minutes plus tard, il entra dans le salon, Mme de Saint-Clair qui guettait sa réapparition fondit sur lui, une phrase sévère toute prête. Il lui sourit et la devança.

— Veuillez m'excuser, madame, de donner des ordres, mais il faut faire vite.

— Que se passe-t-il? demanda la marquise, alarmée, en le suivant, tandis qu'il se dirigeait vers l'orchestre.

Il toucha l'épaule du chef qui se retourna, la baguette en l'air.

— Arrêtez! Portez vos instruments et les pupitres dans ma chambre, ordonna-t-il d'une voix forte. Après, vous reviendrez démonter l'estrade.

Aussitôt la musique cessa et les danseurs se figèrent au milieu d'une figure. Le chef d'orchestre descendit, son pupitre sur l'épaule. M. de Saint-Clair s'excusa brièvement auprès de sa cavalière et, rouge de colère, s'élança vers Germain.

— Que vous prend-il? Si le bal ne vous plait pas, allez vous coucher, mais je vous interdis de l'interrompre.

— Je suis désolé, monsieur, mais c'est la seule chose à faire, répondit M. de Baumilly à voix très haute, de manière que tout le monde l'entendit. A minuit, trente républicains, don Cristobal de Cerrar en tête, viendront arrêter les hommes présents.

Un mouvement se fit dans l'assistance, les dames poussèrent de petits cris et battirent frénétiquement de l'éventail pour lutter contre l'évanouissement qu'elles sentaient venir. Des exclamations fusèrent de toutes parts, formant un bourdonnement confus. Germain grimpa sur l'estrade où les musiciens déménageaient avec placidité. L'affolement qu'il avait sous les yeux l'amusait et compensait son regret de ne pas voir les républicains entrer en plein bal. La leçon serait suffisante, et porterait peut-être.

(à suivre)



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 57—No 2

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour les classes élémentaires. **S'adresser par écrit à Mme M.-A. Havens, secrétaire, Commission scolaire du Sacré-Coeur, 597, av. Bannatyne, Winnipeg 2, Manitoba.** 48-712-T.F.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices pour l'école élémentaire consolidée no 1425 de St-Léon. Années: 1 et 2; 5 et 6; 7 et 8. Salaires selon l'échelle. **Pour plus de renseignements, écrire à Mme Edith Rondeau, secrétaire, St-Léon, Manitoba.** 2-742-4C.

ON DEMANDE A LOUER à St-Boniface, pour 1er mai. Maison: 3 chambres à coucher. **Composer 256-2422.** 1-728-2C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet
de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE
A louer maison en bon état à St-Boniface. Pour 4 adultes. 3 chambres à coucher. Pour le 1er mai. **Composer 256-2398.** 1-720-2C.

ON DEMANDE — Fille ou femme pour aider la mère à prendre soin de la maison et trois enfants pendant 2 ou 3 mois. **Pour plus de renseignements, appeler 256-0803.** 2-748-3C.

GARCON CATHOLIQUE de bon caractère désire rencontrer demoiselle catholique possédant de belles qualités, âgée de 18 à 22 ans. Photo désirée avec 1ère lettre. **Ecrire à Boite 715, La Liberté et le Patriote, 619, av. McDermot, Winnipeg 2.** 48-715-3C.

DESIRE LOUER UN MAGASIN d'épiceries avec logis si possible. Désirerait le droit d'acheter plus tard. **S'adresser à Boite 691, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 46-691-4P.

A LOUER — Norwood. Logis privé, complètement meublé. $80.00. Libre: 1er mai. Pour personnes retirées ou demi-retirées. **Composer 453-6731, après 6 h.** 48 709-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour homme. **Composer 233-1311.** 1-726-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Appartement meublé: 2 pièces. Jeune dame seulement. Libre: 1er mai. **Composer: 233-3264.** 2-744-3C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, tout près de l'église. Couple à sa retraite de préférence. $80.00. **Composer 247-3627.** 2-747-T.F.

A LOUER — 382, rue Archibald. Chambre meublée pour homme. **Composer CE 3-6104.** 2-741-3C.

A LOUER — Grande Chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre. **Comoposer 233-1782 après 6 h.** 2-739-4C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Réfrigérateur, pour 1 ou 2 hommes qui travaillent, ou étudiants. Libre: 14 avril. Une autre chambre, libre: 5 mai. **Composer 233-5268.** 2-738-4C.

A VENDRE — 540, rue Ritchot. Divan-lit en très bon état avec fauteuil assorti, couleur bleue; bureau-commode, 5 tiroirs avec glace; séchoir (5 mois de service-moitié prix), table et réfragérateur c o n v e n a b l e pour chalet. **Composer CH 7-5221.** 2-745-T.F.

A VENDRE — Concession pour supermarché "Solo and Allied" à la campagne. Chiffre d'affaires annuel: $175,000.00. 50 milles de Winnipeg. Complètement moderne. Chauffage électrique. Résidence: 7 pièces attenante. Région touristique et agricole. Excellente occasion. Annoncée pour la première fois. Bâtiments seulement: $22,000.00, plus stock et équipement. Photos et renseignements complets. **Henry's Real Estate, St-Norbert, Man. Téléphone: 269-109.** 2-740-3C.

A VENDRE — A un demi-mille au nord de Ste-Agathe sur route 75, ferme: 142 acres. **S'adresser à Art. Péloquin, C.P. 67, Ste-Agathe, ou appeler 882-2328.** 2-743-2P.

ÉSTIMATIONS GRATUITES
Marion Street Realty demandent des réidences à St-Boniface, au Parc Windsor et à St-Vital pour ses nombreux acheteurs.
Appelez-nous dès aujourd'hui
247-4879
1-731-2C.

NOUVEAU AU MANITOBA
Un service longuement attendu à Winnipeg — Achetez et vendez votre propriété vous-même — Acheteurs et vendeurs se rencontrent et règlent leurs propres affaires, épargnant sur la commission des agents. **Nous sollicitons vos qusetions:**
1) Propriétaires désirant vendre leur propriété privément;
2) Quiconque désire acheter une propriété.
Contactez: Direct Realty Listing Services, 1109, Henderson Hwy. Téléphone: 338-8352. 1-719-2C.

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. **Tél.: 878-2931**

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme **Tél.: 269-2240**
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — Ile-des-Chênes, Man. "Flat", 3 ans, 40' x 40'; 7 pièces, garage double attenant. Près nouvelle école; tous conforts modernes à 15 minutes de la ville. Propriétaire transféré. **C o m p o s e r: 1-878-2993, ou écrire à L. Molin, Ile-des-Chênes, Man.** 47-694-3C.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Ferme bien située, 160 acres, 112 en culture. Maison plutôt ancienne. Prix: $35 l'acre. **Pour informations appeler 233-1081.** 47-714-3C.

A VENDRE — Village de Somerset, rue Fraser. Maison à 2 étages, garage attenant. 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage à l'huile. Egouts et eau courante. Grand lot paysagé. **S'adresser à Roméo Champagne, 9, rue Briarwood, Dollard-des-Ormeaux, Québec, ou à Rhéal Teffaine, avocat, à son bureau de Somerset, les mercredis.** 2-734-5C.

A VENDRE — Marchand, Man. Terrain: 31 acres, comprenant 4 lots dans le village. Conviendrait pour construction d'habitations ou au développement comme plage publique. Accepterait échange sur propriété de ville. **S'adresser à M. A. Bollenbach, 174, rue Parkview, St. James 12, ou appeler 837-8876.** 2-736-3C.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Tout près écoles. Maison avec revenu: 5 pièces en bas, 3 pièces en haut. Chauffage: gaz. Comptant requis: environ $3,000. Balance: termes. **Composer CH 7-7634.** 2-737-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-NORBERT
Jolie maison: 3 niveaux variés. Construite expressément pour propriétaire. Contient grand salon avec draperie (valance) reflétant lumière indirecte; grandes salle à manger et cuisine; nombreuses armoires en acajou; planchers "Corlon". Tapis mur à mur au salon; 2 salles de bains; aussi deuxième cuisine qui servirait pour petit logis, ou bar de salle de récréation. Garage neuf. Patio en ciment. Grand jardin. Lot boisé et paysagé. Près église et école. Le tout, une aubaine formidable.

ST-BONIFACE
Duplex: 7 pièces de chaque côté; 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Système de chauffage indépendent. Bonne condition. Plein prix: $23,900. Comptant requis: $5,000.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $80.00 P.I.T. Comptant requis: $900.

NORWOOD
Maison de rapport. Près Précieux-Sang. Revenu mensuel: $165. Plein prix: $16,500. Comptant requis: $3,-500.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou Jean ALLARD 247-9267
2-746-2C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Langevin. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Garage. Prix: $10,500, à termes.

St-Boniface — Près école Archwood. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Planchers: bois dur. Grand terrain, j a r d i n, garage double. $1,200 comptant, à balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. En très bon état. Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Possibilité de revenu. Lot: 50'. Chauffage: gaz. $5,000 comptant, balance à termes.

St-Boniface — Rue Archibald. Restaurant, résidence attenante. 4 chambres à coucher. Autre maison: 5 pièces, louée à $75. Bon commerce. Raison de vente: santé.

Demandons à louer pour le 15 mai, maison: 2 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
1-723-2C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Peut être achetée avec ameublement. Lot clôturé et garage.

St-Norbert — Maison 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. A besoin de réparation. Idéale pour hypothèque C.M.H.C. Seulement $13,500.

St-Boniface — Rue Kavanagh. Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. 2 salles de bains. Chauffage: gaz; fournaise neuve. Seulement $10,900.

Avons clients avec bon montant d'argent désirant maisons dans la région de St-Boniface.
Si intéressé
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
1-722-2C.

A VENDRE

VILLAGE D'ILE-DES-CHENES
3 grands lots: 74' x 220' chacun avec toutes commodités.

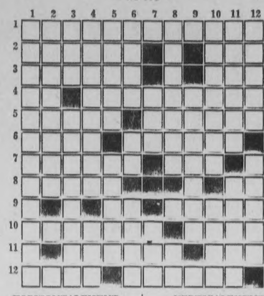
VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

ST-BONIFACE
Maison avec revenu mensuel: $140. Plus que 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: gaz. Grand lot avec garage. Prix: $21,900 à termes faciles.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
1-729-T.F.

— No 595 —



HORIZONTALEMENT
1—Evaluation de la température.
2—Officier public. — Canton suisse.
3—Mouvement insurrectionnel. — Parle (renversé).
4—Tellement. — Cerise séchée.
5—Mélangé. — Aller avec vitesse.
6—Fleuve de Bretagne. — Consacrées.
7—Qui opère un triage. — Possessif.
8—Peintre hollandais. — Consonnes.
9—Id est. — Onze mille cent onze.
10—Chalut. — Intente en justice.
11—Sols en culture. — Agent de Louis XV.
12—Suintes. — Roi de Thèbes.

VERTICALEMENT
1—A Athènes, magistrats gardiens des lois.
2—Qui présente les caractères de l'hémiédrie.
3—Epoque. — Action de broyer du lin.
4—Carctères d'une voix rauque. — Pronom.
5—Opères le mutage de. — Rend service.
6—Enlever. — Métal. — Fleuve d'Allemagne.
7—En ce lieu-ci. — Jumelles.
8—Choisissons. — Saint.
9—Température de fusion d'un alliage.
10—Paysans. — Lac d'Italie.
11—Inflammation de l'iris. — Gros nez.
12—Canard sauvage. — Habitant de certaines îles bretonnes.

SOLUTION DU PROBLEME No 594

Horizontalement: 1. Roucoulement; 2. Ostentatoire; 3. Neige — Un; 4. Célerettes; 5. Eté — Star; 6. Os — Iules — Ere; 7. Naisse — Tries; 8. Ni — Tension; 9. Ente — Tops — Me; 10. Rés — Liste; 11. Août — Terre; 12. Sorcelleries.

Verticalement: 1. Ronchonneras; 2. Osée — Saine; 3. Utile — Tsar; 4. Cégétiste — Oc; 5. Onéreuse — Mue; 6. Ut — Lent — TL; 7. Laitée — Sol; 8. Et — Stipité; 9. Moues — Rosser; 10. Einstein — Tri; 11. NR — Are — Mère; 12. Tendresse — Es.

Une histoire . . .

(suite de la première page)

Né au Manitoba, à St-Charles, le Père Martial Caron étudie au Collège de Saint-Boniface. Il entre chez les Jésuites, puis revient au Collège comme scolastique. A l'exception de quelques départs, il passera presque toute sa vie à St-Boniface où il sera professeur, préfet, recteur, directeur de chorale, directeur de théâtre, bricoleur, et, "Quand ils avaient besoin d'un bouche-trou, ils pensaient à moi", a-t-il l'habitude de dire en blaguant.

Toujours prêt à s'effacer pour donner le crédit aux autres, il est toujours prêt à donner un coup de main, un mot d'encouragement. Toujours très pratique et d'une grande simplicité, ce sont ces belles qualités qui lui ont permis de mener à bien toutes les tâches qui lui ont été confiées. Il ne s'est jamais pris pour un autre et a toujours su regarder les choses dans leur vrai contexte, que ce soit un élève qui se présente devant lui parce qu'il n'avait pas fait son devoir ou un fournisseur qui demandait à se faire payer alors que la caisse ne le permettait pas.

Ceux qui ne l'ont pas connu au Collège l'ont probablement croisé au cours de ses randonnées dans la province comme représentant de l'Association. Et ne qui se souvient des tournées "des Lapins" et des festivals de la Bonne Chanson? Et combien de personnes se disaient que rien que de voir le Père Caron diriger la finale du festival au Playhouse, ça valait le prix du billet.

Mais là où il est peut-être à son meilleur, c'est après une soirée au théâtre, au concert, tout en prenant une tasse de café avec une cigarette, il devient le brillant causeur qu'il est. Là il donne des leçons d'histoire, des leçons tout court, dans un style tout à fait "Caron", qui défie toute description.

Et tout cela j'espère qu'on va le chanter samedi car,

C'est une histoire
Que l'on ne saurait taire…

Tous les Franco-Manitobains qui ont été de près ou de loin associés au travail que le Père Caron a fait à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba sont invités à venir lui faire savoir leur appréciation par leur présence à la soirée du samedi 12 avril.

Réservez vos billets "Chez Huot", ou prenez-les à l'entrée du gymnase du Collège.

Soyons nombreux, c'est le plus bel hommage que nous pourrons rendre au Père Caron.

Jacques Molicard,
directeur général,
Société Franco-Manitobaine.
— Communiqué —

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 3 avril 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,650 bovins, 700 veaux, 4,000 porcs, 400 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,700 bovins, 900 veaux, 6,042 porcs, 640 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$30.50—31.50
Bons	$29.50—30.50
Moyens	$28.00—29.50
Communs	$20.00—27.00
Génisses	
Choix	$27.00—28.00
Bonnes	$26.00—27.00
Moyennes	$24.00—26.00
Communes	$20.00—24.00
Vaches	
Bonnes	$24.50—25.50
Moyennes	$22.00—24.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—21.50
Taureaux	
Bons	$23.50—24.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—43.00
Moyens	$30.00—35.00
Communs	$20.00—23.00

Porcs
Les porcs de $31.15—32.00 ($31.95 à la fermeture). Les truies de $22.75—23.05.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons 80 à 100 livres	$28.00—36.00
Agneaux du printemps selon le poids	$45.00—65.00

L'Organisme de survivance dit:
Votre réservoir à eau chaude peut vous fournir d'eau en cas de catastrophe. Avez-vous une réserve de nourriture en boite? Expliquez votre plan familial à vos enfants. Dites-leur quoi faire en cas d'urgence.
Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg **Tél.: 942-3451**
Pour la semaine du 31 mars au 3 avril 1969
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	84.4	84.2	83.6	83.6	....
C.W. No 3	81	80.6	80.2	80.2	....
Fourrage No 1	79	78.6	78.2	78.2	....
Fourrage No 2	76	75.6	75.2	75.2	....
Fourrage No 3	73	72.6	72.2	72.2	....
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	121.6	122	122	122	....
C.W. No 3 6 rangs	119.6	120	120	120	....
Fourrage No 1	98.2	98.4	98.4	98.4	....
Fourrage No 2	96.6	97	97	97	....
Fourrage No 3	93.6	94	94	94	....
SEIGLE —					
C.W. No 2	128⅝	131.6	131⅛	129⅛	....
C.W. No 3	120⅝	123.6	123⅛	121⅛	....
C.W. 2 rej.	124⅝	127.6	127⅛	125⅛	....
C.W. No 4	104⅝	107.6	107⅛	105⅛	....
Ergot	94⅝	97.6	97⅛	95⅛	....
Sur voie net	125	128⅛	127⅝	125.6	....
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mai	227.4	230.2	231.6	229.4	....
Juillet	219.4	221	221.4	219⅛	....
Novembre	204	206	206⅞	205⅛	....
AVOINE —					
Mai	82⅞	82.6	82.2	82.2	....
Juillet	82	82⅛	81.6	82	....
Octobre	81⅝	81⅛	80.6	81.2	....
Décembre	79⅞	79⅝	79⅝	79⅞	....
ORGE —					
Mai	101.6	101⅞	102	101⅞	....
Juillet	101⅞	101⅞	102	102	....
Octobre	101.4	101.4	101⅝	101.4	....
Décembre	101	101	101	101	....
LIN —					
Mai	325⅝	328	331⅞	331⅝	....
Juillet	317⅝	319	321.2	321⅝	....
Octobre	298.2	299.6	301.4	301.6	....
Décembre	291.2	292⅞	296.6	296.2	....
SEIGLE —					
Mai	126⅝	129.6	129⅛	127⅛	....
Juillet	120.4	123	123⅝	122	....
Octobre	121.4	123.2	124.2	123	....
Décembre	122.4	122.4	122.4	122.6	....

La FAPM se propose . . .
(Suite de la première page)

y aura remise de certificats de membres honoraires. M. Gilles Guyot, représentant des Commissaires de langue française, adressera la parole à cette occasion.

L'orateur invité de circonstance sera M. Maurice Gauthier, président de la Société Franco-Manitobaine.

A la fin du banquet, de jeunes artistes du "100 Nons" présenteront un programme récréatif.

Le congrès de la FAPM commencera à midi trente (12 h 30) avec l'inscription des délégués. La réunion se tiendra en l'auditorium de l'école de St-Adolphe.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	50.1
A—moyens	45.4
A—petits	35.8

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19 -.20½
Poulets 5½-6¾ lb	.20½-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.22 -.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.08-.10½
4½-5¾ lb	.08-.10½
Plus de 5¾ lb	.13-.15

Tubes et autres accessoires pour aspirateurs "Hoover", "Electrolux" et "President", "Kirby" et tous autres modèles et marques.
CITY VACUUM SERVICE
553, rue Balmoral Winnipeg 2
Tél.: 942-1661

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

LOCOMART FOOD WAREHOUSE
Le magasin qui "pense" à ses CLIENTS.
Faites votre marché sous un seul toit.
Bas prix pour budgets modiques
Boeuf "marque rouge"
Fruits et légumes bien frais et de première qualité
Achetez à des prix de gros Dans notre entrepôt.
Magasinez au LOCOMART
Place Provencher
Provencher et Des Meurons
St-Boniface



Imprimerie off-set instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler
les Copi-tout
308 EDIFICE AVENUE
TEL.: 947-0326
Guy de Margerie, prop.

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 **500, boul. Provencher**

PORTRAITS DE DISTINCTION
par
PERRIN DU MANITOBA
159, boulevard Provencher **St-Boniface, Man.**
Bureau: 233-1310 **Résidence: 256-0203**

Les meilleures AUTOS en ville
Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.



Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

ON DEMANDE
"La commission scolaire de Gravelbourg désire un professeur bilingue pour l'enseignement de la culture physique et du français aux classes élémentaires.
Salaire selon échelle.
S'adresser en donnant qualifications à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.

SOUMISSIONS d'HUILE à CHAUFFAGE

Des soumissions cachetées, identifiées comme "Soumissions d'huile à chauffage" pour fournir les quantités approximatives d'huile de chauffage aux écoles mentionnées ci-dessous seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi le 18 avril 1969.

Ecole St-Hyacinthe, La Salle, Man.	3,000 gallons
Ecole St-Joachim, La Broquerie, Man.	14,000 gallons
Ecole Blackmore, Rainbow Hutterite Coloney, Ile-des-Chênes, Man.	1,000 gallons
Ecole élémentaire Lagimodière, Lorette, Man.	18,000 gallons
Institut Collégial La Broquerie, La Broquerie, Man.	12,000 gallons
Institut Collégial Lorette, Lorette, Man.	14,000 gallons
Institut Collégial St-Adolphe, St-Adolphe, Man.	12,000 gallons

Le prix doit être soumis sur la base d'un gallon, plus la taxe ou les taxes selon le cas.
Durée du contrat, du 1er mai 1969 au 30 avril 1970.

La soumission la plus basse ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

le 1er avril 1969.

S. Bisson,
Directeur de l'entretien,
Division scolaire de la Rivière-Seine No 14,
Ste-Anne, Man.